BEAU, SUIVI DE NEIGE OU GRESIL.
CHARBONNERE ST LAURENT LIMITEE
DU FLEUVE TEL. 437 • RUE MILOT TEL. 3353

Le Nouvelliste

24e ANNEE — No 125 | TROIS-RIVIERES, MERCREDI, 29 MARS 1944 | 3 SOUS LE NUMERO

Il faut économiser le CHARBON
Nettoyer ou faire nettoyer sa fournaise est une façon certaine de diminuer la consommation de charbon.
Téléphonez 437
QUALITE QUANTITE SERVICE

LES NAZIS ONT PROCLAME L'ETAT DE SIEGE A PLOESTI

L'étatisation de la M.L.H.P. provoquera une baisse assez générale des taux d'électricité dans Québec

Prédiction faite par l'hon. W. Hamel qui a dénoncé le trust en commentant son bill en chambre

Québec, 29. (D.N.C.) — "Il est à prévoir que le geste que pose aujourd'hui le gouvernement provoquera une baisse de taux assez générale, dans la province", a déclaré, hier après-midi, l'hon. Wilfrid Hamel, à l'Assemblée législative, en proposant la deuxième lecture de son projet de loi, qui étatise la Montreal Power et sa filiale, la Beauharnois Power, et dote la province d'une Commission hydro-électrique.

Le ministre des Terres et Forêts a parlé pendant une heure et quart et la droite l'a ovationné longuement au commencement et à la fin de son discours.

En prenant la parole, M. Hamel a précisé que le gouvernement a confiance en l'initiative et le capital privés, puis il a ajouté aussitôt:

"Lorsque des entreprises qui exploitent nos ressources naturelles avec des franchises qui éliminent la concurrence, ne veulent pas se soumettre à la loi, défient le gouvernement par toutes sortes de mesures dilatoires ou autrement, c'est notre devoir d'intervenir, et nous intervenons".

Le ministre a affirmé que ce n'est pas là une mesure électorale et que le gouvernement est bien décidé à procéder sans délai à l'établissement de cette entreprise d'Etat. Il a fait le procès des agissements de la Montreal Power, l'a accusé de ne pas avoir réduit ses taux depuis 1935 et s'est écrié:

"Nous sommes fatigués de voir le développement de la métropole paralysé par l'égoïsme d'une poignée de brasseurs d'affaires".

A l'aide de chiffres approximatifs, seulement, le ministre a fixé à environ $150,000,000 le coût probable de l'entreprise de la Montreal Power et des actions de la Beauharnois Power. A la fin de son discours, il a promis que l'électrification rurale subira un essor considérable avec son projet de loi.

Décision de l'Orateur maintenue

Lorsque la Chambre passe à l'ordre du jour, au début de la séance, M. Duplessis se lève et déclare que dans les clauses du bill 17 relatives à l'expropriation de la Montreal Power, il est question des contrats de cette compagnie et des compagnies qu'ele a absorbées. En vertu ces règlements, fait-il observer, il faut que l'on produise les contrats que la Chambre est appelée à ratifier.

Le premier ministre assure le chef de l'Opposition qu'en comité plénier, la Chambre sera parfaitement renseignée sur ces contrats. Le projet de loi a été bien préparé, ajoute-t-il, et tout le monde aura satisfaction.

M. Gagnon (Matane) appuie le point d'ordre du chef de l'Opposition, puis M. Hamel prend la parole. Le ministre des Terres et Forêts demande à la Chambre de se rappeler que le gouvernement transige avec des gens qui n'ont peut-être pas intérêt à fournir tous les renseignements désirables. Néanmoins, il promet aux députés de faire l'impossible pour leur procurer toutes les informations dont ils auront besoin, et assure le chef de l'Opposition de toute sa bonne volonté à cet égard.

M. Roméo Lorrain (U. N. Papineau) souscrit, à son tour, à la question d'ordre soulevée par son chef, puis l'Orateur renvoie le point d'ordre en disant qu'avant l'étude du bill en comité plénier, la production des contrats n'est pas nécessaire.

(Suite à la page 7)

On mobilisera les paresseux

Ottawa, 29. (P.C.) — Arthur MacNamara, directeur du service sélectif national, a publié hier une déclaration où il a dit que la revision des règlements de la mobilisation ne signifiait pas que les gens mariés seraient sujets à l'appel, simplement parce que leurs femmes travaillent à l'extérieur.

Il a explique que les reglements tels que revisés autorisaient les registraires à convoquer pour le service militaire tout homme marié qui ne soutient pas sa femme et ses enfants ou qui ne contribue pas raisonnablement à leur soutien. Vu que tous les hommes mariés, nés en 1931 ou plus tard, sont déjà susceptibles d'être mobilisés, la nouvelle provision ne s'applique qu'à un certain nombre d'hommes mariés nés entre 1906 et 1912 inclusivement.

L'inquiétude des Boches grandit au front de Cassino

(Par Lynn Heinzerling)

Naples, 29. (P.A.) — Les Allemands, qui sont de plus en plus inquiets de leurs flancs sur le front de Cassino, ont après une vive mais infructueuse attaque contre les collines au nord de la forteresse, exécuté un barrage d'artillerie contre les positions alliées au sud.

Les Nazis, intrigués de la prochaine manoeuvre de la 5ème Armée en vue de rompre le deadlock italien, ont attaqué lundi le long d'une route entre les villages du Caire et de Terelle, à 4 milles de Cassino, mais ils furent repoussés par l'artillerie et l'infanterie alliées. Une patrouille ennemie qui avait atteint un point au nord-est de Cairo fut également dispersée.

Pour la deuxième journée de suite des centaines de canons alliés ont tiré régulièrement sur les points fortifiés allemands dans le coin sud-ouest de Cassino et le long d'une route qui va de Cassino à Rome. On a particulièrement visé l'Hôtel Continental et l'Hôtel des Roses dont les ruines abritent les parachutistes nazis.

Un communiqué allié dit que les deux hôtels ont été très touchés et qu'un dépôt allemand de munitions avait pris feu.

On a mentionné six escarmouches de patrouilles sur la tête de plage d'Anzio, notamment dans les régions de Cisterna et de Carroceto et l'on a appris que trois pelotons allemands à l'attaque contre le côté ouest de plage ont été repoussés dimanche après-midi.

Sur le front de la 8ème Armée il y a aussi des manoeuvres de patrouilles.

Les bombardiers lourds alliés ne sont pas sortis mais les avions plus légers ont fait environ 1400 sorties contre des voies ferrées, des ponts, des aéroports et d'autres cibles du centre de l'Italie.

Les officiers de l'Empire Press Union sont élus

Toronto, 29. (P.C.)—Le sénateur Rupert W. Davies, du Kingston-Whig-Standard, a été réélu président de la section canadienne de l'Empire Press Union à la réunion annuelle qui a été tenue ici hier soir. M. E. Nichols, de la Vancouver Province, a été nommé président honoraire et il succède à ce poste à feu John W. Dafoe.

Le Comité exécutif se compose de: George V. Ferguson, de la Winnipeg Free Press, Henri Gagnon, du Soleil de Québec, et H. P. Robinson, du St. John Telegraph-Journal, représentant des quotidiens; E. Roy Sales, du Renfrew Mercury, représentant des hebdos; et de H. T. Hunter, de MacLean Publishing Co. de Toronto, représentant de la presse périodique.

M. A. Craick, de l'Industrial Canada, Toronto, a été réélu secretaire-trésorier honoraire, et T. F. Drummie, du St. John Telegraph-Journal, auditeur honoraire.

Font partie de la section du Conseil de l'E.P.U.: le sénateur Davies, M. Nichols, le sénateur Buchanan, du Lethbridge; P. D. Ross, de l'Ottawa Journal; Eugène Lamarche, de La Presse de Montréal; le sénateur Dennis, du Halifax Herald; J. A. McNeil, de la Presse Canadienne, de Toronto; C. F. Grandall, de la British United Press, de Montréal.

Dans son discours le sénateur Davies a fait allusion à l'excellent travail de l'E.P.U. par l'entremise de son Conseil à Londres. Il a dit que ses membres s'occupaient des problèmes de la représentation sur les fronts de guerre, de la censure, de la prompte transmission des nouvelles, des taux de câbles et généralement de rendre plus faciles l'obtention des nouvelles et leur envoi des centres nerveux du monde aux lecteurs de journaux de tout l'empire. C'est là, dit-il, un service de guerre que tout le monde appréciera.

Les généraux de l'Argentine se font démocrates

Montevideo, 29. (P.A.) — Le journal El Diario a annoncé hier que 21 des 33 généraux d'Argentine actuellement en service actif étaient du groupe qui a demandé récemment au président Edelmiro Farrell et au général Juan Peron, ministre de la Guerre, de restaurer le gouvernement constitutionnel et de retourner à leurs casernes les officiers de l'armée devenus fonctionnaires fédéraux.

L'Argentine est dirigée par un gouvernement militaire depuis juin dernier, alors qu'un groupe d'officiers de l'armée délogeait du pouvoir le gouvernement civil conduit par le président Castillo.

El Diario, citant des sources dont il ne révèle pas l'identité, dit que Farrell et Peron ont fait savoir aux généraux qu'ils étaient entièrement d'accord avec eux et qu'ils donneraient une réponse dans quelques jours.

Selon le même journal, parmi les 21 généraux qui ont signé la requête, on remarquait le général Arturo Rawson, qui a dirigé le gouvernement militaire durant deux jours après le coup d'Etat du mois de juin et qui a servi par la suite comme ambassadeur au Brésil.

Echec pour Churchill

(Par Sydney Gruson)

Londres, 29. (P.C.-Câble) — Le gouvernement du premier ministre Churchill a subi hier soir la première défaite de son histoire. Il a suffi pour cela d'un seul vote sur une clause du nouveau bill d'éducation. Comme il ne s'agissait pas d'un vote de confiance pour ou contre le gouvernement, celui-ci n'a pas à démissionner.

Toutefois, la défaite de l'administration par un vote de 117 contre 116 en faveur d'un amendement proposé par Mme Cazalet Keir, conservatrice, pour un salaire égal aux instituteurs et aux institutrices a causé de la commotion à Westminster. Le bill est l'un des principaux parmi ceux qui se rattachent aux plans de reconstruction du gouvernement. De prompes convocations des ministres du cabinet ont fait suite au vote auquel ont pris part à peine le tiers des députés des Communes.

Comment a été bombardé Tollo

(Par Douglas Amaron)

Avec le corps canadien en Italie, 29 (P.C.) — Les Allemands postés autour de la ville italienne de Tollo ont sûrement apprécié les celliers de la cité.

Cette petite ville située à quatre milles à l'intérieur des terres, par rapport à l'Adriatique, est l'une des cités sous occupation allemande à avoir reçu le pire bombardement aérien et terrestre sur tout le front de bataille de l'Adriatique.

Tollo a reçu l'un de ses plus graves assauts des canons de .75 d'un régiment de tanks de l'est du Canada. Pendant plus de 90 secondes, tous les canons du régiment se sont concentrés sur une croisée de chemins dans la ville. A la fin de l'attaque plus de 700 obus avaient été lancés dans la vallée.

Un officier a déclaré que c'était là l'une des plus habiles manoeuvres qu'il eut vues.

Un autre officier affirma que les maisons s'étaient écroulées comme des boites d'allumettes.

Destruction de la Lutwaffe

Washington, 29, (P.A.)— L'élimination de l'opposition aérienne ennemie aux forces alliées de l'invasion de l'Europe occidentale a constitué l'objectif principal de l'offensive des bombardiers contre l'Allemagne depuis le 1er juillet dernier, a annoncé hier l'Armée des Etats-Unis.

La campagne a maintenant atteint un tel point, est-il dit au rapport, que les Nazis doivent décider ou de défendre leurs usines ou de thésauriser leurs avions pour faire face à l'invasion.

En analysant la stratégie des bombardiers, l'Armée a indiqué clairement que les opérations continuelles contre les avionneries sont nécessaires à cause de "la terrible puissance de récupération" de l'industrie allemande.

Flotte marchande de l'après-guerre pour l'Angleterre

(Par William Stewart)

Londres, 29, (P.C.)— La Grande-Bretagne songe à sa marine marchande de l'après-guerre et à ce que signifiera pour le pays la reconstitution de sa flotte de commerce et de son commerce.

La Grande-Bretagne vit de ses navires et de leur commerce. Les navires, leurs constructeurs et les marins qui les montent ont joué depuis le commencement de la guerre un rôle aussi important que celui de la R.A.F. pendant la bataille d'Angleterre.

La Grande-Bretagne, la plus puissante nation maritime du monde, avait au commencement de la guerre 18 millions de tonnes de navires marchands de tous les types. Elle sortira du conflit avec un tonnage bien moindre du fait de la guerre sous-marine et probablement aussi de l'apparition de nouveaux concurrents sur les routes maritimes comme par exemple les Etats-Unis qui ont la plus grosse flotte marchande de tous les temps.

Pendant la période qui suivra immédiatement les hostilités tous les navires seront tout probablement affectés au transport des vivres aux peuples qui auront souffert de la faim sous l'occupation allemande.

Mais une fois cette tâche accomplie les navires des diverses nations commenceront à se disputer le commerce existant.

Comme pour tant d'autres points de l'organisation commerciale de l'après-guerre la fructueuse remise sur pied de l'industrie de la marine marchande au profit de tous dépendra de la coopération internationale.

A la fin de la guerre la Grande-Bretagne pourra remplacer une partie de son tonnage perdu à même le surplus des navires marchands américains. Toutefois ces navires construits pour le temps de la guerre ne feront probablement pas l'affaire en temps de paix.

Des propriétaires de navires s'intéressent à l'aviation civile où ils voient une future concurrente. Pour parler ainsi ils s'appuient sur leur expérience en matière de transport.

Le rôle de l'aviation dans le commerce de l'après-guerre peut influer sur eux et modifier leurs propres projets.

Une mine de terre aux effets mortels utilisée en Italie

Washington, 29 (P.A.) — Une nouvelle invention allemande, une mine de terre que les appareils de détection ne peuvent dépister et dont les effets sont mortels, vient de faire son apparition sur le sol italien, ce qui cause un problème de plus aux Alliés.

Le lt-colonel Alfred K. DuMoulin, de retour d'une tournée d'inspection, a fait mention de cette mine dans un rapport qu'il a soumis, hier au lt-général Lesley J. McNair, commandant de toutes les forces de terre.

Connue sous le nom de "mine chaussure de bois", l'invention est faite de bois plaqué ou de plastique et on la désigne comme la plus mortelle des armes secrètes de l'ennemi.

La nouvelle mine, dit DuMoulin ressemble à une barre de savon, mais il y a suffisamment de TNT à l'intérieur pour arracher le pied de l'homme qui la foulera.

Il y a un moyen de la détruire c'est de jeter dessus une bouteille remplie de gazoline et de la jeter en feu sur la cible, mais il y a tellement de mines dans les collines, ajouta l'officier, qu'il semble toujours y en avoir de nouvelles quand on a détruit les premières.

Stephen Leacock meurt à Toronto

Toronto, 29. (P.C.) — Stephen Leacock, économiste éminent de l'Université McGill, réputé plus comme humoriste que comme professeur, est mort hier soir à l'hôpital général de Toronto après une maladie de plusieurs semaines. Il était âgé de 74 ans.

Ayant atteint la limite d'âge en 1936, Leacock s'est retiré avec une douzaine d'autres professeurs du McGill; il a par la suite consacré ses loisir à écrire. En 1938, il a remporté le prix Tweedsmuir pour son livre "My Discovery of the West".

Stephen Leacock a écrit un grad nombre de volumes, dont beaucoup étaient des livres sérieux portant sur l'économie politique, la biographie et l'histoire. Mais il s'est acquis une vraie reputation d'écrivain plutôt comme humoriste avec des livres comme "Literara Lapses" et "Behind the Beyond".

845,386 enrôlements pour service outre-mer

Ottawa, 29 (P.C.) — Le nombre des enrôlements pour service outre-mer a été jusqu'au 29 février de 518,582 dans l'Armée, de 87,087 dans la Marine et de 239,717 dans le C.A.R.C. Cette statistique paraît dans un rapport soumis aux Communes sur la demande du député John Diefenbaker, conservateur-progressiste de Lake-Centre. (Le total pour les trois services est de 845,386 volontaires.)

Le C. N. a brisé son record de l'an dernier

(Par Jack Williams)

Ottawa, 29. (P.C.) — Les opérations du Canadien National jusqu'ici en 1944 ont augmenté sensiblement à comparer à ce qu'elles étaient dans la même période de l'année — pourtant record — de 1943, a déclaré hier R. C. Vaughan, président des Chemins de fer nationaux, en présentant son rapport annuel pour 1943 au comité des chemins de fer de la Chambre.

Avant de passer à l'étude de son rapport de l'an dernier, M. Vaughan a déclaré que les revenus nets du C.N. pour 1944 étaient à cette période de l'année de $9,1000,000 plus élevés que ceux de la période correspondante de 1943. A la fin de février, les revenus nets avaient augmenté d'environ $1,000,000. Il est douteux qu'on puisse maintenir cette marge jusqu'à la fin de l'année, d'ajouter M. Vaughan.

La discussion en comité a porté plus particulièrement sur la position financière des chemins de fer. L'honorable R. B. Hanson, conservateur-progressiste de Sunbury, a interrogé le président. M. Hanson a commencé par faire des compliments à la compagnie de chemin de fer du gouvernement.

"Le gouvernement n'aurait pu faire ce qu'il a fait, sans la coopération des deux compagnies de chemin de fer, et le C.N. avait la part primordiale et il a joué le rôle majeur," dit-il.

Passant en revue les opérations du chemin de fer en quatre années, de 1940 à 1943, M. Vaughan a dit que les trains du C.N. avait parcouru plus de 248,000,000 de milles, les trains de passagers, 775,000,000 de milles et les wagons de fret, près de 6,500,000,000 de milles. Le fret y a été pour 272,000,000 de tonnes de marchandises. Le nombre des passagers transportés a été de 93,000,000.

Les revenus nets pour les quatre années ont excédé $1,368,000,000, et les dépenses d'opérations ont été de $1,053,000,000. Le montant total de $659,000,000 versé en salaires constitua environ 57% des dépenses totales.

Les taux des trains de passagers et des trains de fret avant été gelés au niveau d'avant la guerre, la compagnie a dû quand même payer des boni de vie chère pour $40,500,000 et augmenter de $7,500,000 le salaire de ses employés aux Etats-Unis.

Arrivée du major Triquet

Montréal—29— (P.C.)— Le major Paul Triquet, 36 ans, détenteur de la Croix Victoria, est arrivé à l'aéroport de Dorval aujourd'hui après une traversée de l'Atlantique par avion entre Prestwick, Ecosse et Montréal.

Le premier canadien-français à gagner la plus haute décoration pour bravoure, dans la présente guerre, le major Triquet fut accueilli à son arrivée par son épouse et les membres de sa famille, le ministre de la défense nationale, l'hon. Ralston, les autorités civiles, lorsqu'il descendit d'un bombardier Lancaster à huit heures ce matin.

Le majir Triquet, qui reçut la Croix Victoria du roi lui-même au Palais de Buckingham, a été décoré pour bravoure lors de la bataille de la rivière Moro, en Italie.

L'effort nippon a été contenu

Nouvelle Delhi, 29 (P.A.) — Les efforts des troupes britanniques pour éloigner les troupes japonaises d'invasion de la route de Tiddim-Imphal au sud du centre de communications d'Imphal aux Indes progressent de façon satisfaisante, dit le communiqué de lord Louis Mountbatten.

Une autre colonne japonaise qui avance dans l'Inde par les collines de Somra livre des assauts déterminés dans le voisinage d'Ukhrul, à 32 milles au nord-est d'Imphal. La lutte se continue très vive.

Une troisième colone japonaise en marche du sud-est vers Imphal semble avoir été arrêtée juste à l'intérieur de la frontière de l'Inde.

Les opérations alliées ont progressé près de la côte occidentale sur le front d'Arakan et les Japonais ont perdu beaucoup de monde dans des contre-attaques vaines entre Maungdaw et Buthedaung.

Victor-Emmanuel propose un plan

Naples, 29 (P.A.) — Le roi Victor-Emmanuel a offert de former un gouvernement "à base plus large" après la prise de Rome par les Alliés, a-t-on révélé, hier. Selon le même plan, le parlement italien serait élu moins de quatre mois après la signature de la paix.

Le programme personnel du monarque pour le gouvernement italien a été rendu public par Vito Reale, ministre de l'Intérieur, dans un discours prononcé à un ralliement du parti démocrate italien à Potenza, dimanche dernier, et rapporté pour la première fois hier.

Le programme en sept points du roi Victor-Emmanuel prévoit que le présent ministère restera au pouvoir jusqu'à ce que le gouvernement retourne dans la capitale.

Pas de vacance de Pâques pour King

Ottawa, 29. (P.C.) — Le premier ministre King s'attend à être très occupé durant la vacance de Pâques et à travailler comme à l'ordinaire à Ottawa.

Au sortir du dernier caucus libéral précédant la vacance de Pâques, il a dit que le ministre des Finances Ilsley serait alors de retour de son congé et que les ministres s'occuperaient de préparer le budget et la législation qui seront étudiés par le Parlement après la vacance.

"Je n'ai besoin d'aucune vacance, dit-il, je n'ai jamais été si bien dans ma vie." M. King a ajouté que le caucus avait été très bien, mais il na pas donné d'autres détails.

$11,116,155. pour la Croix-rouge

Toronto, 29, (P.C.)— Les dernières souscriptions à la Croix-Rouge ont porté le total perçu dans la campagne nationale à $11,116,155, annoncait-on hier au quartier-général de la société. L'objectif de la campagne, qui s'est terminée le 18 mars, avait été fixé $10,000,000. L'Ontario, à qui l'on avait demandé de souscrire la moitié de l'obectif national, a souscrit $5,770,000.

Churchill a demandé un vote de confiance

(Par James M. Long)

Londres—29— (P.C.)— Le premier ministre Churchill est entré aux Communes aujourd'hui pour y être applaudi par la députation, répondant ainsi au défi constitué par la défaite d'une voix subie, hier, à la Chambre, il demanda immédiatement un vote de confiance dans son gouvernement.

Il reprit immédiatement la question des salaires des professeurs à laquelle un amendement fut ajouté, hier, en dépit de l'opposition du gouvernement pour déclarer:

"Les événements de la journée d'hier nécessitent un changement dans les affaires du gouvernement Il ne serait pas possible pour le gouvernement de laisser les choses où elles en sont.

"A cette période importante de la guerre il ne doit pas exister de doute sur le support que le gouvernement reçoit de la Chambre.

"C'est pourquoi nous avons décidé de reprendre le projet de loi d'éducation en comité et de retirer telle qu'amendée la clause 82.

"Cette mesure, dit-il, doit être interprétée comme un vote de confiance dans la présente administration.

Les alliés ont dû abandonner deux collines

(Par Lynn Heinzerling)

Naples, 29, (P.A.) — Les troupes hindoues Gurkha qui ont tenu avec un tel acharnement à la collinne du pendu, point exposé juste en dessous de Monastery Hill qui domine Cassino ont été retirées, a annoncé le quartier-général allié, au moment où un violent tir d'artillerie était dirigé contre la ville et les alentours.

Au même moment les photographes alliés rapportaient que les bombardiers moyens avaient coupé toutes les voies ferrées deliant le nord de l'Italie au front de bataille.

La colline du pendu a été occupée par les troupes Gurkha depuis deux semaines et elles ne pouvaient être ravitaillées que par voie des airs. Le retrait des troupes néo-zélandaises de la colline 202, sur les pentes de Monastery Hill a aussi été annoncé.

Les Russes ont pris Nikolaiev ils assiègent Iasi et sont à 40 milles de la Tchécoslovaquie

Londres, 29 (P.A.) — L'état de siège a été proclamé dans la région des champs pétrolifères de Ploesti, en Roumanie, annonçait hier soir l'agence de nouvelles soviétique TASS. Le régime de terreur grandit d'heure en heure dans les Balkans à mesure que progresse l'Armée Rouge. La police roumaine a reçu l'ordre de tirer sur toute persone à qui l'on demanderait de s'arrêter et qui ne le ferait pas.

On a rapporté que les Russes étaient à prendre d'assaut Iasi, 170 milles au nord-est de Ploesti.

Entre temps, une dépêche de Zurich, en Suisse, nous apprend qu'il y a eu des centaines de suicides à Budapest par suite de l'occupation de la Hongrie par les Allemands et ques les Nazis sont à effectuer une purge dans la capitale hongroise.

On a appris ici en même temps que le gouvernement fantoche de la Hongrie sous contrôle nazi avait dissous les partis social-démocrate et paysan.

(Par Tom Yarbrough)

Londres, 29. (P.A.)— L'Armée rouge est rentrée hier dans Nikolaiev, ancienne base de la flotte soviétique de la mer Noire, à l'embouchure du fleuve Boug, et elle a franchi ce cours d'eau 60 milles en amont dans une poussée rapide en direction du sud et des défenses secondaires et croulantes d'Odessa, a-t-on annoncé hier soir à Moscou.

En Roumanie, d'autres forces soviétiques étaient à l'assaut de la ville ferroviaire d'Iasi, a déclaré Radio-Berlin, mais Moscou n'a pas confirmé cette nouvelle. Si cette nouvelle est vraie, il s'agit là de la première invasion d'un territoire axiste par les Soviets.

Dans la partie sud de la Pologne d'avant la guerre, les Russes se sont portés à moins de 40 milles de la Tchécoslovaquie en s'emparant de Gvozdets, centre de district de la région de Stanislav, 11 milles seulement au nord-est de Koloméa, sur la voie ferrée Cernauti-Lwow. Ce qui représente une avance de dix milles depuis Gorodenka, qui a été pris lundi.

Radio-Berlin a été la première à parler d'une tentative russe pour s'emparer d'Iasi, ancien quartier-général du commandant allemand défait des régions sud, le feld-maréchal Fritz Erich von Mannstein. Elle a ajouté que les assaillants avaient manqué leur coup, mais sans donner plus de détails.

Nikolaiev a été pris par les vétérans de Stalingrad de la troisième armée d'Ukraine, que commande le général Rodilon Y. Malinovsky. De son côté, la première armée d'Ukraine, que commande le maréchal Gregory K. Zhukov, s'est frayé un chemin dans les faubourgs de Cernauti et elle marchait précipitamment en direction de l'ancienne passe Tatar, route d'invasion des Carpathes, près de Moros-mézo.

La chute de Cernauti, 115 milles au nord-ouest d'Iasi, était considérée comme imminente, de même que celle de Tarnopol, clef de voûte des défenses allemandes dans la Pologne d'avant la guerre où de violents combats de rue se déroulent depuis plusieurs jours.

Le haut commandement allemand a annoncé de même une autre attaque russe contre Kovel, à 170 milles de Varsovie, sur la principale route d'invasion de la capitale de la Pologne. Il a parlé, de plus, de violents combats près de Brody, 50 milles seulement au nord-est de Lwow et une des plus grandes jonctions ferroviaires de l'Europe, 100 milles au sud de Kovel.

On parle de plus en plus de panique parmi les populations des pays axistes satellites. Les radios allemande et roumaine suppliient les populations balkaniques d'arrêter "les hordes bolcheviques."

Incursions des Alliés au front de l'Australasie

Quartier-général allié, sud-est du Pacifique, 29. (P.A.) — Les bombardiers alliés ont laissé tomber 292 tonnes d'explosifs au cours d'incursions contre des bases enemies de la mer de Bismarck, annonce aujourd'hui le quartier-général.

Les bombardiers ont atteint Kavieng, en Nouvelle-Irlande, Rabaoul, en Nouvelle-Bretagne, des positions japonaises de l'île Bougainville, dans l'archipel Salomon, et des bases ennemies de Wewak et de la baie Hansa, sur la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée.

74 tonnes de bombes sont tombées sur Wewark et 84 tonnes sur les ouvrages japonais de la baie Hansa. Rabaoul, cible quotidienne des as alliés, a encaissé 46 tonnes de bombes.

Quatre aéroports français ont subi un assaut copieux

(Par W.-W. Hercher)

Londres, 29. (P.A.) — Dans une bataille d'une intensité montante contre les bases d'ou la Luftwaffe défend l'Europe, de 250 à 500 bombardiers lourds des Etats-Unis ont laissé tomber des explosifs et des bombes incendiaires sur quatre aéroports du nord de la France. Ces raids ont eu lieu hier.

La nuit précédente, les appareils Mosquito de la R.A.F. ont fait une incursion, sans subir de pertes, dans l'ouest de l'Allemagne. Les raiders de la journée d'hier, sous forte escorte, ont pilonné Chartres, 40 milles au sud-ouest de Paris; Châteaudun, 30 milles plus au sud-ouest; Reims, 80 milles au nord-est et Dijon, 160 milles au sud-est de Paris.

Les assaillants ont détruit 30 avions ennemis au sol et ils ont perdu deux bombardiers et trois chasseurs.

"Incapable de provoquer la Luftwaffe au combat, est-il dit au communiqué d'hier sur les raids, l'escorte de chasseurs des Etats-Unis a attaqué les appareils ennemis au sol, en détruisant trente, y compris plusieurs bombardiers et en endommageant un grand nombre d'autres".

Ainsi, en l'espace de deux jours, la VIIIe force de l'air a attaqué douze aérodromes-clefs ennemis et détruit au moins 72 appareils nazis au sol aux dépens de huit bombardiers et de treize chasseurs.

Mémorable débat des deux chefs sur le bill de la Montréal L. H. and P.

Québec, 29. (D.N.C.) — Il n'est pas exagéré de dire que le débat qui s'est engagé, hier après-midi, à l'Assemblée législative, sur le projet de loi étatisant la Montreal Power et instituant une commission hydro-électrique, passera à l'histoire politique de cette province comme le plus mémorable dont la XXIe législature ait été témoin. Les déclaration faites en font foi.

Après le parrain du bill 17, l'honorable Wilfrid Hamel, les deux chefs ont pris la parole. L'honorable Maurice Duplessis a commencé son discours à la séance de l'après-midi et l'a terminé à celle du soir; l'honorable Adélard Godbout lui a immédiatement répondu. Tous deux ont parlé une heure et demie d'affilée en présence de la plus forte assistance que l'on ait vue, cette année, sur le parquet de la Chambre basse. Les fauteuils des conseillers législatifs et les galeries regorgeaient d'auditeurs, parmi lesquels plusieurs citoyens de marque.

M. Duplessis a condamné nettement le projet de loi, en disant qu'il ne comporte qu'un "bluff électoral", qu'une tentative de la dernière heure pour détourner l'attention de le province du "dossier chargé de méfaits du gouvernement actuel". Et il a soutenu que la Montreal Power et la Beauharnois Power sont les "deux enfants cancéreux d'un régime libéral de 44 ans."

M. Godbout a suivi le chef de l'Opposition pas à pas dans son argumentation et a répondu à toutes ses critiques.

Il a fait remarquer que le chef de l'Opposition venait de défendre la cause de la compagnie, ajoutant "qu'il n'avait jamais vu un bon avocat défendre si pauvrement sa cause". Le premier ministre a affirmé que la Montreal Power n'est pas une entreprise privée, mais un monopole et termine par une profession de foi dans l'avenir de la province avec la réforme, "ardemment désirée par le peuple", que le gouvernement met à sa disposition.

Le discours du premier ministre a soulevé maintes interruptions de M. Duplessis.

A 11 heures 20, M. René Chaloult a ajourné le débat qui se poursuivra vraisemblablement aujourd'hui.

M. DUPLESSIS

Le chef de l'opposition prend la parole après le ministre des Terres et Forêts, et affirme, d'abord, qu'il note l'aveu du ministre qu'il s'agit là "de la plus grande entreprise financière établie par un gouvernement provincial". Et cependant, ajoute M. Duplessis, pas un seul sou de toute cette entreprise financière n'a été prévu dans le budget du trésorier provincial. Le ministre a parlé d'une dépense de $150,000,000, pour l'expropriation et de $11,000,000, pour l'électrification rurale, et cependant, encore une fois, pas un seul sou de cette dépense n'apparaît au budget.

M. Duplessis déclare que le ministre a parlé pendant un heure et quart, et qu'il a consacré dix minutes de son discours seulement à l'électrification rurale, qui pour le gouvernement n'est qu'un décor dans le tableau.

Le ministre, continue-t-il, a parlé de la Beauharnois et de la Montreal Power, mais il n'a pas dit que "ce sont les deux bébes, les deux enfants cancéreux du régime libéral de 44 ans, deux enfants naturels, illégitimes bâtis par les libéraux, gavés par eux pendant 44 ans. Et c'est ce gouvernement qui pose au sauveur".

M. Duplessis: — "La Montreal Power est venue au monde dans le berceau de l'iniquité et la Beauharnois est née dans la vallée de l'humiliation. C'est avec ces deux enfants cancéreux que le gouvernement dit, aujourd'hui, vouloir pratiqher le droit et la justice."

Retour en arrière

M. Duplessis rappelle que la Montreal Light, Heat & Power a vu le jour sous le gouvernement libéral de M. Parent. En 1918, toujours sous le gouvernement libéral le gouvernement fit disparaître de la charte de la Montreal Light, Heat & Power des clauses limitant l'émission des débentures à 75% de leur

Suite à la page 10

Les livrets de rationnement

Ottawa, 29. (P.C.) — Les fonctionnaires de la commission des prix ont annoncé hier que, bien qu'ils sussent qu'aucun autre produit ne serait rationné dans un avenir rapproché et que la situation de l'alimentation était la meilleure dans quelques domaines, ils avaient inclu des coupons supplémentaires dans les nouveaux carnets de rationnement, dont on fait usage à compter de cette semaine.

On a posé des questions au sujet du coupon supplémentaire "C", qui paraissait dans l'ancien carnet et qui ne paraît pas dans le carnet actuel.

Les fonctionnaires ont dit que le nouveau livret contenait des coupons supplémentaires portant rait utiliser n'importe quand adrait utiliser nimporte quand, advenant un rationnement d'urgence.

Le Nouvelliste

Fondé le 30 octobre 1920

Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par Le Cie de Publication du Nouvelliste, Limitée
365, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée — No 3000

BUREAU A SHAWINIGAN FALLS
99a, 5ème Rue. Téléphone: 2600

EMILE JEAN, Directeur-gérant

SERVICES DE NOUVELLES:
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
Correspondants dans tous les centres du district.

Membres de la Canadian Daily Newspapers Association et de l'Audit Bureau of Circulations

REPRESENTANTS:
CANADA:
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto.
ETATS-UNIS:
Ollman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit et San Francisco.
ANGLETERRE:
Clougher Corporation, Limited, Londres.

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada: $5.00 par année; aux Etats-Unis: $7.00 par année; autres pays: $8.00.

Trois-Rivières, mercredi 29 mars 1944

Un gouvernement stable en Ontario

En prenant le pouvoir l'honorable Drew, premier ministre de l'Ontario, proclama sa détermination de gouverner sa province conformément à sa politique. Son parti était minoritaire mais l'opposition était divisée. On aurait à choisir: approuver sa politique ou la rejeter. Un vote de non confiance provoquerait une crise dont le dénouement serait inévitablement un appel au peuple. M. Drew affirma ne pas redouter une élection. Il était au pouvoir et il gouvernerait. Voilà tout.

Cette ferme attitude n'a pas déplu aux Ontariens. M. Jolliffe ainsi acculé au pied du mur mit de l'eau dans son vin; il professa ne point vouloir pratiquer une stérile opposition. D'autant plus, ajouta-t-il, que le programme de M. Drew contenait l'essentiel du programme du parti C.C.F.

Alors du moment qu'on l'appliquait! Mais M. Drew avait-il parlé sérieusement et n'avait-il pas voulu "bluffer"? Les événements devaient bientôt répondre à cette question. Le député conservateur de Haldimand-Norfolk décéda; M. Drew ordonna immédiatement de tenir une élection. C'était lancer le gant au parti C.C.F. et celui-ci, moins encore que le parti libéral, puisqu'il constituait l'opposition officielle ne pouvait se refuser à relever le défi. Haldimand-Norfolk a élu le candidat de M. Drew par une majorité absolue.

C'est donc avec une confiance accrue que M. Drew a repris le travail à la législature. Cela s'est traduit par la verdeur de ses ripostes à M. Jolliffe. Ce dernier ne semble pas trop priser le jeu, d'autant plus qu'il est neuf au jeu parlementaire. Un premier vote vient d'être donné qui fixe la position des partis à la législature de Toronto. Sur ce qui équivalait à un vote de non confiance, M. Drew l'a emporté par 50-27. Tel que prévu les libéraux ont voté avec le gouvernement. A moins de vouloir imposer un appel au peuple, ils ne pouvaient faire autrement. Ils avaient à choisir non pas pour ou contre le gouvernement mais bien pour ou contre le parti C.C.F. Logiques, ils ont opté contre.

Du point de vue pratique cela signifie que l'Ontario n'aura pas d'élections provinciales générales d'ici trois ou quatre ans. A ce régime de stabilité la province voisine ne pourra qu'y gagner.

Les Etats-Unis et l'après-guerre

On sait que l'apôtre de la Société des Nations et de la sécurité collective fut Wilson, le président des Etats-Unis lors de la première grande guerre. Il était naturel d'escompter la participation des Etats-Unis à l'oeuvre de la S. D. N. Les Etats-Unis après avoir été jeté tout le poids de leur puissance militaire et économique du côté de la France et de l'Angleterre, avaient certes décidé de la victoire. Wilson était d'opinion, et il avait raison, que son pays, après les nombreux sacrifices consentis, se devait de participer à la reconstruction de l'Europe en vue d'assurer la Paix et prévenir un autre conflit. Malheureusement le Sénat américain n'était pas gagné à l'idée de la Sécurité collective et les Etats-Unis ne firent pas partie de la S.D.N. L'abstention américaine vicia la base même de la S.D.N. En effet, les Etats-Unis étaient, dès cette époque, l'élément le plus puissant de la communauté internationale. Le retrait de nos voisins compromettait irrémédiablement le jeu efficace de toute action découlant de la sécurité collective. L'entrée subséquente dans la S.D.N. de la Russie et de l'Allemagne ne pouvait corriger cette déviation provoquée par l'absence des Etats-Unis. On aurait tort d'affirmer que la sécurité collective est une chimère. La présente guerre est la faillite de l'équilibre européen et non de la véritable sécurité collective. On peut condamner la politique suivie par la Société des Nations sans rejeter l'idée de la sécurité collective.

Il serait trop long de discuter toutes les déficiences de la Société des Nations. Toutefois, il est possible de comprendre quelques-unes des causes de l'inefficacité de la sécurité collective. Evidemment l'autorité et les décisions de la S.D.N. devaient être appuyées par des sanctions coercitives tant dans l'ordre militaire que dans l'ordre économique.

Le Pacte de la S.D.N. ne prévoyait des sanctions que sous la forme facultative. Ici encore les Etats ont refusé d'accepter jusqu'au bout la logique du système. Un texte de M. Anthony Eden est significatif: "...nos armements pourront être employés à porter secours à la victime d'une agression dans tout cas où, selon notre jugement il serait convenable, d'après des stipulations du Pacte, de le faire. J'emploie à dessein le mot "pourront", car dans un cas de ce genre, il n'y a pas d'obligation automatique d'agir militairement. Il est d'ailleurs juste qu'il en soit ainsi, car on ne saurait demander aux nations d'assumer des obligations militaires automatiques, sinon pour des territoires où leurs intérêts vitaux sont en jeu" dit M. Eden. Les sanctions dites militaires devinrent en fait des sanctions morales...

Elles n'ont pas empêché le Japon de déclarer la guerre à la Chine. De même l'Allemagne nazie n'a pas craint de remilitariser la zone rhénane. Quand à l'Italie, les sanctions morales ne l'ont pas empêché de déclarer la guerre à l'Ethiopie. En avril 1936, un ancien Président du Conseil de la République française pouvait écrire: "La S.D.N. ne condamne même plus l'agresseur mussolinien; elle constate, elle prend acte; elle regrette; elle affecte hypocritement de tenir la balance égale entre le coupable et la victime soit en ce qui touche l'échec de la conciliation, soit en ce qui concerne la violation des lois de la guerre. Ce qui est plus cruel encore, c'est ce qu'on sert derrière les formules, ce qu'on lit entre les lignes, c'est-à-dire l'aveu d'impuissance, l'abandon, l'acceptation du fait accompli". Le cas italo-éthiopien restera typique. Un diplomate avait alors raison de souhaiter qu'aucun pays ne soit un jour l'Ethiopie d'un autre pays...

Quant aux sanctions économiques, leur application fut lamentable. Les Etats-membres de la Société des Nations jouèrent un double-jeu.

Des demi-mesures n'eurent pour effet qu'irriter l'Italie sans nuire efficacement à la poursuite des hostilités contre l'Ethiopie.

Ressuscitera-t-on la Société des Nations après la Guerre! La Conférence de Moscou qui a réuni les ministres des Affaires Etrangères de la Russie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la Chine a répondu partiellement à cette question. Dans leur déclaration conjointe les quatre nations ont jeté les bases d'une entente pour sauvegarder la paix internationale, entente qui implique l'élaboration d'un nouveau système de sécurité collective.

Les paragraphes suivants ne peuvent avoir d'autre signification: (2) "Que ceux parmi eux qui sont en guerre contre un ennemi commun agiront de concert dans toutes les questions relatives à la reddition et au désarmement de cet ennemi; (3) Qu'ils prendront toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires pour se prémunir contre la violation des termes imposés à l'ennemi; (4) Qu'ils reconnaissent la nécessité d'établir le plus tôt possible une organisation générale internationale, fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les Etats épris de la paix et ouverte à la participation de tous ces Etats, grands ou petits, pour le maintien de la paix internationale et de la sécurité". N'est-ce pas revenir à l'esprit authentique de la S.D.N.?

Quelles seront les modalités de la prochaine Société internationale? Saurons-nous éviter les erreurs commises après 1918? Les liens de solidarité forgés entre les Nations Unies par les nécessités de la guerre survivront-ils à la paix? Si oui, à quel prix? Tels sont les problèmes que nous envisagerons dans le prochain article.

Que fera Staline ?

Sous ce titre, la Revue américaine bien connue "American Mercury" apporte dans son numéro de mars, un intéressant article éditorial signé par M. William Henry Chamberlin, expert en histoire et politique de la Russie.

L'auteur considère la présente politique concernant l'Europe Orientale, comme étant une politique à la Munich, c'est-à-dire dans le même genre de celle qu'on a appliquée en 1938, en permettant à l'Allemagne de s'emparer de la Tchécoslovaquie.

Soulignant que la Pologne est le pays qui a combattu héroiquement au début par les armes et par des méthodes souterraines dans la suite, il blâme certains publicistes américains qui veulent présenter la Pologne sous un jour défavorable.

Faisant allusion à quelques aspects de la vie polonaise d'avant-guerre, aspects peu compatibles avec la vraie démocratie au sens américain du mot, il écrit "malgré tout cela, la Pologne dans le temps de la plus grande perturbation a fait preuve de beaucoup plus de liberté, que les Soviets dans les années les plus libérales". L'auteur rappelle aussi que la Pologne a rejeté avant 1939, trois offres consécutives que lui avait faites Hitler de marcher conjointement avec lui contre les Soviets et que d'autre part Hitler en proposant à Staline le partage de la Pologne, a trouvé un partenaire tout-à-fait prêt à cette action.

Il refuse l'assertion des Soviets que les Pays Baltes et l'Est de la Pologne sont nécessaires pour la sécurité de la Russie, en qualifiant de tels motifs comme faux et immoraux. Et, si on permet, à chaque puissance plus forte d'annexer les territoires de ses petits ou faibles voisins pour des soi-disant raisons de sécurité, on arriverait à un accaparement illimité de territoires dans le monde entier, dit l'auteur. Et il conclut son article ainsi:

"En rapport avec l'aspect moral de la violation par Staline de la Charte de l'Atlantique, on attend en vain les voix de nos grands moralistes".

Après la publication de cet article, une cinquantaine d'éminentes personnalités américaines ont lancé un manifeste contre la solution unilatérale par les Soviets du problème concernant la Pologne.

La presse des Etats-Unis a publié une déclaration signée par une cinquantaine d'éminentes personnalités américaines de différents cercles représentant diverses opinions, qui se sont réclamés comme amis de l'Aide à la Russie; au nom de l'opinion publique américaine, cette déclaration se prononce contre la solution unilatérale par les Soviets du problème concernant la Pologne.

A propos des affirmations répétées du Gouvernement Soviétique, que celui-ci ne peut pas traiter avec le Gouvernement Polonais, présidé par M. Stanislas Mikolajczyk, parce que ce gouvernement — selon les Soviets — ne représente pas l'opinion de la Nation Polonaise, le manifeste américain dit:

"C'est à la Nation Polonaise, quand elle sera libérée, et à elle seule, de décider si elle veut reconnaître le gouvernement actuel. Entre temps, si des corrections selon les principes démocratiques, s'imposent, elles ne peuvent être dictées du dehors, et tout particulièrement par une grande puissance qui n'est pas une démocratie. Comment peut-on croire à une Pologne "forte et indépendante", prônée par les Soviets, si les Soviets eux-mêmes veulent décider unilatéralement quel Gouvernement Polonais serait considéré comme étant démocratique".

En lisant les journaux

M. Godbout et l'électricité

Le Canada, Montréal—Il convient de féliciter l'honorable M. Adélard Godbout, premier ministre de cette province, pour la déclaration très nette et fort explicative qu'il vient de donner aux journaux dans le but de présenter au public l'important projet de loi des entreprises d'électricité que l'Assemblée législative est maintenant appelée à discuter.

Les nombreuses complications qui se rattachent presque inévitablement à des lois de cette nature et de cette portée, complications que ds personnes intéressées s'ingénient souvent à multiplier, exigent des renseignements supplémentaires. Le gouvernement provincial entend en donner le plus possible, et le plus clairement possible. En quoi il procède avec discernement puisque, aussi bien, cette loi pour la création d'une hydro provinciale, d'un réseau étendu d'électrification rurale et l'étatisation d'une puissance compagnie d'électricité et de gaz, la M. L. H. & P. Cons., répond à un voeu populaire longtemps exprimé. M. A. Godbout a le droit, devant les difficultés qu'on ne manque pas de lui susciter, de rechercher l'appui du peuple.

La date du 15 avril, fixée pour la prise de possession de la compagnie d'électricité montréalaise marque un tournant dans l'histoire politique de cette province. Qu'on la retienne. Par sa législation progressiste, le gouvernement s'acquitte ici, comme en d'autres domaines, d'une autre de ses promesses à l'électorat.

Les dispositions administratives et financières que le cabinet Godbout a introduites dans le bill présenté en Chambre par l'honorable Wilfrid Hamel sont des garanties de saine gestion dans un champ d'action nouveau.

Le citoyen qui lira ce matin dans la presse de sa province, les éclaircissements que lui fournit le premier ministre, éprouvera un sentiment non équivoque de satisfaction. Enfin, une administration qui se tient debout, autrement qu'au figuré, prend fait et cause pour le peuple en mettant à sa portée, et au prix coûtant, souligne M. Godbout, les bienfaits de l'électricité. C'est avancer d'un grand pas et si rapidement qu'une partie de l'opinion en a d'abord exprimé quelque scepticisme. La déclaration Godbout, faite hier après-midi, dissipe ce scepticisme.

Mais dans l'intérêt général, bien compris, on se doit de faire à cette déclaration un accueil bruyant et si possible intimidant pour le trust dont l'activité insolite, ces temps derniers, sur cette question, s'attaque directement au droit légitime de la libre disposition par la population d'une province de ses utilités publiques.

Il faudra décentraliser après la guerre, déclare l'hon. Vaillancourt

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Nous sommes en guerre pour empêcher l'asservissement des peuples au profit du plus grand contralisateur que la terre ait jamais porté. Pour combattre cette centralisation, qui est un mal, il a fallu employer la même méthode, afin de coordonner tous nos efforts pour écraser l'ennemi. Mais ce mal, aujourd'hui nécessaire, resterait un mal si la centralisation actuelle survivait à la guerre. Il faudra donc la faire disparaître après le conflit, afin de retrouver notre liberté de pensée, d'action et de vie et empêcher que nos soldats ne retrouvent chez nous, en revenant des champs de bataille, précisément ce contre quoi ils auront combattu.

C'est ainsi que s'exprimait hier soir, au Sénat, l'hon Cyrille Vaillancourt, libéral de Québec, qui prononçait son premier discours à la Chambre haute. Il appuyait par ce discours la motion qu'a présentée l'hon. sénateur Elie Beauregard, dans le but de former un comité sénatorial d'études économiques pour étudier les projets de restauration d'après-guerre en fonction de la capacité de production, d'emploi et des conditions de travail de de chaque province.

Le discours du sénateur Vaillancourt fut un plaidoyer pour la décentralisation.

La grande faiblesse des projets de restauration, dit-il, c'est que leurs auteurs sont trop souvent ballotés par les passions politiques, les aléas des changements ou les abstractions des théoriciens. Le Sénat possède tous les éléments nécessaires pour étudier ces problèmes d'une façon pratique et réaliste, parce que ses membres sont au-dessus de ces contingences et sont en contact avec toutes les classes de la société et la population de toutes les provinces. Le comité, qu'on se propose de former, sera donc le plus représentatif et le plus réaliste.

Le défaut des solutions théoriques à nos problèmes, dit M. Vaillancourt, c'est qu'elles sont généralement trop uniformes. C'est pourquoi il faut décentraliser. Ainsi, comme solution au problème du logement, il ne serait pas pratique de construire dans la province de Québec, à cause de ses familles nombreuses, des logements de mêmes dimensions que dans les autres provinces. Il en va de même des autres problèmes, qui ne peuvent être résolus de la même façon partout. Le même chapeau ne saurait aller à toutes les têtes. Comme les besoins ne sont pas les mêmes partout, on ne peut employer les mêmes moyens pour répartir la prospérité dans chacune de nos localités. Pour y réussir, le premier moyen à employer est la décentralisation.

D'après le sénateur Vaillancourt, il faut laisser à chaque province les problèmes que ces provinces peuvent résoudre le plus facilement elles - mêmes, parce qu'elles connaissent mieux les besoins de leurs gens et peuvent, avec plus d'à-propos, apporter des solutions plus rapides, plus efficaces et plus justes. Qu'on enlève donc la machinerie des immenses usines de guerre et qu'on la distribue à travers le pays, dit M. Vaillancourt, car si l'on maintient la contralisation actuelle, on aggravera les maux sociaux qui nous affligent actuellement: villes surpeuplées, logements insalubres, taudis, troubles sociaux.

Rappelant qu'il s'est occupé toute sa vie de coopération, le sénateur québécois fait observer que le systeme coopératif est basé sur la décentralisation. Il cite à ce propos le commandeur Alphonse Desjardins, l'animateur des Caisses Populaires, qui condamnait dès 1910 l'urbanisation à outrance comme une cause de chômage et de troubles sociaux. Si l'argent de la terre sert à la terre et celui de l'ouvrier à l'ouvrier, disait Desjardins, l'épargne est utilisée là où elle est produite d'abord, elle crée la prospérité dans chacune des petites localités et la prospérité des grandes villes, la prospérité générale s'ensuit.

M. Vaillancourt admet qu'il faut de grandes usines urbaines pour certains genres de production. Mais il maintient que les industries secondaires, décentralisées peuvent produire bien des pièces et accessoires qu'il suffira d'assembler ensuite. En décentralisant ainsi on aidera l'agriculture, on ouvrira des marchés aux agriculteurs et l'on portera les gens des petits centres à mieux se connaître et à s'entr'aider davantage.

Bills de divorce

Le Sénat a en outre adopté neuf bills de divorce en troisième lecture et six en deuxième lecture. L'un de ces bills, incorporation d'une compagnie d'aviation "Fundy Air Lines" au Nouveau-Brunswick, a donné lieu à une brève discussion sur l'aviation civile. Des sénateurs ont voulu s'opposer à ce bill à cause de l'incertitude dans laquelle ils se trouvaient quant au champ d'action que les règlements de l'aviation ouvriraient à cette compagnie après la guerre. Le parrain du bill, l'honorable sénateur W. N. Foster, libéral de St-Jean, N.-B., a fait observer que le bill n'était qu'une incorporation de compagnie et que celle-ci, avant de s'engager activement dans des opérations, devrait se soumettre aux règlements de la Commission des transports et en obtenir la permission. Ce bill, dit-il, n'a aucun rapport avec la politique du gouvernement sur l'aviation civile.

L'honorable sénateur Arthur Marcotte, progressiste-conservateur de la Saskatchewan, a ajourné le débat sur la motion Beauregard.

Le problème de l'orientation

Récemment le conseil 1001 avait le grand privilège de recevoir le directeur et fondateur de notre Office Trifluvien d'Orientation, M. l'abbé Wilfrid Ethier, p.s.s. M. l'abbé nous entretint d'un sujet, qui à juste titre nous passionne tous: l'orientation.

L'orientation est née de la nécessité, dit M. l'abbé Ethier. Nommé vicaire à la paroisse St-Jacques, il me fallut faire la visite des paroissiens, c'est là, après avoir visité un certain nombre de familles, que j'ai découvert une cinquantaine de jeunes gens désorientés, que je me suis rappelé que mon programme d'étude en Europe, approuvé par Sa Sainteté le Pape Pie XI (Université Pontificale) m'obligeait à étudier la psychologie expérimentale.

En philosophie pratique, j'ai résolu de mettre en pratique l'excellente science qui doit rendre tant de services à la génération qui monte.

D'abord, j'ai constaté avec beaucoup de tristesse que les spécialistes en orientation manquaient. Alors, j'ai résolu de me perfectionner et je me suis perfectionné uniquement pour rendre service à nos enfants. C'est l'unique motif qui nous guide. Il est sérieux, apostollique et chrétien. En passant, je vous fait remarquer que j'ai signé hier mon mille quatre centième rapport de tests psychologiques. Pour signer ces rapports, il faut vingt-cinq heures de travail. C'est dire que l'examen est sérieux.

Notre système n'a pas d'égal dans aucun pays.

L'orientation professionnelle consiste d'abord en une entrevue préliminaire, au cours de laquelle nous délimitons la portée du problème qu'a à nous soumettre la personne que nous sommes appelés à orienter. Nous voyons ensuite ce que nous pouvons faire pour elle, après quoi nous l'initions à la méthode.

Une première séance d'examens, destinés à jauger l'intelligence générale, comprend un groupe de cinq tests écrits, oraux, individuels ou par groupe. Parmi ces tests, nous incluons l'épreuve "Terman", reconnue comme la meilleure au monde pour apprécier le degré d'intelligence. Nous étudions les antécédents familiaux et les facteurs héréditaires, tests suivis d'un examen physique en vue d'obtenir un diagnostic professionnel et pour apprécier le rendement possible maximum à une période dite de la vie.

Suit l'appréciation des facultés: intelligence, mémoire, imagination, tests suivis de questionnaires écrits dans lesquels le sujet relate dans l'un son expérience et dans l'autre les impressions qu'il a glanées dans ses loisirs.

Une autre série d'examens porte sur l'étude de la personnalité du sujet, son tempérament, les traits dominants de son caractère, ses complexes, etc. . .

Puis viennent l'appréciation de ses aptitudes, où il analysera ses goûts et aura l'occasion de se prononcer sur une liste de métiers sélectionnés d'après les appréciations précédentes qu'on aura été en mesure de faire. Le tout est alors compilé sur une papeterie spéciale. Le sujet écrit son autobiographie et nous éliminons postérieurement avec lui tout le superflu pour engager une discussion finale sur son avenir.

Nous ne décidons pas pour lui, mais nous l'amenons à prendre une décision personnelle, qui correspond à ses aptitudes réelles.

L'orientation des écoliers

L'orientation des écoliers est appelée pré-orientation.

Neuf cent cinquante-trois élèves de sixième et de septième années ont été soumis aux tests d'orientation. Cette première partie (tests écrits) est complétée. Il faudrait maintenant pouvoir continuer en un sens moins générique.

Nous avons comparé les résultats de ce test écrit avec la courbe du test "Terman" et je puis vous dire que le niveau mental de vos élèves correspond à la courbe de Terman aux Etats-Unis.

La courbe pédagogique cependant accuse un fléchissement un ralentissement. Le nombre d'enfants forcés de doubler leur classe est relativement plus élevé que la moyenne. Nous avons suggéré à la Commission scolaire de mettre à part les totalement arriérés, qui ralentissent l'ensemble de la classe et d'établir des classes de réadaptation pour les enfants normaux qui se laisseraient arriérer, de façon à ce qu'ils puissent continuer leur année sans être forcés de doubler.

Sur quatre cent quarante et un enfants examinés, nous avons relevé trois cent trente-six doublages (dans le cours de sixième année d'études environ).

Ce soir, Messieurs, je vous invite sérieusement à vous intéresser à l'éducation de vos enfants. Ce problème vous intéresse. Après tout, il s'agit de vos enfants. Leur bonheur, c'est beaucoup votre bonheur; leur malheur, c'est aussi beaucoup votre malheur . .

M. Roland St-Cyr, membre actif des Chevaliers de Colomb et secrétaire de la J.I.C., remercia le conférencier.

Ouverture

(suite de la page 3)

tants est encore le devoir de conservation. Celui-ci n'est pas seulement limité à notre seule personne, mais il s'étend aussi à celle de tous et chacun de nos employés. J'endosse pleinement ces mouvements de sécurité".

M. ROMEO MORRISSETTE

"Le capital humain, surtout chez le Canadien-français est considéré comme la plus grande richesse, et l'homme public doit faire tout en son pouvoir, non seulement pour le conserver, mais aussi pour l'augmenter. C'est grâce à cette conservation que vivront pour la gloire et la richesse de notre race, notre langue, nos traditions et notre foi".

M. le maire Morrissette du Cap de la Madeleine remercie M. le maire Rousseau pour son allocution et lui promet son entier concours dans le support du mouvement sécuritaire dans la région.

A LA CANADA IRON

Lundi soir, à l'usine locale de la Canada Iron Foundries, sous la présidence de M. Frank-R. Floreault, officier de sécurité pour le district des Trois-Rivières, l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail donnait, en présence des chefs d'industries des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, le premier cours d'initiation sécuritaire à l'usage des contremaitres.

M. J. Stanley McGee, directeur du club Rotary de notre ville et invité d'honneur à cette manifestation, y prononça une allocution au cours de laquelle il fit ressortir l'importance considérable du rôle de la prévention des accidents dans le domaine industriel.

On remarquait parmi les principaux invités: M. W. C. Perrot, surintendant de l'usine de la Canada Iron Foundries; M. Jack Pringle, assistant-surintendant, et les contremaitres de cette usine: M. Frank Reynolds, gérant de la Canadien Airways; M. Douglas Wynd, gérant du bureau, et M. L. H. Powers, surintendant; M. Waldo Jones, gérant de la Bates Valve Bag Co., Ltd., et quelques-uns de ses contremaitres: M. George Arthur Smithurst, gérant de la George Christie of Canada, Ltd.; MM. Thomas et J. Bradley, de la Sherwin-Williams, de Red Mills; M. Alex Stewart, de la Canadian International Paper Co., Ltd., et plusieurs contremaitres des diverses industries de la région.

M. T. H. Miller, assistant-gérant général de l'Association de Québec pour la prévention des Accidents du Travail donna aux personnes présentes la première des dix leçons que comporte ce cours d'initiation sécuritaire à l'usage des contremaitres.

M. J. STANLEY McGEE

"Je n'ai pas foi au vieux proverbe: Une once de prévention vaut mieux qu'une livre de médicaments", déclara M. J. Stanley McGee, invité d'honneur à cette réunion "Il signifie sans aucun doute," dit-il, "que la prévention est au moins seize fois plus importante que la guérison, mais il aurait été plus approprié de dire qu'une once de prévention vaut au moins une tonne de peine, car la prévention des misères causées par les accidents industriels est au moins trente-deux mille fois plus importante que les compensations et les correctifs qu'on peut tenter d'y apporter après que l'accident a eu lieu.

"C'est sur les épaules du surintendant et des contremaitres que doit retomber la responsabilité de la sécurité de l'employé. Ce sont eux qui doivent voir à ce que les modes mécaniques de prévention des accidents soient mis en vigueur sur les divers chantiers de travail. Ils doivent voir, de plus à ce que l'éducation des employés se fasse continuellement." M. McGee cita des exemples frappants d'irresponsabilité criminelle de la part de certains employeurs et contremaitres et fit un vibrant appel en faveur du travail de prévention qui s'impose chez nous comme ailleurs.

"L'Association de Québec pour la prévention des Accidents du Travail a accompli à date un magnifique travail," continua M. McGee, "mais nous avons débuté seulement et le plus fort de l'ouvrage reste encore à faire. Qu'il me soit permis de féliciter le lieut.-colonel Gaboury, gérant-général de l'Association, pour l'initiative dont il a fait preuve en inaugurant ce nouveau cours sécuritaire à l'usage des contremaitres, ainsi que M. Frank Floreault, son représentant à Trois-Rivières pour la tâche ardue qu'il s'impose. Les directeurs du club Rotary sont d'opinion que ces cours devraient recevoir l'appui des commerçants et des industriels de notre ville et de la région dans la pleine mesure du possible."

M. McGee demanda en terminant, à tous ceux présents, de faire plus que leur devoir, plus que leur part dans le domaine de la sécurité de façon à ne pas être la cause que leurs employés retournent à leurs épouses, à leurs enfants cruellement estropiés, blessés, ou même sans vie.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

(Droits réservés)

Louis-Victor Sicotte

(1812-1889)

Parmi les hommes politiques de la période l'Union, Louis-Victor Sicotte occupe un rang de choix. Il naquit à Boucherville, le 6 novembre 1812, du mariage de Toussaint Sicotte et de Marguerite Saint-Germain. Il étudia à St-Hyacinthe, s'orienta vers le Barreau, où il fut admis en 1837. Il entra dans la politique en 1851, alors qu'il se fit élire député de St-Hyacinthe. En 1853, il devint Commissaire des Terres dans le gouvernement Hincks-Morin. De 1854 à 1857, il exerça les fonctions de président de la Chambre. Il quitta ce poste pour reprendre le ministère des terres dans le gouvernement MacDonald-Cartier. Après une éclipse du pouvoir, il constitua un ministère en compagnie de sir John-A. MacDonald. Il remplissait conjointement les fonctions de procureur général. Cette administration dura du 24 mai 1862 au 15 mai 1863. Comme on le voit les cabinets ne duraient pas longtemps à cette époque en face de l'hostilité à peu près générale et l'impossibilité où l'on en était arrivé à concilier les intérêts du Haut et du Bas-Canada. Les critiques se faisaient de plus en plus amères des deux côtés de la barricade, où les deux parties s'entendaient pour attaquer l'administration et en miner les assises. En 1863, cependant, Sicotte avait démissionné de son plein gré dans le but d'accepter la charge de juge puiné de la Cour supérieure. On sait que Louis-Hypolite La Fontaine avait également quitté la politique pour accepter des fonctions judiciaires.

Le juge Sicotte demeura sur le banc durant vingt-quatre ans. Il démissionna en 1887 et décéda à St-Hyacinthe le 5 septembre 1889. En 1858, il avait été délégué à Londres dans le but d'intéresser les capitalistes anglais dans l'organisation d'un système postal jusqu'à la côte du Pacifique.

En 1937, Louis-Victor Sicotte avait épousé Marguerite-Amélie Starnes.

Est-Ce Que L'Indigestion Vous Frappe Plus Bas Que La Ceinture?

Donnez au "28" négligés le genre d'aide qui vous donne l'air d'aller

Plus de la moitié de votre digestion se fait en dessous de la ceinture — dans les 28 pieds de vos intestins. Aussi quand vous êtes atteint d'indigestion, employez un remède qui aide la digestion dans l'estomac ET en dessous de la ceinture.

Ce dont vous pouvez avoir besoin ce sont les Petites Pilules Carter pour le Foie pour donner l'aide nécessaire aux "28 pieds oubliés" d'intestins.

Prenez une Petite Pilule Carter pour le Foie avant et après chaque repas. Prenez-les suivant les instructions. Elles peuvent aider à créer un appui plus grand des trois principaux sucs digestifs dans votre estomac ET vos intestins — elles vous aident à digérer d'une façon naturelle ce que vous mangez.

Alors la plupart des gens obtiennent le soulagement qui vous fait vous mieux sentir de la tête aux pieds. Assurez-vous d'obtenir les authentiques Petites Pilules Carter pour le Foie chez votre pharmacien — 25¢.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Si vous avez des employés du sexe masculin—

Sont-ils en règle au point de vue de la mobilisation?

En vertu d'une Ordonnance rendue sous l'empire des règlements du Service sélectif national (mobilisation):

1. **Tout patron qui a à son service des employés masculins doit examiner leurs documents et faire connaître ceux qui n'auront pas exhibé des attestations indiquant qu'ils sont en règle avec le Service sélectif national (mobilisation).**
2. **Cet examen doit avoir été complété au plus tard le 1er mai 1944.**
3. **"EMPLOYEUR" ou "PATRON" comprend les employeurs ou les patrons dans l'industrie et le commerce, ainsi que les exploitants de fermes.**
4. **"EMPLOYÉ MASCULIN" désigne tout homme à votre service, y compris celui qui est de votre parenté.**
5. **Un livret intitulé "GUIDE DU PATRON" a été envoyé à tous les patrons dans l'industrie et le commerce. Une carte-réponse a été adressée aux exploitants de fermes.**
6. **Si vous avez à votre service un employé masculin et n'avez pas été averti du relevé par livret ou carte postale, communiquez avec le plus proche bureau de Placement et du Service sélectif et demandez ce livret.**
7. **Tout employeur de personnes du sexe masculin est obligé de faire cet examen, dont la responsabilité lui incombe.**
8. **Des peines sont prévues pour la négligence à effectuer ce relevé, et pour les employés masculins qui négligent de coopérer en exhibant les documents requis.**

RÈGLEMENTS DU SERVICE SÉLECTIF NATIONAL (MOBILISATION)

Ministère du Travail

HUMPHREY MITCHELL, *Ministre du Travail.* — A. MacNAMARA, *Directeur du Service sélectif national.*

B-6-44-DP



Retour à son Poste

● **Nombre d'agents d'assurance qui ont récemment vendu pour des millions d'Obligations du Gouvernement ont repris leurs postes habituels. Les hommes de l'Imperial Life ont toujours fortement collaboré aux emprunts nationaux.**

Dans son propre domaine, l'agent de l'Imperial Life travaille aussi pour le Canada; l'argent qu'il conseille aux assurés d'épargner pour la sécurité et la protection de leur famille joue un grand rôle dans le financement de la guerre.

Dans les Emprunts de la Victoire et l'Epargne de Guerre, l'agent de l'Imperial Life est un facteur important. Inutile de dire qu'il y souscrit régulièrement. Il contribue chaque jour, de façon essentielle, au programme de guerre national.

Voyez votre Représentant Local

IMPERIAL LIFE

Fondée en 1897

Siège social - TORONTO

Bureau local,
20, Immeuble de la Banque du Commerce,
Trois-Rivières

Réal Pelletier
Exclusive FOOTWEAR
TROIS-RIVIERES ET SHAWINIGAN FALLS

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 29 MARS 1944

CELA PAIE DE MAGASINER CHEZ
ZELLERS
DÉTAILLEURS AUX CANADIENS ÉCONOMES

BILLET DU MATIN

Paperasse

Un industriel de notre ville recevait ces jours derniers d'un assistant du sous-secrétaire d'un sous-comité de vérification d'un quelconque organisme de contrôle gouvernemental une quantité considérable de paperasse devant laquelle il rêva longuement.

Il y avait de quoi! Les formules de la dite enquête, (évidemment rédigées en anglais) semblaient tirées de la valise du grand Houdini par l'obscurité complète dont elles enveloppaient le sujet en lice et par le mystère profond dans lequel elles eurent le don de plonger ce particulier.

Un grand rayon de clarté cependant, une lueur de compréhension firent respirer notre homme: l'assistant du sous-secrétaire avait inclu une enveloppe-réponse qui avait servi auparavant une fois ou deux, indiquant par là la grande nécessité d'économiser le papier.

Les formules d'enquête, d'une grandeur démesurée laissaient cependant en blanc un morceau de papier dans lequel on aurait pu confectionner deux ou trois enveloppes... L'enveloppe qui enfermait toute cette paperasse aurait pu contenir une dizaine de livres de papier tant elle était vaste... et pour couronner le tout l'assistant du sous-secrétaire du sous-comité avait cru bon d'inclure une longue lettre dans laquelle il expliquait au destinataire l'urgence de l'économie du papier...

Notre ami se reprit à rêver... Puis il se rendit porter le tout chez un encadreur, désireux de conserver le plus longtemps possible ce témoignage qui pourrait servir de pendant aux discours sur la logique que prononçaient sur l'Acropole les rhéteurs de la Grèce antique.

En nous racontant le fait, notre ami ajoutait avec une pointe d'humour: "Plus je vieillis et plus je me demande s'ils n'avaient pas raison les deux savants américains qui affirmaient voici quelques années que le monde s'acheminait à grands pas vers la folie collective et prédisaient qu'il y atteindrait avant cinquante ans."

BENEDIX

G. Galarneau va expier en prison sa curiosité

Gérard Galarneau, de Trois-Rivières, qui dans la nuit de samedi à dimanche avait pénétré dans six maisons à l'aide d'un passe-partout, a été condamné à deux mois d'emprisonnement par le magistrat F. X. Lacoursière.

La plainte portée par le constable municipal Maurice Beauchesne mentionnait que l'accusé avait pénétré par effraction de nuit dans les maisons suivantes: chez M. J. Auger, 1512 Denoûe, et chez Mme Alvarez Gouin, 1995 Lajoie, chez Mme Françoise Tremblay, 538 Champflour.

C'est en sortant de cette dernière maison que Galarneau se fit pincer par la police qui était à ses trousses depuis une heure.

L'accusé avait commencé son exploration par la maison du capitaine-détective Emile Leblanc pour ensuite visiter le logement situé au-dessus, et quelques autres endroits. A chaque endroit, on avertissait la police, mais celle-ci arrivait toujours trop tard. Les policiers revenaient bredouille d'une autre alarme lorsqu'ils virent sortir Galarneau de la maison de Mme A. Gouin et l'arrêtèrent.

Me F. Lajoie c.r. était l'avocat de la poursuite dans cette cause.

Un accusé de réception papal

Le Saint-Père a remercié la Société Saint-Jean-Baptiste, de notre ville, pour les hommages qu'elle lui a fait parvenir, à l'occasion du cinquième anniversaire de son couronnement.

Le câblogramme signé par le cardinal Maglione, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XII se lit ainsi:

"Saint-Père vivement reconnaissant pour message Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières occasion anniversaire couronnement envoie paternelle bénédiction."

Une rubrique sur les aviateurs canadiens en service outre-mer

Sous le titre de "Avec les aviateurs canadiens outre-mer" nous commençons aujourd'hui la publication d'une intéressante rubrique qui nous sera envoyée à intervalles réguliers par le service des nouvelles du C.A.R.C.

Nous recommandons à nos lecteurs d'y porter un intérêt particulier, car ils y verront revenir très souvent le nom d'aviateurs de notre ville et du district.

Fermeture des magasins, le Vendredi-Saint après-midi

Pour se rendre au désir formulé par un groupe d'hommes d'affaires de la ville des Trois-Rivières, lors d'une récente retraite fermée, le Comité de la Ligue des Retraitants a entrepris d'aider à faire signer une requête chez les marchands pour que les établissements commerciaux soient fermés le Vendredi-Saint après-midi aux Trois-Rivières.

Il est entendu, par contre, que les établissements commerciaux resteront ouverts, le mercredi saint après-midi.

Plusieurs listes ont été distribuées dans le public et l'on nous disait, hier, qu'on leur fait partout un excellent accueil et que le mouvement reçoit l'approbation unanime des hommes d'affaires.

Des copies de l'entente ont été remises à MM. J.-A. Gosselin, J.-A. St-Pierre, Sylvio Carignan, M. Massé, Eddy Villemure, Ovila Ménard et Gustave Dufresne.

Voici une copie de l'entente:

ATTENDU que la tradition chrétienne a toujours consacré le Vendredi-Saint comme un jour de prière et de pénitence, sans en faire un jour chômé;

ATTENDU que les temps actuels nous font un impérieux devoir de ramener à leur pureté toutes les traditions chrétiennes;

ATTENDU que le Vendredi-Saint est observé comme jour non-juridique par les cours de justice et comme jour chômé par les banques;

ATTENDU que les magasins de plusieurs grandes villes de la province sont fermés, le Vendredi-Saint;

Les soussignés, marchands et commerçants de la cité des Trois-Rivières, conviennent par les présentes de fermer leurs magasins et établissements commerciaux, le Vendredi-Saint, 7 avril 1944, à compter de midi jusqu'au lendemain matin.

Nos représentants au Comité provincial des Cadets de l'Air

Plusieurs personnes de la région, intéressées au mouvement des Cadets de l'Air assistaient ces jours derniers à Montréal à une réunion convoquée par les directeurs du Comité Provincial de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada. Le district en question comprend la province de Québec ainsi que la vallée d'Ottawa et les représentants de 60 escadrilles comprenant 7,000 cadets assistaient à cette assemblée.

M. Aimé Montcalm, président du comité régional de cet organisme, conduisait la délégation des représentants de notre région parmi lesquels on notait entre autres: M. Philippe Villeneuve, officier-commandant de l'escadrille 226 de Trois-Rivières, M. W. Topping, membre du Comité de direction local qui représentait le président M. le chanoine Joseph Désilets, retenu par la maladie, le colonel C.E. Cross, R.C.A.M.C. représentant trifluvien sur le comité régional, Son Honneur le maire Roméo Morrissette, président du comité local de l'escadrille 350, du Cap-de-la-Madeleine, M. l'échevin Ludovic Prescott, membre de ce même comité, l'officier-commandant de l'escadrille 350 M. Roger Goulet, M. Alex Lang, officier - commandant de l'escadrille No 14, de Shawinigan, M. Paul Telmosse, secrétaire du comité local de l'escadrille 345 de Shawinigan ainsi que M. J. W. Beaulac, officier-commandant de l'escadrille No 345 de Shawinigan.

Les délégués, sous la présidence de M. C.D. Taylor, président du comité provincial de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada étudièrent plusieurs points relatifs à l'organisation du travail dans les diverses escadrilles et les façons d'amener chacune d'entre elles à son plus haut point d'efficience et notamment: les devoirs des membres des comités locaux à qui revient le soin de surveiller la finance, le recrutement, les activités sociales, l'assiduité aux cours, la publicité, la surveillance du contrôle médical, les récréations, les quartiers, barraquements, etc... l'équipement, la fanfare, les sports, etc...

De nombreuses suggestions se rapportant à ces diverses activités furent soigneusement étudiées par les membres de la délégation. On a surtout insisté sur le fait que les comités locaux (ou comités civils) se doivent de prendre à leur charge l'organisation matérielle de leur escadrille de façon à laisser à l'officier-commandant et aux autres officiers tout le temps de vaquer à l'instruction des cadets.

Aujourd'hui même, à la salle Jacques-Cartier du Château de Blois MM. C.D. Taylor et Léo Bouchard, respectivement président et secrétaire du comité provincial des Cadets de l'Air rencontrent les représentants de toutes les escadrilles de la Mauricie.

Un caporal du corps d'aviation donne son sang pour la 4ème fois

Le caporal Allan Tuck du Corps d'Aviation Royal Canadien ainsi que M. Gordon Bradley de notre ville donnaient tous deux de leur sang pour la quatrième fois hier matin à la clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge.

L'épouse du caporal Tuck a pour sa part reçu le bouton décerné aux personnes faisant un troisième don, de même que Mlle Alice Dresser, M. W. Capel et Me Roger Laroche.

Un groupe de 48 personnes dont dix dames et jeunes filles avaient répondu à l'appel de la clinique locale. On remarquait la présence de deux pères de la Fraternité Sacerdotale de la Pointe-du-Lac. Le directeur-médical, M. le docteur Ernest Rousseau faisait cependant remarquer hier à notre représentant que trente-huit autres personnes qui avaient donné leurs noms ne se sont pas présentées et n'ont pas même jugé à propos de prévenir les aides bénévoles qui se dévouent sans cesse à la préparation de ces cliniques.

M. le docteur Rousseau ajoutait qu'il valait mieux, pour ne pas compliquer outre-mesure le travail entièrement bénévole des auxiliaires de la Croix-Rouge, ne pas donner son nom si l'on n'a pas l'intention de se redre à la clinique au jour dit. Cinq médecins et une vingtaine de dames et jeunes filles se dépensent gratuitement pour l'organisation de ces cliniques et leurs efforts sont malheureusement handicapés par ces gens qui n'en saisissent malheureusement pas toute l'importance".

MM. les docteurs Maurice Bellemare, Jean-Louis Beaudry et Jean-Jacques Paquin assistaient hier matin M. le docteur Ernest Rousseau.

Appui du Jeune Commerce à la gérance

Le Jeune Commerce des Trois-Rivières a, lors de la dernière réunion de son bureau de direction, adopté une résolution dans laquelle il dit qu'il appuie encore le principe d'administration municipale par gérant et prie le conseil de ville de bien vouloir considérer les suggestions faites par les différents chefs de département, qui sont sensés être compétents dans leur sphère respective.

Au début de sa résolution, le Jeune Commerce disait qu'il avait toujours préconisé l'administration municipale des Trois-Rivières par gérant et que ce système, depuis qu'il est établi, a rendu des services appréciables à la municipalité.

Cette résolution du Jeune Commerce faisait suite à celle adoptée précédemment par le Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières et envoyée aux autres corps publics avec demande de l'appuyer.

Directeurs élus de la Chambre de Commerce

Six nouveaux directeurs ont été élus à la Chambre de Commerce des Trois-Rivières au dépouillement du deuxième tour de scrutin.

Les élus sont MM. D.-A. Bisson, président sortant de charge, J. Henri René de Cotret, Emile Jean, P. B. Kimball, Normand Labelle et Laurent Paradis.

Les six directeurs demeurant en fonctions étaient MM. J.-C. Boudreau, R. J. Clark, J.-A.D. Chagnon, Roméo Delisle, André Julien et Aimé Montcalm.

C'est parmi ces douze directeurs que l'on procédera d'ici quelques jours au choix des officiers: un président, un vice-président et un trésorier.

Le dépouillement du scrutin a été fait par MM. J.-A. Tourville, Louey Parent et Laurent Paradis.

Les nouveaux élus le sont pour un terme de deux ans.

50,000 cigarettes expédiées par les Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires de la Légion Canadienne ont fait récemment un envoi de 50,000 cigarettes aux militaires trifluviens en service actif outre-mer. Cet envoi fait à l'occasion de la fête de Pâques est la répétition du geste posé à Noël par les Dames Auxiliaires.

Les Dames Auxiliaires en plus de recueillir des fonds pour l'expédition de cigarettes s'occupent aussi de visiter les militaires hospitalisés aux Trois-Rivières et de leur distribuer des cigarettes et des friandises.

Mme R. Lapointe, présidente des Dames Auxiliaires et les membres de cette organisation profitent de la circonstance pour remercier chaleureusement tous ceux qui les encouragent en assistant à leur whist hebdomadaire du lundi soir. C'est avec les recettes de ces parties de cartes qu'elles peuvent se montrer aussi généreuses à l'égard de nos soldats.

Les cours de sécurité aux contremaitres



(PHOTO "LE NOUVELLISTE")

Photos prises à l'occasion de l'ouverture des cours de sécurité aux contremaitres, dans notre ville, sous les auspices de l'Association de prévention contre les Accidents du Travail, pour la province de Québec.
Hier soir s'ouvraient à l'hôtel de ville la série de cours de langue française. Sur la rangée supérieure de gauche à droite, on reconnait Son Excellence Mgr A. O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, son honneur le maire du Cap, M. Roméo Morrissette, son honneur le maire des Trois-Rivières, M. Arthur Rousseau, M. Paul Cooke, organisateur des cours sécuritaires pour la province, le Dr Georges Racicot, président de la section locale de l'Association ambulancière St-Jean, le directeur de la police municipale, M. Alide Bellemare, M. Frank Floreault officier de sécurité pour le district.
La photo du centre représente un aspect de l'assistance à l'hôtel de ville.
La Photo inférieure fut prise, lundi soir à la salle de la Canada Iron Foundries, où avait lieu l'ouverture des cours de langue anglaise.

Un privilège demandé pour les orphelinats

Le bureau de direction du Jeune Commerce a adopté, hier soir, une résolution demandant l'abolition des taxes provinciale et fédérale sur les comptes d'électricité des orphelinats.

Il a aussi décidé d'appuyer les démarches de la Chambre de Commerce des Jeunes de La Tuque dans ses démarches en faveur de la continuation des travaux de la route La Tuque-Roberval.

Il a aussi décidé de seconder les suggestions faites par la Chambre de Commerce des Jeunes de Lévis en faveur de l'adoption d'un drapeau national.

L'on a aussi jeté les bases d'un comité chargé d'organiser au sein de la Chambre locale le concours d'après-guerre de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes.

Six nouveaux membres ont aussi été admis dans le Jeune Commerce. Ce sont MM. Marcel Trottier, Jean-Yves Landry, Arthur Dufresne, Eugène Gendron, Harvey Rivard et Desmond Malone.

Le prochain dîner, qui avait été fixé à ce soir, a été remis au 13 avril prochain.

La colonisation sera active dans notre diocèse

La colonisation s'annonce très active pour cette année dans le diocèse des Trois-Rivières. En effet, environ 25 candidats à la colonisation ont été acceptés, nous a déclaré M. l'abbé Rosemont Masson, prêtre-colonisateur de notre diocèse. Ces colons quitteront la région immédiatement après la fonte des neiges.

Le premier départ s'effectuera vendredi de cette semaine. Il s'agit de M. Charles Ricard, 452, 16e avenue, Almaville-en-haut, qui se rendra sur le lot 21, rang 1, canton Vassal, avec sa femme et ses trois enfants: Marina, 3 ans, Chislaine, 2 ans et Jean-Roch, 1 an. La famille Ricard va s'établir sur lot bâti.

Pour les débuts tous les colons s'établiront sur des lots construits à l'avance.

M. A. Laurendeau sur la rive sud

Au cours de la semaine, M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc, sera l'invité de quelques associations comme la Société St-Jean-Baptiste et les Jeunes Laurentiens, dans plusieurs villes des Cantons de l'Est. Il y prononcera des conférences à caractère non politique sur le sujet suivant: "Comment nous libérer des chaines de la dictature économique".

On l'entendra d'abord jeudi soir à Victoriaville, dans la salle Royale. Vendredi soir, il sera à Drummondville. Samedi soir, la conférence du chef provincial du Bloc aura lieu à Asbestos, dans la salle municipale. Dimanche après-midi, il parlera à Magog et dimanche soir, à Sherbrooke, salle du Christ-Roi. Enfin, la dernière conférence de la série aura lieu à Coaticook lundi soir le 3 avril, dans la salle du Collège.

Blessé à son travail

M. Aurèle Gilbert, de notre ville, a été blessé à son travail, à la Canada Iron, hier après-midi. Il a eu deux côtes fracturées et a été reconduit chez lui quelque temps plus tard.

Ouverture des cours d'initiation sécuritaire pour contremaitres

La série de dix cours d'initiation sécuritaire à l'usage des contremaitres d'industries de notre ville et de la région s'est ouverte hier soir, à la salle de l'Hôtel de Ville au cours d'une manifestation qui groupait une centaine de patrons et contremaitres sous le haut patronage de Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, de Son Honneur le maire Arthur Rousseau, de Son Honneur M. Roméo Morrissette, maire de la cité du Cap de la Madeleine, de M. le docteur Georges Racicot, président de la section locale de l'Association Ambulancière St-Jean, de M. le directeur de police Alide Bellemare, de M. Frank R. Floreault, officier de sécurité pour le district de Trois-Rivières.

Lundi soir, à la Canada Iron avait lieu l'inauguration de la même série de cours à l'usage des industriels, contremaitres et patrons de langue anglaise.

A la manifestation d'hier soir, M. Paul A. Cooke, organisateur des cours sécuritaires pour la province donna le premier cour, en l'absence du lt-colonel Gaboury gérant-général de l'Association de Québec pour la prévention des Accidents du Travail initiateur de ce cours spécial à l'usage des contremaitres.

M. Cooke présenta à l'auditoire chacune des personnalités qui prononcèrent une courte allocution.

MGR COMTOIS

"La sécurité, j'en suis, déclara Son Excellence Mgr Comtois. Il est vrai que j'ai à m'occuper spécialement des âmes, mais elles n'existent pas séparément du corps. Je suis gardien des lois divines, lesquelles ne sont pas seulement surnaturelles. L'homme qui méprise sa vie par imprudence commet une injustice envers Dieu. Celui qui s'enlève la vie d'une façon ou d'une autre fait une injure à Dieu. Si ma présence ici rend témoignage au bien de la Ligue de Sécurité, elle vous dit aussi toutes les espérances que je fonde sur elle. Je vous conjure donc de faire votre profit de tous ses enseignements.

LE DR RACICOT

Le docteur Georges Racicot, président de la section locale de l'Association Ambulancière Saint-Jean rappelle la bienveillance qu'a toujours témoigné Son Exc. Mgr Comtois à l'égard du mouvement sécuritaire de même qu'envers celui de l'Association Ambulancière St-Jean qui lui est corollaire. Il remercie au nom de l'assistance Mgr A. O. Comtois d'avoir bien voulu assister à la manifestation d'hier soir.

M. ARTHUR ROUSSEAU

"Un mouvement qui a l'approbation de l'évêque dans une cité comme la nôtre, ça veut dire quelque chose", déclara Son Honneur M. le maire Arthur Rousseau. "Nous avons des devoirs à accomplir et l'un des plus impor-

(Suite à la page 2)

Le sergent McCulloch réputé mort pour fins officielles

Le sergent de section Everett Elmer Stuart McCulloch, fils de Mme R.E.S. McCulloch, 1571 avenue Mont-Royal, porté disparu au cours d'opérations au dessus du territoire ennemi, il y a plusieurs mois, est maintenant réputé mort pour fins officielles, d'après la dernière liste des victimes publiée par le quartier-général de l'Aviation militaire canadienne.

Rencontre outre-mer



A gauche, le soldat Daniel Brousseau, du R.C.E., époux de Madeleine Perron des Trois-Rivières, en service actif outre-mer, depuis deux ans. A droite, le Caporal Daniel Perron R.C.A.F., fils de M. et Mme Jeffrey Perron, de notre ville, également en service outre-mer depuis un an. Les deux beaux-frères se sont rencontrés en janvier dernier, lors d'un congé à Londres.

Améliorations nécessaires à l'enlèvement des vidanges

Le dernier rapport mensuel du gérant au conseil de ville laisse prévoir un programme d'améliorations prochaines dans le service de l'enlèvement des vidanges.

"Nous avons observé durant plusieurs semaines la manière dont ce service fonctionne et nous serons en mesure, avec les notes prises, de savoir exactement quelles sont les défectuosités des méthodes actuelles, car personne ne peut nier qu'il y aura des améliorations considérables à effectuer dans ce domaine.

Nous savons en effet que depuis quelque temps déjà chaque plainte portée contre le service de l'enlèvement des vidanges, a fait l'objet d'une enquête serrée.

Le souffleur

Voici ce qu'ajoute le gérant à l'item des travaux publics: "Nous avons employé le souffleur au déblayage des rues dans la glace. Pour répondre à une objection, qui paraît à première vue normale, les quelques réparations nécessaires au souffleur sont compensées bien des fois par l'économie réalisée.

Les syndicats municipaux ont demandé le tribunal d'arbitrage

A la suite de l'entrevue des délégués des employés municipaux avec le conseil de ville, M. Emile Tellier, agent d'affaires des trois syndicats municipaux, a demandé à la Commission des Relations Ouvrières et au ministre du Travail, l'hon. Edgar Rochette, de nommer une commission d'arbitrage pour fixer les termes d'une convention collective entre les deux parties.

Le syndicat de la police et des pompiers a adressé sa demande à part, mais dans le même sens que les trois autres syndicats municipaux. Il a réclamé lui aussi une Commission d'arbitrage pour régler son cas.

On sait que le conseil a décidé de ne pas négocier directement avec les syndicats municipaux, non plus que discuter avec un conciliateur. Il a tout simplement demandé de remettre toute la question à un tribunal d'arbitrage, afin d'éviter les frictions.

Notre ville sera probablement la première à connaître l'arbitrage en vertu de la dernière loi ouvrière.

La ville a économisé $29,000 sur l'enlèvement de la neige

Au quatre mars dernier la ville avait économisé $29,000. sur l'enlèvement de la neige, par rapport à l'an dernier. C'est ce que l'on constate en lisant le rapport mensuel du gérant municipal, M. Jean Asselin. Voici ce que dit le rapport du gérant à ce sujet:

"Nous n'avons pas préparé de rapport financier mensuel, car nous attendons toujours l'adoption du budget. Cependant à l'un des postes les plus importants du budget, c'est-à-dire à l'enlèvement de la neige et à l'entretien des rues, la cité avait dépensé, au 4 mars dernier, $33,000. comparativement à $62,000. en 1943 et $50,000 en 1942.

Le gérant compte pouvoir porter une partie de cette économie en améliorations au marché, mais d'un autre côté il faudra aussi prévoir, pour l'augmentation de l'intérêt sur les emprunts temporaires, par suite du retard dans l'adoption du budget.

Nouveau cours à l'école d'arts et métiers du Cap

Cap-de-la-Madeleine, 29 (D.N.C.) —Pour répondre aux nombreuses demandes de la part de jeunes hommes désirant suivre les cours du Centre d'Initiation Artisanale de notre ville, notre école d'arts et métiers commencera, au début d'avril, un nouveau cours régulier.

C'est ce que nous déclarait, hier, M. Lucien St-Arneault, professeur en charge de cette école établie dans notre ville depuis l'automne dernier.

Et M. St-Arneault d'ajouter: "A notre école, en plus d'une formation technique, l'élève reçoit une bonne culture générale qui lui permet, après un cours complet, de faire bonne figure dans l'industrie et d'occuper ensuite des postes de confiance."

Une enquête sommaire nous a permis de constater que tous les jeunes hommes, qui ont suivi la première série de cours, sont très satisfaits et tous entendent bien entreprendre la seconde série de cours.

Comme nous le disons au début, les demandes d'inscription sont nombreuses. Cependant, les professeurs tenteront l'impossible pour accommoder le plus d'élèves possible. On nous signale même que les élèves de l'extérieur, qui désireraient suivre les cours de cette école, pourraient bénéficier de bourses d'études. C'est un avantage dont plusieurs voudront se prévaloir.

Les inscriptions pour la nouvelle série de cours doivent se faire immédiatement. Etant donné que les places sont limitées, il y a lieu de faire diligence. Les inscrits seront ensuite avisés de la date officielle de l'ouverture des cours.

Rappelons que l'école des arts et métiers est établie dans l'ancienne école St-Thomas rue Bellerive. Au début l'on s'installa au soubassement de l'Académie Pierre-Boucher. Quelques semaines plus tard à cause de l'exiguité de ce local, la Commission scolaire mit toute l'école St-Thomas à la disposition du Centre d'Initiation.

Le retard du budget coûte $5000 à la cité

Le retard apporté dans l'adoption du budget coûte de l'argent à la cité. C'est le gérant municipal, M. Jean Asselin qui le signale au conseil, dans son rapport mensuel.

Voici ce qu'il écrit à ce sujet:

"Si le budget était adopté le 31 mars comparativement au 31 janvier, l'an dernier, la ville perdrait de ce fait $5,000. Vous pouvez calculer environ $2,500. pour chaque mois additionnel.

En effet parce que le budget n'est pas voté, la ville doit recourir à des emprunts temporaires et payer des intérêts.

Le délai apporté dans l'adoption du budget retarde aussi l'envoi des comptes de taxes.

Marcel Mousseau, du régiment des Trois-Rivières

Rédigé pour la Presse Canadienne par Maurice Desjardins, correspondant de guerre des journaux de langue française (Tous droits réservés par la P. C.)

- x -

Londres, le 14 mars. (P.C.) (Retardée) — Tout récemment, le ministère des Approvisionnements demanda aux quartiers-généraux de l'Armée canadienne quelques officiers et sous-officiers ayant participé à la campagne de la Sicile dans un régiment de chars d'assaut.

L'un de ceux choisis, le sergent Marcel Mousseau, de Montréal, partait bientôt pour une tournée de certaines usines anglaises. A plusieurs reprises, il adressa la parole aux ouvriers et les félicita de leur beau travail. "Sans vous," dit-il, "qui fabriquez des tanks, des avions et des munitions, nous ne pourrions faire de guerre à l'hitlérisme."

Mousseau est revenu enchanté de sa tournée et a l'espoir de retourner bientôt au service actif. Mais il y a son bras . . .

Reportons-nous au début de la campagne de la Sicile.

"Ah! ils m'ont pincé!" et le sergent Mousseau s'affaisse, arrêtant de sa main le flot de sang qui jaillit de son épaule gauche. Une volée de balles de mitrailleuse a porté au but.

Débarqué en Sicile avec le Régiment des Trois-Rivières, Mousseau était en reconnaissance dans son transport Bren, près des positions ennemies, il était descendu de sa chenillette et s'était mis à ramper pour faire le relevé des effectifs ennemis devant lui. Il était revenu faire le rapport de sa découverte et, comme il s'apprêtait à sauter dans le véhicule, il fut blessé.

Mousseau garda de longs mois le lit dans un hôpital en Afrique du Nord. Puis il fit un long stage dans des hôpitaux d'Angleterre. Presque parfaitement rétabli, il fut congédié, fin de février, de nouveau prêt à servir.

Sa mère, Mme Aurore Mousseau, habite 1482A, rue Montcalm, Montréal.

Verdict de mort accidentelle par le jury du coroner

Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle à l'enquête présidée, hier soir, à la morgue Rousseau & Frère, par le coroner du district, le Dr Adélard Tétreault, sur la mort de M. Freddy Diamond, 60 ans, trouvé sans vie, lundi avant-midi, à la gare de l'hôpital-sanatorium Cooke. Il succomba, semble-t-il, après avoir absorbé une forte quantité d'alcool à friction.

Filles et femmes demandées
pour industrie de guerre à Toronto
Opératrices de machines et inspectrices. Expérience non requise, nous vous enseignerons. Un représentant de la Compagnie recevra les personnes qui se présenteront mercredi et jeudi,
les 29 et 30 mars
aux bureaux du Service Sélectif à Trois-Rivières.

1¢ LA VENTE ORIGINALE 1¢
"REXALL" à 1 SOU
commencera, *jeudi, le 30 mars*
POUR TROIS JOURS
Profitez des aubaines, demandez notre circulaire ou voyez nos vitrines.
Pharmacie St-Maurice — 920, St-Maurice — Tél. 606
Pharmacie Royale — 436, Laviolette — Tél. 689
R. Leroux, B.A., B.PH., propriétaire — Trois-Rivières

Premier contingent de Shawinigan parti pour l'arsenal de Toronto

Shawinigan, 29— Un premier contingent d'une quarantaine de jeunes gens et de quatre jeunes filles a quitté Shawinigan hier soir pour le York Arsenal, de Toronto, usine de munitions de guerre et d'obus de tous les calibres. Un autre contingent partira jeudi soir de Shawinigan. L'effectif masculin est maintenant réalisé, mais on compte recruter encore une centaine de personnes de sexe féminin dans notre ville, nous a déclaré hier M. W. H. Notman, gérant de personnel de la York Arsenal. Mlle McAdam, en charge du personnel à York Arsenal, était ici, et se rendra aussi aux Trois-Rivières, pour aider au recrutement féminin.

M. Notman était accompagné de MM. Déry, Maurice Décary, du Service Régional du Bureau Sélectif, et ils nous ont fait l'éloge du groupe qu'ils ont recruté. Ils nous ont aussi loué la coopération magnifique de M. Marcel Bellefeuille, gérant du bureau du service sélectif, à Shawinigan, et de M. Bergeron, du même bureau, car c'est avec leur concours qu'ils ont travaillé. Cette usine York Arsenal est la propriété du gouvernement canadien.

Le groupe parti hier comprend Roger et Marcel Paquette, Maurice Fournier, Edmond Gignac, Roméo Fay, Marcel Blais, John McCulloch, Lionel Grenier, Emilien Levesque, Léon Garand, Léodore Richard, Paul Vaugeois, Robert Guertin, Léo Drolet, Adrien Mongrain, Raymond Blais, Emile Vennes, Solem Desaulniers, Georges Lahaie, Fernand Bournival, Henri Morris, Roméo Boisvert, Jean-Marc Gélinas, Gilles Filion, Joseph Paquin, Léonidas Vallières, Marcel Crête, Jean-Paul Lachance, Jean-Paul De Carufel, Walter Neve, Roger Auger, Gaston Arcand, Walter Moffatt, Laurier Chandonnet, Robert Gervais.

MM. A. Lacoursière et G. Hardy chez les Jeunes demain

Shawinigan, 29.— La Chambre de Commerce des Jeunes présentera demain soir, jeudi le 30 mars, son second souper-causerie du mois de mars. Cette réunion aura lieu à l'hôtel Royal, et donnera lieu à l'exposition de deux travaux. M. Charles Hébert occupera la présidence du souper, tandis que M. M. Arthur Lacoursière, jeune et talentueux architecte de notre ville, nous entretiendra de la profession dans laquelle il évolue depuis près d'une dizaine d'années, après de brillantes études, l'architecture, et que M. Gaston Hardy, en charge du service du bien-être aux usines locales de l'Aluminum Company of Canada Ltd, nous entretiendra des multiples aspects de cette importante fonction.

La réunion commencera exactement à sept heures quinze. Chacun est prié d'être à l'heure.

Un des organisateurs de cette belle fete était M. Oscar Ruel

Shawinigan, 29.— Un malheureux oubli s'est glissé dans notre rapport des fêtes offertes en fin de semaine à MM. Eugène Dumas et H. A. Beaudet, de l'hôtel de ville, quand un oubli de notre part a fait sauter le nom de M. Oscar Ruel, l'un des membres du comité d'organisation qui se sont le plus dévoués. Nous nous excusons de cette omission auprès de M. Ruel.

Le flair du chef Longval résoud deux mystères

Shawinigan, 27 — Grâce à son flair, notre chef de police, M. J.-N. Longval, a réussi à éclaircir au cours de la dernière semaine deux affaires assez mystérieuses.

Le premier cas est celui de la disparition de trois billets de chemin de fer, aller et retour, pour Toronto, à la gare du Pacifique Canadien à Shawinigan. Vers 10 heures demie, vendredi matin, le chef fut averti de cette disparition, et il commença son enquête. A midi demi, il avait recueilli tros confessions prouvant irréfutablement qu'un jeune homme, employé depuis quatre jours seulement à la vente des billets, avait subtilisé les trois billets, et en avait passé les trois billets, et en avait passé deux à des compagnons. Les trois billets furent également restitués. Cet employé peu scrupuleux a été congédié, mais aucune plainte n'a été portée contre lui, du moins jusqu'à présent.

Un autre cas, c'est celui de l'échange dont vint se plaindre un individu au chef de police. Il était dans un hôtel, et quand il alla pour remettre son pardessus, il s'aperçut qu'on avait pris le sien et qu'on lui en avait laissé un autre passablement plus usagé. Le chef demanda à garder ce pardessus pour enquête. Dans la poche, il trouva un bout de papier, sur lequel étaient indiquées certaines quantités de peintures et autres matériaux de construction. Ce type qui avait volé le perdessus devait donc avoir acheté de la peinture. Le chef alla à tous les endroits où on vend de la peinture, et découvrit une piste plus claire. Il fit chez un marchand de bois une visite qui le renseigna encore mieux. Et bientôt, le chef put se rendre à Mont-Carmel et reprendre le pardessus volé. Le jeune homme qui détenait ce pardessus prétendit s'être trompé, après avoir pris un coup un peu fort, et déclara qu'il se proposait de le restituer.

Aucune plainte n'a été portée, le propriétaire étant amplement satisfait de recouvrer son paletot.

Au cercle des Filles d'Isabelle

Shawinigan, 29.— Le cercle d'étude des Filles d'Isabelle tiendra ce soir sa seconde réunion régulière du mois de mars. A cette occasion, deux causeries seront présentées, en plus des commentaires, en marge des sacrements, que fait à chaque séance, M. l'abbé Léonce Panneton, aumônier du cercle d'étude. Mlle Jeanne-Mance Gagnon, d'Almaville-en-Bas, traitera en substance le sujet suivant: "Dans les conditions actuelles, quelle doit être l'attitude de la jeunesse à l'endroit du mariage?"

Mme Pierre Poissant, qui est incidemment la présidente du cercle d'étude, a été désigné par le sort pour traiter le sujet tiré, à chaque séance, de la boite aux questions.

Cette soirée commencera à huit heures quinze.

Les ateliers de la Croix-Rouge fermeront du 4 au 11 avril

Shawinigan, 28 — Les ateliers de la Croix Rouge, à l'Ecole Technique, fermeront après la séance de travail du mardi 4 avril, et rouvriront ensuite le mercredi 12 avril.

On s'efforcera, autant que possible, d'assister aux séances de cette semaine, afin que tout l'ouvrage puisse être fait au temps requis et terminé sans retard.

NOS CONCERTS

L'ensemble Bary enchante son auditoire

Shawinigan, 29.—L'ensemble Bary, clôturant la saison des concerts à Shawinigan, a causé une impression magnifique et donné le plus beau, peut-être, de nos trois récitals.

Ce quatuor, composé de Gertrude Bary, pianiste, Lorna Wren, flutiste, Mara Sebriansky, violoniste, et Virginia Peterson, violoncelliste, est d'un fondu merveilleux, et chacune des jeunes femmes qui le composent est une soliste de premier plan, qui pourrait donner un concert à elle seule.

L'ensemble a joué une suite de Purcell, Romance de Wagner, Coquelicot Rouge, de Glière, Londonderry Air, arrangé par Kreisler, Valse des Fleurs, de Tchaikowsky. On voit ce que la discipline peut amener de perfection et d'ensemble, de fondu, aussi, chez des artistes toutes d'une transcendante technique et qui servent une cause commune. Aucun instrument ne domine, tous ne font qu'un, et c'est merveilleux.

Mlle Gertrude Bary, fondatrice du quatuor, s'est montrée une grande pianiste, dans la sonate en si bémol opus 27, de Beethoven. La technique pianistique n'a aucun secret pour elle. En rappel, elle donna Etude en si mineur, de Chopin. Elle s'est aussi révélée une merveilleuse accompagnatrice.

Mlle Wren, flutiste, a révélé un sens musical profond, une technique sûre et un phrasé impeccable dans une scène d'Orphée, de Gluck dans la Valse en si bémol opus 116 de Godard, et elle a été vivement rappelée, pour donner Tambourin.

Mara Sebriansky, Gertrude Bary, Virginia Peterson ont ensuite uni leur talent dans le caractéristique trio en ré mineur de Mendelssohn. Il est de forme classique, et demande une interprétation sans reproche. Celle d'hier soir est classique à l'égal de la composition.

Virginia Peterson s'est révélée une merveilleuse artiste, d'une technique merveilleuse, et d'une sonorité opulente, maitresse absolue de la demi-teinte, dans le Largo de Handel, Rhapsodie Hongroise de Popper et le Cygne de St-Saens.

Mara Sebriansky a révélé des dons brillants, et une technique pleine d'assurance dans des morceaux qui demandent une sûreté absolue de l'archet et de tous les effets qu'on attend du violon. Elle a été vivement rappelée après avoir joué Allegro non troppo de la Symphonie Espagnole de Lalo et une danse tzigane.

Ce quatuor a été à tous points de vue une révélation. La Société des Concerts nous a fait une surprise en nous le présentant. C'était tout à fait nouveau, et c'était tout à fait beau.

Le Père Fréchette parle du paganisme au cours des âges

Shawinigan, 28. — Le Révérend Père Isidore Fréchette, c.s.v., du scolasticat de Joliette, a prononcé samedi soir, devant un auditoire de choix, groupant surtout des membres des Filles d'Isabelle, des Chevaliers de Colomb et de leurs amis, une conférence très intéressante et fort documentée sur le paganisme à travers les âges.

Cette causerie a constitué une histoire fort bien brossée du paganisme chez les peuples antiques, peuples d'Afrique, peuples d'Asie, peuple grec, peuple romain, c'est-à-dire avant l'avènement du Christ. Il a ensuite étudié le paganisme au cours des siècles suivants, pour en arriver au paganisme des nations modernes.

Il y a le paganisme des gens qui n'ont jamais connu autre chose, des peuplades qui n'ont jamais été évangélisées, de ceux qui n'ont jamais été éclairés. Il y a aussi le paganisme des gens qui connaissent le christianisme, mais ne veulent pas le pratiquer, à cause des vertus qu'il demande, des sacrifices qu'il exige. Des pays sont entièrement païens, parce que jamais ils n'ont connu autre chose. Des milliers de gens, dans les pays les plus chrétiens, sont païens, de fait, même si, en principe, ils se disent chrétiens et catholiques pratiquants. Ils sont païens dès qu'ils sont sortis de l'église, chacun de leurs gestes, chacune de leurs paroles semble un oubli du catholicisme qu'ils prétendent pratiquer, et que, de fait, ils dépouillent en sortant de l'église où ils passent une heure par semaine, tout au plus. C'est le paganisme infiltré, insinué dans les moeurs modernes.

Le paganisme d'aujourd'hui est bien différent du paganisme d'autrefois, du paganisme antique. Mais il n'est pas mieux. Autrefois, c'était un paganisme systématique. Aujourd'hui c'est souvent un paganisme inconscient, mais tout aussi réel.

Le conférencier a été présenté par Mlle Louise Poirier, régente des Filles d'Isabelle, à Shawinigan, et députée de district. M. François Roy, grand chevalier de Colomb à Shawinigan l'a remercié en termes forts spirituels.

Carnet social

Shawinigan, 29.— Mme Emmanuel Baril (Yvette Bergeron), est de retour de New-York, où elle a assisté à la convention internationale des coiffeuses.

M. Ulric Fortin, de Senneterre, est en visite chez M. et Mme Ulric Filiatrault.

M. M. Deschênes, député fédéral d'Athabaska, Alberta, de passage chez M. et Mme H. A. Beaudet, de Shawinigan, en fin de semaine.

Mme Ludovic Lapointe, des T.-Rivières, et Mlle Madeleine Lapointe, de Québec, en promenade à Shawinigan, ces jours derniers.

M. Arthur MacNicol est de retour à Shawinigan, après un stage de plus d'un an dans l'armée.

Le lieutenant Desaulniers, du camp de Sorel, en fin de semaine à Shawinigan, chez ses parents, M. et Mme Nap. Desaulniers.

Conférenciers demain soir





Shawinigan, 29 — M. Arthur Lacoursière, architecte de notre ville, et M. Gaston Hardy, du service du bien-être, à l'Aluminum Co. of Canada, de Shawinigan, seront les deux conférenciers du souper de la Chambre des Jeunes, demain soir. Chacun parlera de ses occupations professionnelles.

Demande faite à Ottawa en faveur de M. A. Gigaire

Shawinigan, 29. — Le conseil de ville, à une séance présidée par le pro-maire, M. l'échevin J.-E. Ménard, a adopté unanimement une résolution proposée par l'échevin Adem Grenier et secondée par M. l'échevin Philias Lambert, pour faire suite à la requête que l'on avait faite à M. Gigaire de construire sa manufacture de portes et de chassis sur un site autre que celui qui est actuellement le sien, sur la rue Ste-Cécile.

Dans cette résolution, le conseil demande au régisseur fédéral de la construction, à Ottawa, de lui permettre au plus tôt de construire cette usine, sur un terrain obtenu, il y a déjà quelques temps, de la Shawinigan Water & Power, et situé sur le Chemin de la Fonderie.

M. Gigaire a récemment donné au conseil l'avis réglementaire de demande de permis, de 30 jours, et à la prochaine séance, le conseil sera vraisemblablement en mesure d'accorder à M. Gigaire le permis demandé.

Petites nouvelles

Almaville, 29 (D.N.C.) — Mlle Doris Parsons, de Corner Brook, Terre-Neuve, en promenade ces jours derniers chez M. et Mme Anicet Gagnon, autrefois de Corner Brook.

M. l'abbé Lionel Champagne aux Trois-Rivières, ces jours derniers, où il a chanté le service de sa grand'mère, Mme Philippe Champagne. Ses petits-fils M. Paul-Emile Champagnes (Mme Champagne et leurs enfants, Gaston et Jean-Marie, et son fils Philippe, qui demeurent ici, se sont aussi rendus aux funérailles.

Mme Jean Clavel en promenade aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. Roger Angel de passage à Montréal, ces jours derniers.

M. J.-A. Landry de retour d'un voyage d'une semaine au Nouveau-Brunswick.

Mutations de propriétés

Par l'entremise de Georges Dion, agent d'immeubles, 18b, 5ième rue, Shawinigan Falls, M. Alfred Blouin a vendu sa maison située sur la rue St-Joseph à M. O'Brien Bergeron.

Georges Dion a vendu son terrain du Cap-de-la-Madeleine à M. Raymond Dusablon.

4e gala annuel des Midinettes

Shawinigan, 29.— Tel que nous l'avons annoncé la semaine dernière, les Midinettes nous reviendront les 24 et 25 avril. Aussi règne-t-il chez elles une effervescence grandissante.

Le programme musical très soigné qu'elles préparent actuellement, ne pourra manquer de réjouir le public, auquel on servira, artistiquement et toujours avec le goût le plus sûr, du Schubert, du Fauré, du Pfeiffer, du Strauss, du Blanquette, de l'Oscar Straus, du Gabriel Pierné, pour ne mentionner que quelques auteurs au programme.

L'oeuvre de Pierné, par exemple, sera toute une révélation. On sait que le compositeur, élève de César Franck et grand chef d'orchestre, longtemps à la tête des Concerts Colonne, a su affirmer par sa merveilleuse technique, une personnalité très marquée. Il a passé du grand oratorio au ballet humoristique et à la comédie musicale avec une aisance paradoxale. Sa "Ronde de Fées", choeur à trois voix égales, à la musique d'une exquise pureté, coule de course. Cependant, sous son apparente facilité, les difficultés abondent. On pourrait en dire long sur l'accompagnement, etc.

On verra comment une pièce de ce genre peut inspirer de très belles mises en scènes, et qui pourraient être magnifiques, si l'on n'avait à les réaliser et à les condenser sur un plateau grand comme la main.

Dommage que dans une ville comme la nôtre, tout semble se liguer contre l'éclosion de belles réalisations artistiques. On manque de salles et de scènes convenables (il s'agit ici, bien entendu, de scène vraiment théâtrale), d'endroits où répéter, de ressources pécuniaires.

En attendant, que les directeurs et les membres des différentes associations musicales travaillent seuls, comme des forcénés à éduquer artistiquement la population, qui autrement devrait se contenter d'une bien maigre pitance.

Qu'on se dise bien, aussi, lors du concert des 24 et 25 avril, que le spectacle aura peut-être eu des fées pour marraines, mais que ces fées ne sont autres que les trente Midinettes qui se sont appliquees sans relâche, pendant six mois, à pratiquer, polir, élaborer leur programme musical, à tailler, assembler, orner les divers costumes requis pour chaque tableau, et ceci sans l'aide de la baguette magique si précieuse aux fées de la légende.

(Communiqué)

Revue financière d'Almaville pour l'an fiscal 1943

Almaville, 29 (D.N.C.) — M. L.-O. Gélinas, vérificateur-autorisé, vient de soumettre au conseil de la municipalité du village d'Almaville le rapport de la vérification qu'il a faite des livres de la municipalté, pour l'année financière terminée le 31 décembre 1943.

Ce rapport établit que les recettes ont été de $20,351.17 et se répartissent ainsi: $9528.59 de taxes foncières générales, de taxes de commerce, de taxes de chiens, d'entretiens de chemins et cours d'eau; $572.18 d'arrérages sur taxes générales de 1942 et autres années; $271. en intérêts payés par la Caisse Populaire et en intérêts sur les arrérages de taxes; $7347.13 en comptes recevables du service d'eau et $2000 d'emprunt (débentures livrées du règlement no 55) ainsi que $632.27 provenant d'autres recettes de diverses sources. Ces recettes s'ajoutent à une balance au livre de caisse qui était le 31 décembre 1942 de $26,563.46.

Les déboursés de l'année ont été $5,523.69 pour l'administration. $1287.68 pour l'entretien des chemins, $2200.00 pour remise sur des débentures, $1341.25 pour intérêts sur des emprunts à long terme et $8830.74 d'autres déboursés. Ceci donne un total de $18,983.36 et ajouté à la solde au livre de caisse, le 31 décembre 1943. solde de $7,580.10 un grand total, paraissant aux recettes de $26,563.46.

Les revenus, ordinaires et extraordinaires ont été de $16,354.62. Le déficit de 1943, qui est de $1461.46 donne un total de $17,816.08. Les dépenses ont atteint, avec $1562.31 de dépenses extraordinaires, la somme de $17,816.08.

L'actif total, au 31 décembre 1943, était de $122,465.69.

Durant l'année 1943, la municipalité a racheté $2.200. d'obligations. Elle fait une nouvelle émission, datée du 1er novembre 1943, au montant de $28,000. pour couvrir la construction d'égouts. Durant 1943, elle a fait des égouts pour $6,723.92. Le surplus du compte capital est actuellement de $62,929.-77. Les arrérages de taxes ne sont que de $230.78.

Le déficit du compte général est de $12,881.26 soit une augmentation de $1642.51 sur le 31 décembre 1942 mais il s'explique par des dépenses extraordinaires, égouts publics pour $6723.92 dont une somme de $4723.92 a été couverte par le compte général de l'administration pour l'année fiscale 1943. Le rôle de percetpion pour le revenu de 1943, est basé sur une valeur imposable de $768,540.00 avec un taux de $0.80 rapportant $6,156.32.

Souper mensuel des Retraitants

Shawinigan, 29 — Dimanche soir, les retraitants de Shawinigan ont tenu à la salle du collège de l'Immaculée-Conception leur souper canadien mensuel sous la présidence de M. Georges Dion, du comité de St-Pierre.

A l'issue du souper, des allocutions ont été prononcées par MM. Georges Dion, Ovila Lacoursière, Polydore Beaulac, le Père Godin, s.s.s., du Christ-Roi, le Frère Félix-Marie, directeur de l'Ecole Supérieure, S. Gélinas, M. le notaire Elzéar, le Frère Elzéar, directeur du collège St-Sacrement, M. Dominique Mercier, maire de la Baie Shawinigan.

On remarquait aussi à la table d'honneur MM. J.-A. Richard, Xavier Hénault, Pat St-Cyr.

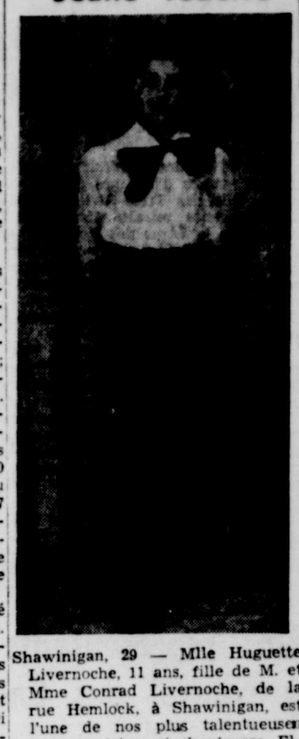
Des résolutions ont été passées à l'adresse de M. Eugène Dumas, à l'occasion de ses 25 ans de service à l'hôtel de ville, pour le féliciter, et à l'endroit de M. Germain Carbonneau, pour lui exprimer des sympathies, à l'occasion de l'incendie de son logement.

Deux réunions à Almaville ce soir

Almaville, 29. (D.N.C.) — La réunion régulière du cercle d'étude des anciens retraitants de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc, aura lieu ce soir, à la sacristie.

Vendredi, dans l'après-midi, l'office national du film présentera sa séance mensuelle, à la salle paroissiale Ste-Jeanne d'Arc. Il y aura une séance pour les garçons et une séance pour les filles. Le soir, à 8 heures, une représentation sera aussi donnée au profit des personnes adultes. L'admission est gratuite.

Jeune vedette



Shawinigan, 29 — Mlle Huguette Livernoche, 11 ans, fille de M. et Mme Conrad Livernoche, de la rue Hemlock, à Shawinigan, est l'une de nos plus talentueuses jeunes actrices et chanteuses. Elle appartient à l'Ecole d'Art Dramatique de la Mauricie, que dirige M. Lucien Bergeron, d'Almaville-en-Haut. Elle a récemment gagné un concours d'amateurs, à la salle Notre-Dame des Trois-Rivières, et a ensuite figuré, la semaine, suivante, au même programme, comme artiste invitée. Ces dernières semaines, Mlle Livernoche a paru avantageusement sur plusieurs scènes, à Shawinigan et dans les localités environnantes. On prédit un bel avenir à cette jeune et jolie artiste.

(Photo Gagné)

La Croix-Rouge a reçu $5,584. à Grand'Mère

Grand'Mère, 29 (D.N.C.) — Si nous ajoutons la somme de $40.00 souscrite par les élèves de l'Académie du Sacré-Coeur de Grand'-Mère, le total des souscriptions pour la dernière campagne de la Croix-Rouge s'élève à $5,584.44.

Au cours de la semaine dernière nous avions publié un tableau comparatif des résultats de la dernière campagne. L'objectif fixé était de $5,150.00. C'est donc qu'il a été dépassé de $430.44.

Colère qui finit mal

Shawinigan, 29 — Un individu trop coléreux s'est attiré une couple d'heures de cachot, la semaine dernière. Après avoir trop bu, il s'aperçut qu'il n'avait plus son argent, et vint se plaindre à la police. Il oubliait tout simplement qu'il avait déposé son argent en lieu sûr.

Il fit usage de l'appareil téléphonique du poste no 1, et fit plusieurs appels. Ces appels furent vains, ce qui le choqua au point qu'il brisa l'appareil en raccrochant et accompagna ce geste de bravades verbiales à l'endroit de la police.

Le chef décida alors de le calmer, en lui faisant faire quelques heures de cellule.

Décès de Mme Vve Octave Proulx

Shawinigan, 28 — Nous apprenons avec un profond regret le décès de Mme Vve Octave Proulx, née Delphine St-Germain, à l'âge de 76 ans, 6 mois, après quelques années de maladie.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Ludovic Laroche, née Aurore, et Mme Georges Godin, née Anna, un fils, Arthur, deux frères, Dosithée St-Germain de St-Zéphirin, et Philippe St-Germain, de Berlin, New-Hampshire, Etats-Unis, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au numéro 19 de la 3e rue. Le service sera chanté jeudi matin 30 mars, à 9 heures demie, en l'église paroissiale de St-Bernard.

Nous offrons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

La maison Bouvette et Fils dirige les funérailles.

Cas d'ivresse réglés par le recorder

Shawinigan, 29 — Un individu a comparu devant Me J. Lafontaine, recorder de la cité, pour répondre à une accusation de vagabondage. Il avait été trouvé en état d'ébriété et couché dans une ruelle. Il a bénéficié d'une sentence suspendue, s'agirait d'une malchance. Il avait fait quelques heures de cellule, dont le recorder a tenu compte.

Le cautionnement d'un individu accusé de désordre au poste de police, a été confisqué, quand le prévenu a brillé par son absence.

De même, un individu accusé d'avoir insulté la police, et un autre accusé d'ivresse ont fait défaut de comparaitre, et leurs cautionnements ont été saisis par le tribunal.

LES HUNS et les Japonais

Riglent avec les

TOUX ET RHUMES

Qui retardent le jour des comptes

Déjouez les avec la

MIXTURE de BUCKLEY

Les toux et rhumes sont les alliés de l'Axe, parce qu'ils éloignent le jour de la victoire en diminuant notre production de tanks, canons, avions. Ne les laissez pas saboter votre effort de guerre. Aux premiers indices d'un rhume ou d'une toux, prenez la MIXTURE BUCKLEY et demeurez au travail. Cette merveilleuse prescription déroute rapidement les rhumes et les toux et vous garde dispos pour faire votre tâche. La nouvelle formule éprouvée de Buckley est entièrement médicale — pas de sirop — agit rapidement — plus profondément. 40c et 75c partout. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.

IMPOT SUR LE REVENU

Vos rapports préparés gratuitement de 4.30 h. à 8 p.m.

M. CAYER

15, rue Joffre Tél. 3733

SHAWINIGAN

PHIL. LEVASSEUR

NETTOYEUR TEINTURIER PRESSEUR

141, 4e RUE SHAWINIGAN TEL.: 7002

Apprenez à vous souvenir des noms, pratiquez le nôtre.

852, 6e AVE GRAND'MERE TEL.: 453

TEL. 3595 GEORGES DION AGENT D'IMMEUBLES 18ème 5e RUE SHAWINIGAN

MAISONS ET TERRAINS A VENDRE

PATINAGE

Arena de Shawinigan



Dimanche, Mercredi et Vendredi soirs

VENTE "FIN-SAISON"

PRIX très réduits sur tous nos Manteaux de Fourrures!



J. ALB. DURAND Fourrures

1460, rue Notre-Dame Trois-Rivières



La préférence dont jouit le Chase & Sanborn par tout le pays est un hommage éclatant à sa SAVEUR. Essayez le Chase & Sanborn—constatez pourquoi il gagne et conserve la faveur de tous.

CHASE & SANBORN

LE CAFE SAVOUREUX TORREFIE AU CANADA

Avez-vous un costume POUR LA MASCARADE

Du dimanche 2 avril A L'ARENA

50 prix pour les plus beaux costumes

PRIX DE PRESENCE DE $25.

Hâtez-vous de préparer votre costume. Si vous désirez en louer un adressez-vous à M. Racette à l'aréna, et il vous en fera venir un de Montréal à votre goût.

Attention Cultivateurs!



CHEVAUX à vendre

Je viens de recevoir un lot de belles juments de 1200 à 1600 livres de 4 à 8 ans, bien domptées, prêtes à prendre l'ouvrage.
Ces juments sont de belles formes et de bon caractère, garanties pour donner entière satisfaction, sinon argent remis.
Une visite est sollicitée

J. A. BELLEMARE

Marchand de chevaux

Bois et charbon

302. St-Marc Tél. 2386

SHAWINIGAN

Pour une tasse de THÉ que jamais vous n'oublierez..



Rappelez-vous le nom



Chez votre épicier, en deux grandeurs commodes... ainsi que dans les sacs à thé FILTRE améliorés

Mélangé et mis en paquets au Canada

OUVRIERS DE GUERRE!

CALMEZ CETTE DEMANGEAISON

Employez le Cuticura médicinal connu dans le monde entier pour soulager et aider à faire disparaître l'eczéma et les éruptions cutanées.

SAVON et ONGUENT CUTICURA



SOYEZ CHIC pour PAQUES

Ne manquez pas de vous acheter du neuf pour étrenner à Pâques comme les autres années. Voyez et achetez nos spéciaux pour hommes et pour dames.

CHAPEAUX

pour messieurs, toutes les grandeurs et toutes les couleurs du printemps ... $2.49

pour garçons, chapeaux de la saison dans les teintes et formes nouvelles $1.99



CHEMISES de toilette pour hommes et garçons, beau broadcloth dans toutes les nouvelles teintes.

SOULIERS pour dames et demoiselles comme pour messieurs et jeunes gens, garçons et garçonnets. Toutes les pointures. Nos prix sont bas et vous économisez.



Voyez les spéciaux dans chacun de nos départements

J.A.W. MATTEAU

5¢ A $1.00

132-136, ST-MARC SHAWINIGAN Téléphone: 307

Les conservateurs-progressistes demandent un conseil "impérial" de l'aviation civile

Leur contre-partie au plan mondial proposé par M. Howe-125,000 foyers nouveaux au Canada après la guerre

(Par Henri Poulin)

Ottawa, 29.— La formation d'un conseil impérial de l'aviation pour déterminer une politique commune à tous les pays du Commonwealth a été proposée hier soir en Chambre des Communes par le député conservateur de Lake-Centre, M. John G. Diefenbaker, qui parlait au nom de son parti. La proposition conservatrice est destinée à faire la contre-partie du projet d'accord international proposé par le gouvernement canadien aux Nations unies et expliqué en Chambre des Communes la semaine dernière par le ministre des Munitions et Approvisionnements, l'hon. C. D. Howe.

M. Diefenbaker a admis tous les principes énoncés par M. Howe, mais il a fait des réserves de détail et il laisse entendre que la seule chance de salut du Canada est dans un rapprochement avec l'Angleterre.

Il considère que le principe de la liberté des airs est fondamentalement bon, mais qu'il constitue un danger pour le Canada, qui risque d'être écrasé par les Etats-Unis, s'il ne s'identifie pas avec l'Empire.

L'établissement d'un organisme de contrôle international est également souhaitable, mais le Canada, seul, risque d'y perdre sa souveraineté.

Le Canada occupe une situation stratégique de première importance, mais il risque de devenir un point géographique sans conséquence, s'il ne s'entend pas avec les autres pays de l'Empire. Tous les avions du monde le survoleraient alors sans s'y poser.

Les habitations

Au cours de la journée, la Chambre des Communes a été saisie d'un rapport d'un sous-comité de la reconstruction qui recommande la réalisation dans les dix années qui suivront la guerre, d'un immense programme de construction d'habitations urbaines et semi-urbaines, afin de répondre aux besoins d'une population qui tend de plus en plus à s'urbaniser. C'est le premier ministre qui a déposé ce rapport déclarant que 125,000 habitations additionnelles seront nécessaires dans les villes et les villages du Canada.

Crédits

La Chambre a aussi adopté les derniers chefs de crédits du ministère des Munitions et Approvisionnements après une discussion en comité qui a occupé la plus belle partie de la journée. Au cours du débat, M. Howe a révélé que la disette de main-d'oeuvre industrielle sévissait toujours même dans les industries les plus essentielles. M. Howe a donné des chiffres frappants: Il manque 30,000 hommes dans les industries de guerre de la plus haute priorité. Actuellement, l'ensemble des industries qui ont une cote prioritaire pourraient absorber pas moins de 71,000 hommes additionnels.

La construction de navires marchands a été traitée par le député de Montréal, M. Fred Rose, travailliste-progressiste. Pour lui, le gouvernement devrait modifier sa politique. Au lieu de construire des navires capables seulement de 10 ou 11 noeuds, comme c'est le cas actuellement, il devrait construire des navires beaucoup plus rapides, comme le font les Etats-Unis, afin qu'après la guerre, la flotte marchande du gouvernement puisse offrir une concurrence sérieuse aux autres flottes du monde.

Rapport du sous-comité du logement

Dès le commencement de la séance, le premier ministre Mackenzie King a déposé le rapport d'un sous-comité du logement qui recommande la construction d'au-delà de 600,000 maisons dans les dix années qui suivront la guerre. Le sous-comité propose que ces maisons soient construites dans les villes et les municipalités urbaines. Il en faudra immédiatement 125,000 dans les grandes villes et 50,000 dans les autres, si un programme adéquat doit être institué. On prévoit qu'une augmentation d'environ trois cent mille âmes en plus de l'accroissement annuel de la population urbaine viendra d'ici d'ici 1946.

Nos gars de Kiska

M. Gibson, ministre du Revenu National a ensuite annoncé que les soldats canadiens qui ont participé à l'invasion de Kiska ne seraient pas soumis à l'impôt sur le revenu.

La Chambre s'étant formée en comité pour poursuivre l'étude des crédits du ministère des Munitions et Approvisionnements, M. Tommy Church, conservateur de Toronto, a discuté de la politique du combustible et du logement en ce qui intéresse particulièrement la ville de Toronto.

Les pétroles canadiens

M. Gordon Graydon, leader de l'Opposition, a souligné à la Chambre une nouvelle d'un journal américain annonçant qu'une réserve d'un million de milles carrés dans les Territoires du Nord-Ouest avoisinant l'Alaska avait été accordée aux Etats-Unis pour y faire des recherches sur le pétrole. Le gouvernement américain a confié à l'Imperial Oil Limited le soin de faire ces recherches. Six mois après la guerre, la moitié de l'huile découverte dans ce terrain reviendra à l'état canadien.

La discussion porta sur le combustible dans l'Ouest. M. Howe a expliqué les dispositions spéciales à cette région. Le producteur, qui extrait quatre wagons de bois, peut disposer de deux à son gré. S'il expédie le troisième dans le sud de la Saskatchewan, on lui permet alors d'exporter le quatrième aux Etats-Unis et de toucher, par conséquent, un bénéfice beaucoup plus considérable à cause des prix plus élevés et la situation du change. M. Howe ne considère pas qu'il y ait suffisamment de combustible dans cette région pour justifier l'octroi des permis d'exportation.

M. FRED ROSE

M. Fred Rose, député progressiste-travailliste de Montréal-Cartier, a traité de la construction navale. Il est soucieux de l'avenir du Canada sur la mer. Ayant souligné que le Canada possède 71 cargos de 10,000 tonnes, et treize vaisseaux-citernes de 10,000 tonnes, et 13 cargos de 4,700 tonnes, M. Rose remarqua cependant que tous ces navires, qui pourraient constituer le noyau d'une vaste flotte commerciale, n'étaient pas complètement inutilisables parce qu'ils sont d'un dessin et d'une construction déjà désuète. Les navires canadiens ont une vitesse de 10 à 11 noeuds, tandis que les navires correspondants construits aux Etats-Unis peuvent atteindre 16 ou 18 noeuds. La nouvelle politique navale américaine prévoit la construction d'un navire encore plus rapide. En conséquence, M. Rose prévoit qu'après la guerre, nous aurons quantité de navires qui, à cause de leur manque de vitesse, ne pourront pas faire concurrence aux nations étrangères. Il ne voit pas pourquoi, puisque nous avons les hommes, le commerce et les ports, nous n'adopterions pas notre construction navale aux besoins futurs du pays. Les autres pays s'intéressent à l'après-guerre et prennent des mesures pour y faire face dans tous les domaines. Pourquoi pas nous?

Un vrai drapeau canadien

"Nous serions fiers," dit-il encore, "d'avoir une flotte composée de cargos rapides et arborant le drapeau canadien. Je veux dire un drapeau véritablement canadien — non pas celui que nous avons actuellement — mais un vrai drapeau canadien dont nous pourrions être fiers."

M. Percy Black, député conservateur de Cumberland, a ensuite traité de la situation défavorable de l'industrie dans les Maritimes. Il voudrait que le gouvernement établisse dans ces provinces les industries alliées à leurs ressources naturelles pour utiliser le fer, l'acier, le sel et le charbon qui s'y trouve.

M. Howe

M. Howe a ensuite donné le détail des dépenses de son misintère du 1er avril au 1er décembre 1943: les munitions ont coûté $75,855,000; les aéronefs, $12,741,000; les navires, $7,248,000; l'acquisition du solde des usines du Royaume-Uni, $5,000,000, soit un total de $100,846,127. Au cours des trois prochains mois qui restent avant la fin de l'exercice financier, M. Howe prévoit une dépense additionnelle de $48,187,000.

M. Coldwell

M. Coldwell, leader de la C.C.F., demande au gouvernement un relevé immédiat de toutes les ressources naturelles de diverses régions du pays, afin de contrecarrer la tendance centralisatrice manifeste dans le développement industriel à cause de la guerre. Il souhaite que l'industrie canadienne soit équitablement répartie entre toutes les provinces et toutes les régions du pays, afin de rétablir l'équilibre.

Il demande ensuite au gouvernement des renseignements sur les rapports financiers de la Canadian Vickers, compagnie de Montréal, dont il dit que la majorité des actions est en train de passer à des mains étrangères, notamment à une compagnie affiliée à ce qu'il décrit comme un cartel international avec quartiers-généraux à Bâle, en Suisse. Il décrit cette compagnie-mère comme la quasi-propriétaire de l'International Nickel et comme intéressée à plusieurs autres entreprises d'envergure, notamment la mine Hollinger et la Dominion Iron & Steel.

M. Howe lui répond que le gouvernement n'a aucun contrôle sur les transactions financières, que M. Coldwell décrit, mais que la compagnie Vickers n'a pas changé de gérant depuis le commencement de la guerre à Montréal.

Le pénécillin

M. Howe révèle ensuite que le Canada possède deux sources d'approvisionnements du pénécillin, une à Toronto, et l'autre à Montréal. Il ajoute que la production de ce médicament précieux a considérablement augmenté et que la quantité requise par les forces militaires est maintenant adéquate. On étudie la possibilité de mettre le pénécillin sur le marché pour répondre à des besoins autres que les besoins essentiels des forces armées.

Il explique aussi que la Defence Communication Co., compagnie de la Couronne, instituée pour construire et coordonner les moyens de communications, a presque terminé son travail et qu'elle sera liquidée prochainement. Il révèle en outre que les compagnies manufacturières d'instruments aratoires ont obtenu de vastes quantités d'acier pour leur production. M. Howe compare 1939, alors que la consommation d'acier dans cette industrie avait atteint 30,550 tonnes à la quantité qu'il lui est accordée cette année, soit 81,750 tonnes. Cette augmentation de 271.1% est destinée à répondre aux besoins des cultivateurs.

Dans le débat qui a suivi, on a souligné toutefois, qu'on manque encore de billes à coussinet (ball-bearings) pour accroître la production. Le Canada ne fabrique pas de ces pièces essentielles et doit les importer d'où on en manque également, soit des Etats-Unis. Il n'est donc pas probable qu'on puisse en obtenir des quantités considérables.

Manque de main-d'oeuvre

M. Howe a ensuite traité de la main-d'oeuvre industrielle au pays. Le Canada manque de main-d'oeuvre dans toutes les industries essentielles. Les chiffres suivants donnés par M. Howe indiquent à quel point: "Au 10 mars 1944, l'industrie A priorité, 30,411; B, 24,408; C, 6,158; D, 10,158, soit un total de 71,092.

M. Lacombe

M. Lacombe a ensuite demandé l'institution d'une commission royale pour faire enquête aux usines Bouchard, où il prétend que les compagnie qui émergent au budget de l'état par centaines de millions de dollars traitent d'une façon tout à fait cavalière et injuste leurs employés canadiens-français."

Les subsides

La Chambre a ensuite discuté par le détail des subsides accordés par le ministère des Munitions et Approvisionnements aux diverses industries. M. Howe a expliqué qu'il y avait plusieurs soldes de subsides, notamment la mise de fonds, la subvention de production et l'assistance financière dans la distribution des produits.

Terriens mobilisés

Dans la soirée, le débat a continué sur les crédits du ministère des Munitions et Approvisionnements pendant une heure. C'est au cours de ce débat que M. Liguori Lacombe a trouvé moyen de critiquer la participation du Canada à la guerre et la nécessité de retourner à la terre tous les hommes mobilisés qui viennent de la terre.

L'aviation civile

Après que les crédits furent adoptés, la Chambre entreprit l'étude des crédits de l'aviation civile. M. John G. Diefenbaker, député de Lake-Centre, a prononcé un long discours en réponse à l'exposé de l'hon. C. D. Howe sur l'aviation civile. M. Diefenbaker a exposé en somme la politique de son parti par opposition à la politique du gouvernement.

En substance, M. Diefenbaker reconnait le principe de la liberté de l'air, mais il y voit un danger pour le Canada aussi longtemps que l'Empire ne prendra pas sa place comme entité. Il divise son sujet en trois: L'aviation internationale et nos relations avec les Etats-Unis; l'aviation internationale vis-à-vis l'Empire et l'aspect domestique.

Pour ce qui est de l'aviation internationale, le principe, énoncé par M. Howe, de la liberté des airs doit être appliqué mais avec un doigté très précis pour faire la différence entre liberté et licence.

Le Canada par contre ne doit pas simplement devenir une personne géographique au-dessus de laquelle les lignes internationales passeront librement sans se poser. Il trouve l'accord international proposé par le gouvernement canadien trop inflexible, trop rigide. Il a cependant servi à démontrer que le Canada entend promouvoir l'amitié internationale, et non pas la rivalité internationale, qui constituerait la semence d'une nouvelle guerre.

La juridiction d'un organisme supra-national constitue encore un danger, dans l'esprit des conservateurs, tout comme l'entière liberté de l'air détruirait toute chance que le Canada prenne une part égale à celle des autres nations, petites ou grandes dans les communications internationales.

L'importance de la politique russe dans cette question a été soulignée par M. Diefenbaker, qui demande aussi à savoir si le Canada a formulé sa proposition en conformité de la politique anglaise ou en opposition aux intérêts britanniques.

M. Diefenbaker veut plus de détails quant à la politique canadienne. Il insiste particulièrement sur la nécessité qu'il considère primordiale pour le Canada, de collaborer entièrement et presqu'exclusivement avec le Royaume-Uni et les peuples du Commonwealth britannique dans l'élaboration d'une politique de l'aviation internationale. Dans la deuxième partie de son discours, M. Diefenbaker a prononcé un plaidoyer en faveur de l'Empire et des relations impériales, suggérant même qu'une politique commune à tous les peuples de l'Empire soit formulee et mise en pratique par le Canada.

Dans le domaine de l'aviation domestique, il reconnait que les intérêts privés ne doivent pas être tolérés au point d'enfreindre les intérêts du pays tout entier. Il souligne le rôle important joué par les entreprises particulières dans le développement initial de l'aviation au Canada, et il admet qu'un monopole ne doit pas être institué.

Un traite hollandais a été assassiné

Londres, 29. (P.C.) — Selon Aneta, agence de nouvelles néerlandaises, on a rapporté hier que l'organisme nazi de Hollande à Doorn avait rapporté l'assassinat de son chef de groupe, Gerardus Ten Broek. Celui-ci a été abattu à quelques verges de sa demeure.

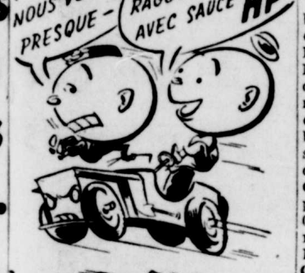
Faites comme votre médecin si votre enfant est apathique

La langue étant l'extrémité supérieure de l'estomac et des intestins, c'est ordinairement la première chose que le médecin regarde quand il examine un enfant malade. Il sait qu'une langue chargée et la mauvaise haleine sont des signaux de danger — un avertissement de trouble en bas, capable d'entraîner une vraie maladie.

Ne prenez pas de chances — regardez la langue de votre enfant et rendez-vous compte *chaque* jour de son haleine! Et au premier signe de langue chargée ou de mauvaise haleine, donnez-lui des Tablettes Children's Own. Petites, agréables, elles sont spécialement conçues pour les enfants de 5 à 15 ans. Elles sont d'une merveilleuse efficacité pour aider à éliminer les déchets nuisibles, adoucir l'estomac dérangé. Pas d'effet violent et affaiblissant comme dans le cas de beaucoup de laxatifs désuets.

Achetez aujourd'hui un paquet de Tablettes Children's Own — seulement 25¢ à la pharmacie. Faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own — votre garantie de la sûreté du produit.

Les ENRAGÉS d'la VITESSE



Les limites de vitesse sont oubliées quand il y a de la Sauce H. P. sur le menu. L'important, c'est d'arriver vite. Chez elles, des épouses se demandent comment briser la monotonie des repas — d'autres servent de la Sauce H. P. Sur la viande, le poisson, la volaille, dans les ragoûts, les salades ou les sandwiches, quelques gouttes de cette bonne sauce genre anglais — la Sauce H. P. — donnent si bon goût que l'on en redemande. Economique, épaisse, fruitée, la Sauce H. P. est des meilleures. Votre famille l'aimera. Achetez-en une bouteille aujourd'hui.



SAUCE HP

POUR RENDRE VOS MENUS PLUS GAIS

CROQUETTES 'MAGIC' AU CARAMEL

2 tasses farine tamisée — 1 œuf
½ c. à thé sel — ½ tasse lait
4 c. à soupe shortening — ½ tasse cassonade
½ tasse amandes hachées ou raisins
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'



Réception... ingrédients secs. Incorporez œuf dans une tasse-mesure ... aux ½ puis ajoutez au premi... lange. ... à ½ de pouce d'épaisseur et pa... nez de cas... nade et d'amandes. Roulez et ... z à 1 pouce d... aisseur. Cuisez à plat dans m... muffins bien graissés, à four modéré (37... viron 30 minutes. Donne 18 brioches.



MIE PLUS FINE... SAVEUR PLUS DÉLICIEUSE

Les patrons du Nouvelliste



Patron No 3716 une seule grandeur. Appliqués inclus dans le patron.

Adressez toute commande comme suit: Service des Patrons, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron et la grandeur désirée. Ne pas demander de mesures autres que celles qui sont spécifiées. Le prix du patron est de 20c plus 1c de taxe. Le Nouvelliste ne se tient pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont livrés dans un intervalle de huit jours.

N.B. Les timbres pour "Bon de Poste" ne seront pas acceptés.

Un TEINT SÉDUISANT



Rendez votre épiderme plus doux, plus ravissant avec son nettoyage facial à la Mousse Crémeuse



Toute femme est plus populaire lorsqu'elle possède un teint séduisant — et vous pouvez avoir un tel teint grâce au nettoyage facial à la Mousse Crémeuse du Savon de Toilette Lux. Ne le négligez jamais. Recourez au soin de beauté de la ravissante Paulette!



Adorable...

Des attentions délicates vous prouveront que ce soin de l'épiderme est *vraiment efficace!* Un teint ravissant opère de la magie chez un homme... de la magie qui vous gagnera l'élu de votre coeur. Commencez aujourd'hui à acquérir un teint séduisant!



9 sur 10 des célèbres étoiles de Hollywood emploient le Savon de Toilette Lux

Si vous souffrez tous les mois des
DOULEURS PERIODIQUES

Vous qui souffrez de crampes, de maux de tête, de dos ou de nervosité, — dus aux troubles fonctionnels — essayez le Composé Végétal Lydia Pinkham. Il a un effet soulageant sur les organes importants des femmes. Il est aussi un tonique efficace pour l'estomac. Fait au Canada. Vaut la peine d'être essayé.

Lydia E. Pinkham Composé Végétal

SEMENCES d'exposition PERRON

Catalogue de Semences ou Supplément ou le Deux GRATIS



Afin d'épargner le papier et aider l'effort de guerre, nous ne publions pas un nouveau catalogue pour 1944; mais nous avons préparé un supplément indiquant les changements de prix et articles épuisés. Si vous possédez déjà notre catalogue 1943-44, mais n'avez pas reçu notre supplément, demandez-le. Si vous n'avez ni l'un ni l'autre, demandez les deux. Ils sont envoyés gratuitement.

W. H. PERRON & CIE LIMITÉE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

Faites davantage avec chaque paquet!



MALGRÉ que la production soit difficile, vous pouvez être encore certaine que le Jell-O que vous obtenez aura une saveur riche, et qu'il sera clair comme du cristal . . . que vos Poudings Jell-O seront lisses et délicieux! Mais les approvisionnements de temps de guerre étant réduits, il y a *moins* de produits Jell-O. C'est pourquoi vous ne pouvez avoir de Jell-O et de Poudings Jell-O aussi souvent que vous le voudriez . . . et c'est pourquoi, quand vous en trouvez, vous faites bien de les "allonger" en utilisant des recettes comme celles que nous donnons ici.

COURONNE DE JELL-O AVEC FRUITS

1 paquet de Jell-O, n'importe quelle saveur
2 tasses d'eau chaude
Fruits mélangés

Faites dissoudre le Jell-O dans l'eau. Versez dans un moule en couronne passé à l'eau. Faites refroidir jusqu'à consistance ferme. Démoulez sur de la laitue et remplissez le centre de fruits mélangés — oranges, pommes, pêches ou poires de conserve coupées en dés, grains de raisin épépinés et coupés en deux, etc. Servez avec une sauce pour salade de fruits et des Pailles au Fromage ou des biscuits secs. Six ou sept portions.



POUDING AU RITZ AU CHOCOLAT

1 paquet de Pouding Jell-O au Chocolat
2 tasses de lait
1¼ tasse de riz cuit

Préparez le Pouding Jell-O avec le lait, tel qu'indiqué sur le paquet. Laissez tiédir. Incorporez-y le riz qui a été cuit dans de l'eau bouillante salée, passé et refroidi. Faites refroidir dans des coupes à dessert. Servez avec du lait du dessus de la bouteille, ou avec une sauce à la Menthe et à la Guimauve. Six portions.

JELL-O ET Poudings JELL-O
MARQUE DÉPOSÉE

Si votre épicier est temporairement à court de Jell-O ou de Poudings Jell-O, ne l'en blâmez pas. Il fait de son mieux pour partager équitablement les quantités limitées qu'il reçoit.



JP14F — Produits de General Foods

Le Cacao a Saveur Naturelle!



SI vous aimez le cacao qui a une saveur riche, chocolatée, naturelle — essayez le Baker, celui qui est tout cacao *pur!* Uniforme et délicieux, le Cacao Baker est aussi sain et nourrissant qu'il est satisfaisant.

Le Cacao Baker est préparé d'après un procédé exclusif, avec des fèves de cacao de la meilleure qualité . . . c'est le résultat de 175 ans d'expérience dans la fabrication de *meilleur* cacao. Un breuvage alimentaire et un ingrédient pour la pâtisserie que les bonnes maîtresses de maison choisissent depuis plusieurs générations.

Pour avoir un cacao des plus crémeux et des plus délicieux, faites le Baker suivant les instructions données sur la boîte. Demandez la Cacao Baker dans la boîte qui porte une "Chocolatière" — la marque de commerce bien connue. Essayez-le aujourd'hui!





La boîte économique de 1 livre fait jusqu'à 90 tasses

CACAO BAKER
Marque Déposée

Un Produit de General Foods — C314F

Prévenez les lèvres gercées!

Soulagez le mal instantanément

Des lèvres sensibles, gercées rendent la vie misérable par temps froid. Leur surface crevassée, vilaine et douloureuse s'infecte facilement. Prévenez les gerçures avec Lypsyl. Sa merveilleuse action émolliente protège les membranes délicates. Les lèvres restent douces et lisses par tous les temps. Lypsyl soulage vite les lèvres déjà gercées, garantit les membranes blessées contre les microbes dangereux, hâte la cicatrisation naturelle. Achetez Lypsyl et employez-le régulièrement. En vente partout en bâtonnets commodes.

LYPSYL — Rouge naturel ou Blanc invisible pour hommes et femmes

Canadien bat Toronto 4-1 et Chicago éclipse Détroit 7-1 hier soir

Murph Chamberlain se signale en prenant part à trois points

Toronto, 29, (P.C.)—Le Canadien a continué sa marche victorieuse dans la semi-finale en battant Toronto pour la troisième fois consécutive. Le Tricolore a disposé des Leafs au score de 4-1 et la cinquième partie sera disputée jeudi soir à Montréal.



MURPH CHAMBERLAIN

Une foule de 13,270 personnes a été témoin de la partie. Le Canadien prit les devants dans la deuxième période en scorant deux buts par l'entremise de Heffernan et Blake. Murph Chamberlain s'est signalé dans la troisième période en scorant deux buts pour enlever à Toronto tout espoir de retour.

Le dernier but de Chamberlain fut compté 12 secondes avant l'issue du match alors que Day avait remplacé Bibeault par un avant. Chamberlain lança un coup de longue distance qui atteignit les filets.

Ted Kennedy a compté l'unique but des Leafs au début de la troisième période sur des passes de Pratt et Boothman. Chamberlain a été l'étoile du Canadien avec deux buts et une passe.

Les deux clubs jouent à Montréal demain soir. Si Toronto gagne la sixième joute sera disputée à Toronto samedi soir.

Les deux cerbères ont fait du beau travail hier tout particulièrement Durnan dans les filets du Canadien. Il fit face à 36 lancers contre 39 pour Bibeault. Clancy imposa 13 punitions, sept au Canadien et six à Toronto.

Montréal		Toronto
Durnan	buts	Bibeault
McMahon	déf.	Pratt
Harmon	déf.	R. Hamilton
Lach	cen.	Bodnar
Richard	ailes	Carr
Blake	ailes	Davidson

Montréal, subs., Lamoureux, Bouchard, Watson, Chamberlain, Getliffe, O'Connor, Heffernan.

Toronto, subs, Morris, McLean, O'Neill, J. Hamilton, Kennedy, Boothman, Webster.

Arbitres: King Clancy; aux lignes, Joe Springer et Steve Meuris, Chicago.

Première période

Aucun point.

Punitions: Boothman, McLean, Getliffe, Lamoureux, R. Hamilton.

1—Montréal, Heffernan (Harmon, McMahon) 15.35
2—Montréal, Blake (Watson, Chamberlain) 18.45

Punitions: Getliffe (2), Chamberlain, Webster.

Troisième période

3—Toronto, Kennedy (Boothman, Pratt)
4—Montréal, Chamberlain (Lamoureux) 12.57
5—Montréal, Chamberlain 19.48

Punitions: Heffernan, McLean, Webster, McMahon.

Belle saison des trois équipes de Camille Bergeron

Shawinigan, 29.—Camille Bergeron, qui a géré cet hiver les Tigres, le S.A.A. et les Balayeurs de l'Aréna, vient de communiquer le rapport de la saison de ses trois équipes. Au cours de l'hiver, les Tigres ont joué 32 parties, dont 13 à l'extérieur de Shawinigan. Parmi leurs adversaires, on remarquait Ste - Thècle, St - Tite, les Piles, Loiuseville, Cadets de la Marine et Technique des Trois-Rivières, St-Maurice, les Commandos et les Braves d'Almaville, les Alouettes, de St-Marc.

Le S.A.A. s'est rendu en finale, dans la ligue Juvénile de Shawinigan, et a perdu une série contestée contre la formidable équipe du C.I.C.

Durant toute la saison, les joueurs de Bergeron ont cumulé un total de 169 buts contre 108 pour leurs adversaires. C'est certes un beau record. Ces équipes comprennent des joueurs d'avenir, de futures étoiles. D'ailleurs plusieurs membres de la ligue Industrielle, cette année, ont déjà figuré sur l'alignement des Tigres.

Camille Bergeron désire remercier M. Théo. Racette, gérant de l'Auditorium municipal, qui l'a si souvent aidé. Il remercie également ses collaborateurs, MM. J.-J. Lafond, Gérard Garand et Antonio Tremblay. Il remercie enfin tous les joueurs qui ont évolué sous sa direction et lui ont facilité la tâche.

Le S.A.A. juvénile de Shawinigan



Voici l'équipe de S.A.A. Juvénile de Shawinigan qui a éliminé Grand'Mère pour passer en finale contre C.I.C. Debout de gauche à droite: Camille Bergeron gérant, Gérard Garand entraineur, Claude Bellemare, Léon Pruneau, André Lajoie, Gérard Lamy, Maurice Bergeron, Gilles Trudel, Léo St-Pierre, Eddy Buissières, Réal Corriveau, Jean-Jacques Lafond. A genoux: Roland Tessier, Bernard Boisvert, Jacques Plante, Marcel Ringuette et Léo Bouchard.

Québec écrase Truro 8 à 3

Halifax, 29 (P.C.) — Les As de Québec ont gagné la première joute d'une série de trois dans cinq contre Truro au score de 8-3 hier soir, pour le championnat senior de l'est du Canada. Un ralliement de cinq buts dans la dernière période assura la victoire aux visiteurs. Truro tint tête à ses adversaires durant deux périodes.

Check, Bruneteau et Gaudreault ont compté deux buts chacun. Robinson et Tremblay comptèrent les autres, Conick, Powell et MacDonald ont pointé pour Truro.

Voici les alignements et le sommaire:

Québec:		Truro:
Bouvrette	buts	MacDonald
Baldwin	défenses	Mackinnon
Stahan		Murdock
Tremblay	centres	MacIntyre
Check	ailes	Steele
Bruneteau		Robertson

substituts:

Québec: Bergeron, Robinson, Rozzini, Gaudreault, Rossignol et Reay.

Truro: Mackie, Powell, Conick, Stanhope, K. MacDonald, Beaton.

Première période

1—Truro: Conick, (Stanhope) 5.33

Pun: Robertson, Baldwin.

Deuxième période

2— Bruneteau (Check, Tremblay) 6.05
3—Québec: Gaudreault (Bruneteau) 9.58

Pun: MacIntyre, Rossignol,, Steele, Tremblay, Rozzini.

Troisième période

4—Québec: Check, (Tremblay) .40
5—Truro: Powell (MacDonald, Stanhope) ...42
6—Québec: Robinson, (Bruneteau, Rossignol) 8.07
7—Québec: Check: 10.57
8—Québec: Bruneteau, (Reay) 13.20
9—Québec: Gaudreault, (Bruneteau, Reay) 16.42
10—Truro: K. MacDonald, (Conick, Stanhope) 18.25
11—Québec: Tremblay, (Stanhope) 19.40

Pun: aucune.

Le trio Mosienko-Bentley-Smith figure dans six des sept points

Chicago, 29. (P.C.)—Les Black Hawks de Chicago ont écrasé Détroit 7-1 hier soir devant 17,533 personnes dans la quatrième joute de la semi-finale de quatre dans sept. Les locaux ont maintenant une avance de trois victoires contre une défaite.

Les Wings furent incapables de rivaliser avec les Hawks hier soir et le trio Mosienko-Bentley-Smith a fonctionné merveilleusement. Cette victoire a coûté cher à Chicago. Mosienko et Marsh ont été blessés. Le premier souffre douloureusement à une épaule tandis que Marsh s'est blessé à un genou.

La cinquième partie aura lieu à Détroit jeudi soir. La partie d'hier n'a pas été rude et les punitions plutôt clairsemées. Carl Liscombe a compté l'unique but des Wings.

Le trio Bentley-Smith-Mosienko a pris part à six des sept points



DOUG BENTLEY

des Hawks. Fido Purpur compta l'autre but des Hawks.

Voici les alignements et sommaire.

Détroit	Position	Chicago
Dion	buts	Karakas
Simon	défenses	Cooper
Hollett		Seibert
Grosso	centres	Dahlstrom
Brown	ailes	Allen
Carveth		March

Détroit, substituts: Armstrong, Jackson, Liscombe, Howe, Bruneteau, Jennings, Thomson.

Chicago, substituts: Wiebe, Smith, Purpur, Bentley, Mosienko, Gottselig, Johnson.

Arbitre officiel, Bill Chadwick; arbitres des lignes, Joe Primeau et Ed Nepham.

Première période

1—Chicago: Bentley (Mosienko-Smith) 4.44
2—Détroit: Liscombe (Armstrong - Bruneteau) 6.00
3—Chicago: Mosienko (Seibert-Allen) 11.09
4—Chicago: Smith (Bentley) 16.54

Punitions: Carveth, Allen.

Deuxième période

5—Chicago: Smith (Bentley-Gottselig) . . . 1.42
6—Chicago: Bentley 15.30
7—Chicago: Bentley 19.18

Punitions: Allen, Bruneteau, Cooper, Carveth.

Troisième période

8—Chicago: Purpur . . . 19.57

Punitions: Johnson, Jackson.

3-Rivières et Cap dans une nouvelle ligue de baseball

Une nouvelle ligue de baseball à rayon assez étendu à laquelle Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine se joindront est pratiquement formée. Ce circuit groupera huit clubs du centre de la province. Les bases de cette ligue ont été jetées à Drummondville dimanche dernier. Y concourront les endroits suivants: Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Drummondville, Victoriaville, Plessisville, Acton Vale, Sherbrooke, Granby, St-Hyacinthe et Sorel. Cette liste comprend dix villes, mais les cadres ne dépasseront pas huit clubs.

Ce circuit sera complètement indépendant de tout organisme centralisateur. L'an dernier, plusieurs clubs de la nouvelle ligue en perspective étaient affiliés à la ligue Starr.

Il est presqu'officiel que le nouveau circuit affichera le nom de "Ligue Provinciale Indépendante". Le coeur de la ligue est fixé à Drummondville sur unanimité de tous les clubs. Dimanche prochain, une autre réunion sera tenue à Drummondville et l'on procédera cette fois à la nomination des officiers. On s'attaquera immédiatement aussi à la cédule, parce que c'est une ligue avec "une cédule" que l'on veut et non pas marcher à tatons comme l'an dernier avec Québec.

Les Trifluviens seront assurés d'assister à deux parties par semaine. Ce qui veut dire qu'au moins une sera disputée sous les réflecteurs.

Apparemment, la cédule de cette nouvelle ligue sera passablement fournie. Quatre clubs joueront 40 parties et quatre autres n'en joueront que vingt. Cette attitude a été envisagée dans le but de protéger les villes de population moindre.

La fondation d'un tel circuit a suscité un enthousiasme exceptionnel dans les centres de la rive sud. L'on prévoit un magnifique succès. Les amateurs de baseball assisteront à des joutes où la vieille rivalité de la défunte ligue Provinciale poindra de parts et d'autres.

Cette semaine, le club Trois-Rivières formera son comité exécutif. Au Cap-de-la-Madeleine, il n'y aura probablement pas de changement à apporter à l'exécutif élu il y a quelques semaines.

L'assemblée générale du club de ski Trois-Rivières, le 5 avril

Les directeurs du club de ski se sont réunis lundi soir dernier et ont décidé de la tenue de l'assemblée générale annuelle et des élections pour le 5 avril prochain, de la fermeture officielle qui sera annoncée plus tard et de la partie de sucre dont la date sera révélée d'ici peu. Ces dernières décisions sont prises dans le but de bien terminer la présente saison et de jeter les plans pour une nouvelle année de ski progressive.

"Une autre saison de ski vient de se terminer et je suis encore au même point", me confessa Jos Moyen, skieur bien connu aux Trois-Rivières. "Je fais du ski depuis nombre d'années et voilà qu'après 15 ans de pratique je suis encore au même point. J'admets cependant avoir été inactif pendant plusieurs années—devenant ainsi moins familier avec les sites et les différentes caractéristiques de la région. La technique des jeunes d'aujourd'hui ne me convient pas et tout l'ensemble me semble une montagne." C'est ce que nous a laissé entendre Jos Moyen au cours d'un cours entretien à nos bureaux cette semaine.

Après l'avoir laissé parler plusieurs minutes durant, je lui ai demandé: "as-tu consulté les instructeurs Aubry et McCullough, cette année"? Il m'a alors répondu dans la négative, me fournissant ainsi la réponse de tous les skieurs "Jos Moyen".

Chaque année un grand nombre de skieurs, fascinés par le ski moderne et facile, prennent nos coteaux d'assaut et les font dans toutes les directions. Ils tirent avantage de tous les item qu'offre le Trois-Rivières Ski Club, Inc., tant du côté social que du côté sportif. Le ski extérieur affiche nàammoins une baisse. Cette baise peut être comblée en se donnant la peine d'apprendre les notions élémentaires du ski. On voit ces fervents du ski déambuler sur nos pentes, marchant ou glissant, tout en s'enlisant dans leurs mauvaises habitudes. Ils ont le corps rigide, les genoux raides et droits, la pesanteur sur l'arrière de leurs skis, et en ce qui concerne l'équilibre... ça n'existe pas.

Trois-Rivières Ski Club, Inc., a le remède, la réponse, la solution à toutes ces erreurs, ces défauts: l'instruction du ski. Quelques personnes—et elles sont peu nombreuses—prennent le ski comme un canard prend l'eau. Le "Jos Moyen" ou le skieur de récréation devrait avoir une pensée dans la tête lorsque vient l'hiver—apprendre à maîtriser le ski. Malheureusement, le skieur moyen débute habituellement en adoptant de très mauvais points. Plus Jos Moyen développe ce mauvais ski plus il lui est difficile à se corriger. Nombreux sont ceux qui croient que l'instruction sur le ski a pour but de développer des coureurs, des concurrents. C'est faux absolument faux. La phase la plus importante dans l'instruction du ski est d'enseigner aux intéressés et tout particulièrement aux novices le contrôle du ski. Il n'y a rien de compliquer à ce sujet. C'est comparativement simple. Aubry et McCullough nous affirment que quelques élèves montrent dès le début une plus grande compréhension que beaucoup des skieurs avancés. Tout ceci dépend de la faculté de compréhension de la personne. Il a été prouvé, par exemple, que les patineurs apprendront le ski plus rapidement parce qu'ils possèdent un bon sens de l'équilibre. L'équilibre est une des plus importantes caractéristiques du ski, si non pratiqué jusqu'à la fin du cours. Si une personne développe un sens passable de l'équilibre, son progrès durant la phase des leçons de ski sera beaucoup plus rapide.

Le ski devrait être un plaisir non une tâche. Si un skieur se fatigue vite c'est dû à quelque mauvaise position. Et depuis le début de la saison Paul Aubry le répète aux jeunes Trifluviens. Il y a un point qui s'intitule "position convenable pour la randonnée qui ne fatigue pas." Il y a aussi la méthode convenable de se ballader sur un terrain plan tout en déployant le moins d'effort possible. Ces qualités du skieur ne sont pas naturelles. Elles s'acquièrent par des instructions propres.

Une des fautes les plus communes signalées cez les commençants est la rigidité du corps. Il y a aussi la tendance à garder les genoux droits et le poids sur l'arrière des skis. Tout ça, c'est fatiguant et lorsqu'une personne est fatiguée il n'y a pas de plaisir à faire du ski ou tout autre sport.

L'instruction du ski est intéressante. Les élèves apprennent dès le début qu'il y a une raison définie pour chaque mouvement. Lorsqu'ils progressent ils apprennent comment chaque mouvement est enchaîné dans la suite des mouvements ou des exercices. Le système d'instruction adopté par nos instructeurs — Aubry et McCullogh — a été mis à l'essait et s'est révélé fort satisfaisant. Plusieurs de nos coureurs en tirent profit et beaucoup d'étrangers de passage dans notre ville au cours de l'hiver eurent des éloges à l'endroit de nos instructeurs locaux.

Le progrès d'un élève est mesuré par deux choses — son habileté naturelle et les efforts qu'il met dans la pratique de ses leçons. Les instructeurs repèrent rapidement les défauts et les corrigent sur le champ. Souvente fois ils démontrent la bonne et la mauvaise méthode en exécutant tous les mouvements désirés.

On prétend que l'instruction du ski demande toute la saison. Non. Ceux qui soutiennent ce point sont dans l'erreur. Nos instructeurs répètent encore une fois que toute personne qui s'applique au cours des leçons, peut graduer dans la performance d'un tournant chasse-neige à un simple Christiana; et ceci après six leçons sérieuses. J'admet qu'il est plus difficile aux skieurs de fin de semaine de suivre leurs leçons mais avec une bonne dose de patience ils y parviendront. Si ces messieurs de fin de semaine consacrent quatre de ces fins de semaine complètes et pratiquent sérieusement dans leurs moments libres, ils afficheront le même progrès. Quatre-vingt-dix neuf pour-cent d'efforts et un pour-cent d'habileté vous vaudront le succès.

C.I.C. gagne la première 6 à 2

Shawinigan, 29. — Devant une couple de centaines de personnes, le C.I.C. a remporté la victoire, dans la première joute de la série interscolaire de deux parties au total des points, avec le Technique. Le score fut de 6-2. La rondelle fut mise au jeu par M. C. N. Crutchfield, principal de l'Ecole Technique, assisté du Rév. Frère Roger, f.i.c., gérant du C.I.C.

La partie fut rapide, enlevante jusqu'à la fin et dénuée de rudesse. Le C.I.C. eut le dessus au cours des deux premières périodes, tandis que le Technique se rallia dans la troisième.

La ligne la plus spectaculaire fut celle des trois "D", composée de Doucet, Desaulniers et Dolbec, qui participa à quatre des six buts des vainqueurs. Denommé fournit aussi du beau travail, mais fut blessé et ne revint pas dans la troisième période.

Pour le Technique, Chevalier exécuta de magnifiques arrêts, mais ne put résister aux élans des vainqueurs. Cotnoir fut aussi très brillant, mais il eut la tâche plus facile et ses joueurs furent plus scientifiques. Lafond et Isabelle, du Technique, firent de la grosse besogne, et les vaincus auraient offert une résistance plus forte, s'ils avaient davantage pratiqué le jeu de passes. Les deux équipes se rencontreront de nouveau, jeudi soir, et le C.I.C. commencera cette joute avec une avance de quatre buts.

Alignements:

Technique: Chevalier buts; Isabelle et Lafond, défenses; Giroux, Garand, Vallée, avants; Corriveau, Dufresne, Poudrier, Lanneville, Loranger, Pruneau, Gilbert, Gill, substituts.

C.I.C.: Cotnoir, buts; Turenne et St-Arnaud, défenses; Denommé, Pellerin, Bellemare, avants; Lessard, R. Mills, Doucet, Lessard, J. Williams, Dolbec, Desaulniers, Poudrier, substituts.

Arbitre: R. Vincent; juges de lignes, Joinville et F. Gignac.

Première période

1—C.I.C.: Dolbec (Doucet-Desaulniers) 7.56

Pun.: Garand.

Deuxième période

2—C.I.C.: Lessard 5.24
3—C.I.C.: Denommé 8.33
4—C.I.C.: Dolbec (Desaulniers-Doucet) 15.24
5—C.I.C.: St-Arnaud (Doucet) 16.25

Puns: Turenne et Garand.

Troisième période

6—Technique: Lanneville (Loranger) 7.08
7—C.I.C.: Desaulniers (St-Arnaud) 18.32
8—Technique: Vallée 19.04

Puns: St-Arnaud (2).

La Commerciale se réunit ce soir

La ligue Commerciale de balle molle tient ce soir sa première réunion de la saison à 32 rue Radisson à 8.00 p.m. Tous les clubs intéressés à faire partie de ce circuit sont priés d'y envoyer des représentants. Cette ligue sera indépendante de toute affiliation.

POSITIONS

Statistiques des séries de la coupe Stanley compilées par la Presse Candienne, pour les semi-finales.

	pj	g	p	pp	pc
Montréal, Canadiens	4	3	1	12	6
Chicago, Black Hawks	4	3	1	12	6
Toronto, Maple Leafs	4	1	3	6	12
Détroit, Red Wings	4	1	3	6	12

La série Université d'Ottawa vs Oshawa

Midland, 29. (P.C.) — George Dudley, ex-président de la C.A.H.A. a annoncé hier soir que la 2ième partie de la série Oshawa vs Université d'Ottawa sera disputée à Oshawa vendredi soir. La première joute se jouera à Toronto ce soir. Si une troisième joute est nécessaire, elle sera disputée à Toronto le 3 avril. La série est un deux dans trois.

Le vainqueur rencontrera le Royal de Montréal pour le championnat de l'est du Canada.

Assemblée de la ligue Junior

Ce soir, à l'arena Laviolette, à 8 h., aura lieu une assemblée de la ligue Trifluvienne junior de hockey. Tous les gérants des équipes sont priés de se rendre sur les lieux ainsi que tous les joueurs qui n'ont pas leur baptistère. On leur fera remise ou on prendra les noms. Louis-Geo. Pérusse s'occupera de l'affaire.

Hershey tape Cleveland 3-1

Cleveland, 29. (P.A.) — Les Bears de Heshey ont évité l'élimination hier soir en battant les Barons de Cleveland 3-1 devant 10,553 personnes. La prochaine joute aura lieu jeudi à Heshey. Cleveland mène avec trois victoires contre deux défaites. Hergert a scoré le but décisif dans la deuxième période sur une passe de Schultz.

Voici le sommaire.

Première période

1—Cleveland: Cunningham (Adolph-Locking) 2.06
2—Hershey: Prentice (Schultz-Drummond) . . . 16.52

Punition: Aucune.

Deuxième période

3—Hershey: Hergert (Schultz) 18.20

Punition: Patterson.

Troisième période

4—Hershey: Pozzo (Hergert) 9.46

Punitions: Prokop, Harms, Horeck.

Le choix de Paul Parizeau

Voici le choix de Paul Parizeau du "Canada" sur les équipes d'étoiles de la ligue Nationale cette année. Ces séries sont patronisées par la Presse Canadienne.

1ère équipe		2ième équipe
	Positions	
Durnan, Can.	buts	Bibeault, Tor.
	Défenses droites	
Lamoureux, Can.		Seibert, Chic.
	Défenses gauches	
Bouchard, Can.		Pratt, Toronto
	Centres	
Cowley, Bos.		Lach, Can.
	Ailes droites	
Richard, Can.		Carr, Toronto
	Ailes gauches	
Bentley, Chic.		Blake, Can.
	Coaches	
Irvin, Canadien		Day, Toronto

Cronin confiant

Baltimore, 29. (P.A.) — Joe Cronin en dépit de la guerre et ses difficultés occasionnelles, n'a pas perdu courage devant les événements. Il anticipe une bonne saison à tous points de vue. Actuellement, il a une quinzaine de joueurs à l'entraînement et un bon groupe doit se rapporter ces jours-ci.

G. T. Davie défait Valleyfield 8-4

Valleyfield, 29. (P.C.) — Le club G. T. Davie de Québec a défait Valleyfield au score de 8-4 hier soir dans la deuxième joute d'une série de quatre dans sept. La troisième partie sera jouée ici ce soir.

Gladu et Bellemare comptèrent deux buts chacun pour les Québecois tandis que Brodeur, Arcand, Archambeault et Paquette enfilèrent les autres. Vinet, Anderson, McIntosh et Joannette ont pointé pour Valleyfield. Voici les alignements et sommaire.

Valleyfield: buts, Chatel; défenses, Lessard, Terry; centre, Joannette; ailes, Boyer, Vinet. Substituts: Anderson, Bastien, McIntosh, Cadieux, Armand, Piché.

Québec: buts, Nadeau; défenses, Arcand, Roberge; centre, Archambault; ailes Gladu, Brodeur. Substituts: Gagné, Tondreau, Filion, Bellemare, Bouchard, Bourdon, Paquet.

Première période

1—G.T. Davie: Gladu (Tondreau-Filion) 2.32
2—Valleyfield: Vinet (Joannette - Lessard) . . . 3.29
3—Valleyfield: Anderson (Joannette - Armand) . . . 10.33

Punitions: Brodeur, Lessard.

Deuxième période

4—G.T. Davie: Bellemare (Bourdon) 9.03
5—G.T. Davie: Archambault (Paquet-Arcand) . . . 12.17

Punitions: Joannette, Roberge.

Troisième période

6—G.T. Davie: Brodeur (Gladu) 9.45
7—G.T. Davie: Bellemare (Bouchard - Bourdon) . . 10.33
8—G.T. Davie: Arcand (Bellemare) 11.48
9—Valleyfield: McIntosh (Boyer-Piché) 12.21
10—G.T. Davie: Gladu (Filion) 13.24
11—Valleyfield: Joannette . . . 17.02
12—G.T. Davie: Paquette . . . 18.36

Punitions: Anderson, Arcand.

Honneur à Dodds

New-York, 29 (P. A.) — Gill Dodds, fameux coureur sur pistes intérieures de Boston, a été proclamé par l'association des journalistes affectés aux courses à pieds de New-York comme le meilleur athlète d'intérieur.

Côté gagne

Georges Côté, champion damiste de la région vient de remporter une brillante victoire sur Lucien Bourassa avec enjeu.

HOCKEY

HIER SOIR

Nationale

Canadien 4 Toronto 1
Détroit 1 Chicago 7
(Canadien et Chicago mènent 3-1 dans des séries de 4-7).

Américaine:

Hershey 3 Cleveland 1
(Cleveland mène 3-2 un 4-7)

Coupe Allan

Québec 8 Truro 3
(Québec mène 1-0 un 3-5)

Intermédiaire

G.T. Davie 8 Valleyfield 4
(G.T. Davie mène 2-0 un 4-7)

Coupe Memorial

Trail 7 Regina 2
(Regina mène 2-1 un 3-5)

Américaine

Indianapolis vs Buffalo
(Buffalo mène 3-1 un 4-7)

Coupe Allan

Sudbury vs Hull Volants à Ottawa.
(Sudbury mène 1-0 un 3-5)

Ouest: New-Wesminster vs Flin Flon
(New-W. mène 2-1 un 3-5)

Coupe Memorial

Ottawa vs Oshawa à Toronto
(1ère d'un 2-3)

Les Lames Minora sont PRATIQUES!

Par sa finesse, sa durabilité et son prix modique, la Minora domine les lames à double tranchant. Faites-en l'essai.



ARMAND LEGENDRE — BICYCLES

Tel. 2588

BICYCLES BICYCLES

Ne perdez pas votre temps

Voyez sans retard le plus beau choix de BICYCLETTES pour hommes et demoiselles à vendre. Aussi: accessoires. — Nous faisons les réparations, le graissage et le peinturage des bicyclets.

505, RUE ST-GEORGES TROIS-RIVIERES

A. GAGNE
Bicycles C.C.M.
NEUFS — USAGES
REPARATIONS
de bicycles de toutes sortes.
LOUAGE DE BICYCLES
Toujours bien servis et satisfaction assurée.
Téléphone: 857, St-Honoré 2839-J
Près Ste-Marie et Champflour

SWEET CAPORAL
TABAC A CIGARETTES
Le favori des amateurs de rouleuses

MANDRAKE, LE MAGICIEN — EPISODE 3308 — Par Lee Falk et Phil. Davis



TARZAN — EPISODE 1008 — Le village hostile — Par Edgar Rice Burroughs



KING DE LA GENDARMERIE ROYALE — EPISODE 2050 — Par Zane Grey



L'étatisation de la M. L. H. P.

Suite de la 1ère page

L'Opposition en appelle de la décision de l'Orateur, qui est maintenue par 48 voix contre 15. C'est e plus gros vote enregistré depuis le début de la session.

M. HAMEL

Le ministre des Terres et Forêts se lève, alors, pour proposer la 2e lecture de son projet de loi. La droite l'ovationne longuement. Il est 4 h. moins 5.

M. Hamel exprime, d'abord, le chagrin que lui a causé la mort de M. Olivier Lefebvre, qu'il considérait comme un ami intime et en qui il salut "un ingénieur de réputation internationale, enlevé trop tôt à l'affection des siens et aux meilleurs intérêts de la province."

Puis, le ministre entre tout de suite dans le vif de son sujet. Il précise, en 1er lieu, les raisons qui ont poussé le gouvernement à entreprendre "probablement la plus grande transaction financière que la province ait jamais envisagée à date." Ce n'est pas, assure-t-il, qu'on ait perdu confiance en l'initiative privée.

M. Hamel: — "Nous avons confiance en l'initiative et le capital privés et nous désirons les encourager partout où ils exercent leur activité suivant la loi et sans préjudice à l'intérêt général. Seulement, lorsque des entreprises qui exploitent nos ressources naturelles en jouissant de franchises qui éliminent la concurrence, ne veulent pas se soumettre à la loi, défient le gouvernement par toutes sortes de mesures dilatoires ou autrement, c'est notre devoir d'intervenir et nous intervenons."

En pareille matière, dit-il, l'autorité, c'est "seul le gouvernement élu par le peuple qui la possède et c'est lui qui doit protéger ses mandataires et empêcher les abus". D'ailleurs, ajoute le ministre, "lorsqu'une entreprise est devenue un monopole nuisible à l'intérêt public, la chose de quelques personnes plus habiles que bien intentionnées, il n'est plus question d'entreprise privée mais de combines malsaines que nous ne craignons pas d'attaquer de front."

Pourquoi cette Commission hydro-électrique? Pourquoi l'étatisation de la Montreal Power et de la Beauharnois?

M. Hamel: — "C'est que nous avons d'amples preuves que cette compagnie a abusé des franchises qui lui ont été consenties, en surcapitalisant son actif à l'extrême, imposant de la sorte des charges injustifiées aux consommateurs. Il convient d'ajouter que la situation dans laquelle se trouve le Québec avec l'entreprise privée en regard de l'Ontario avec l'entreprise d'Etat, constitue aussi un facteur désavantageux."

Une rétrospective

M. Hamel fait alors un historique de la politique de la province dans le domaine des ressources hydrauliques. Et tout d'abord, il pose en principe que "le plus grand facteur d'industrialisation de la province a été sans contredit l'aménagement de nos forces hydrauliques". A compter de 1896, le gouvernement conservateur d'alors commença à vendre à titre définitif, pour un montant nominal, certaines forces hydrauliques importantes. En 1907, le gouvernement Gouin inaugurait la politique de ne concéder que par bail emphytéotique les forces hydrauliques importantes demeurées propriété de la province, première d'une série de mesures ayant pour but d'assurer à la Couronne le contrôle ultime de ses richesses naturelles.

En 1910, poursuit le ministre, le gouvernement Gouin instituait la "Commission des Eaux courantes" à qui il déléguait des pouvoirs variés en vue de l'étude et du développement de nos ressources hydrauliques".

M. Hamel: — Par le contrôle que la province s'est ainsi assuré sur la régularisation du débit de nos principaux cours d'eau, elle commande le fonctionnement économique de la majorité des grandes usines hydroélectriques qui ont vu, de ce fait, leur capacité de production d'énergie permanente s'accroître de 2 millions de chevaux-vapeur".

Enfin, M. Hamel en vient à la Commission que le gouvernement Taschereau formait, en 1934, en vue d'étudier le problème de l'électricité, dans la province. Les dirigeants du parti libéral, observe-t-il, "étaient émus du coût élevé de l'électricité dans le Québec par comparaison avec l'Ontario et du caractère abusif de certaines transactions financières". Cette Commission se composait de feu Ernest Lapointe, de M. Augustin Frigon et de M. George-C. MacDonald. Et le rapport qu'elle a soumis constitue, au dire du ministre, "une remarquable analyse de l'évolution de l'industrie hydroélectrique dans Québec depuis ses débuts jusqu'en 1935".

M. Hamel cite certains extraits de ce rapport, qui dit-il, a inspiré "la politique adoptée par le parti libéral dans le domaine hydroélectrique, politique qu'il poursuivra sans défaillance, sans compromission avec les puissances d'argent, mais aussi avec mesure, jugement et équité".

Pas une mesure électorale

Le monopole, affirme le ministre, "avec l'argent du public, a déjà tenté d'alarmer l'opinion publique en prétendant que le gouvernement s'engage dans une aventure périlleuse". Maintenant que le public connaît les faits dévoilés à l'enquête de la Régie, sur la Montreal Power, et qu'il a pris connaissance du bill 17, "nos adversaires reconnaissent que nous sommes décidés à procéder sans délai et qu'il ne s'agit pas d'une mesure électorale".

Et ici, M. Hamel parle de représailles certaines de la part des actionnaires. Pourquoi, d'ailleurs, se demande-t-il, cette nouvelle compagnie "d'utilité privée" la Southmont Investment Limited", formée récemment par les directeurs de la Montreal Power"?

Le ministre déclare ici, que le gouvernement de l'U. N. "feignait en 1937, d'établir une concurrence d'Etat dans le domaine hydroélectrique, et, à cette fin, créait le Syndicat National de l'Electricité. Consciemment plutôt qu'inconsciemment, ajoute-t-il, "il sabordait, il est vrai, un des item du programme avec lequel il s'était fait élire mais, du même coup, il admettait le principe de nationalisation de l'électricité". Ce même gouvernement, dit encore M. Hamel, en 1937 également, abolissait la Commission d'électricité et lui substituait la Régie des Services Publics avec les mêmes pouvoirs, "mais avec cette différence importante qu'en vertu de l'art 12, on favorisait la surcapitalisation de l'actif des compagnies d'électricité.

M. Hamel rappelle qu'en 1940, le gouvernement Godbout faisait voter une loi pour faciliter l'assistance du gouvernement aux municipalités désireuses de construire des lignes rurales de distribution d'électricité. Et en 1941, le Gouvernement se faisait autoriser à acquérir l'entreprise de la Beauharnois Light, Heat & Power.

Le pourquoi d'une entreprise d'Etat

Le ministre explique, ensuite, les raisons de l'entreprise d'Etat que l'on veut former, bien que le gouvernement favorise en principe, l'initiative privée. C'est que, soumet-il, dans le domaine de l'électricité "ce qu'on a convenu d'appeler une entreprise privée, échappe parfois à la surveillance des autorités et qu'en second lieu, la taxation discriminatoire imposée aux compagnies d'électricité par le gouvernement fédéral créé une situation défavorable pour le Québec en comparaison avec l'Ontario, plus spécialement".

Le gouvernement s'est efforcé, depuis plusieurs années, de soumettre à un contrôle rigoureux mais raisonnable les entreprises de production et de distribution d'électricité. Certaines d'entre elles se sont prêtées de bonne grâce à cette surveillance de l'Etat, dit-il, mais d'autres, au contraire, ont fait preuve d'une réticence manifeste à lui fournir les renseignements indispensables. Des bénéficiaires de franchises, soutient le ministre, "ont continué à pressurer le peuple et à étendre sur lui l'empire de leur domination.

M. Hamel: — "Se rendant compte, à l'évidence, que les mesures adoptées jusqu'à ce jour pour améliorer le sort des consommateurs d'électricité n'étaient pas encore suffisantes le gouvernement actuel qui a à coeur le bien-être général de la population a décidé d'intervenir pour l'avantage de tous. Par la suppression des taxes fédérales affectant la Montreal Power et la Beauharnois et par l'abolition du paiement de dividendes sur le capital mouillé des grandes corporations, il sera désormais possible d'effectuer une réduction sensible des tarifs applicables aux petits consommateurs ainsi qu'une répartition équitable du coût de l'électricité à diverses catégories d'industriels.

Les taux baisseront ailleurs

"D'ailleurs, la nationalisation de la Montreal Power constituera un solennel avertissement à d'autres compagnies qui ne manqueront pas d'offrir des réductions à leurs usagers. Et il est à prévoir que le geste que pose aujourd'hui le gouvernement provoquera une baisse de taux assez générale."

Le ministre étudie le cas de la Montreal Power et affirme que l'enquête de la Régie a révélé que, depuis 1935, cette compagnie n'a accordé aucune réduction dans les tarifs applicables au service domestique, qui englobe la très grande majorité de ses abonnés. Elle a même "admis cyniquement" que la dernière réduction importante des taux date de 1933, tandis que dans cinquante autres villes de la province, les taux ont commencé à baisser en 1936 et cette réduction s'est poursuivie depuis. Et c'est pourquoi, ajoute-t-il, "au 1er janvier 1943, les tarifs applicables à la consommation domestique é Montréal sont plus élevés que dans plusieurs villes du Québec où la population est dix fois et même cent fois moindre que celle de Montréal". Et M. Hamel émet l'opinion qu'avec le projet de loi actuel, il n'y a pas de raison pour que l'électricité servant à la consommation domestique se vende beaucoup plus cher à Montréal qu'à Toronto.

La manipulation des actions de la Montreal Power

Le ministre passe, ici, à l'étude de la manipulation des actions de la Montreal Power et de ses compagnies composantes, en 1916, 1926 et 1930, et soutient qu'elle démontre que des 4,489,052 actions de la compagnie actuellement en circulation, environ 3,350,000 ou près de 75% représentent les anciennes actions de Montreal L. H. & Power Co., pour lesquelles chaque mise de fonds de $100 a entraîné un remboursement de $150 en argent et l'émission de dix-huit actions actuelles de Montreal Light Heat & Power Consolidated, cotées à environ $20 à la bourse, soit l'équivalent de $510. Par la nationalisation d'une telle entreprise hydroélectrique, "le gouvernement deviendra donc en mesure de contrôler vigoureusement les tarifs affectant une bonne majorité de la population."

Coût probable de l'expropriation: $150,000,000

Le ministre fait observer, ici, que le public se demande ce que coûtera l'expropriation. Il ne peut donner de réponse catégorique, attendu qu'il appartient à la Régie des services publics d'évaluer les biens expropriés. Mais il cite, par comparaison des chiffres qui donneront une idée du coût total de cette expropriation.

L'actif électrique de Montreal Power a été évalué par la Régie à $70,000,000 au lieu de $114,000,000, différence de $44,000,000 qui "représente le mouillage de capital". Le coût de l'expropriation de cet actif serait de $50,000,000, tandis que l'expropriation du service de gaz de la compagnie coûtera environ $14,300,000. Enfin, en ajoutant à cela le coût de l'expropriation des actions de Beauharnois Power, le ministre en arrive au montant total d'environ $150,000,000, "comme prix coûtant net déprécié de Montreal Power et de Beauharnois Power. Ce sont des chiffres approximatifs, précise M. Hamel, et ils peuvent varier avec ceux que déterminera la Régie.

L'électrification rurale

Le ministre déclare que "seules la compétence et la parfaite intégrité entreront en ligne de compte" pour le choix des cinq membres de la Commission hydroélectrique. Puis il parle de l'électrification rurale, à laquelle la Commission veut donner un essor considérable. Il fait observer, à ce propos, que la province de Québec, la plus puissante productrice d'énergie, occupe le quatrième rang parmi les provinces, si l'on considère le pourcentage des fermes électrifiées.

M. Hamel: — "De nos jours, l'électricité est presque une nécessité de la vie. Elle rendra plus agréable et plus humaine la vie des cultivateurs et des colons qui en bénéficieront. Le rendement des fermes sera accru, les labeurs du paysan deviendront moins pénibles, les travaux domestiques plus faciles aux mères de familles nombreuses. Certaines régions paraîtront moins éloignées du fait que leur population aura à tout instant du jour un lien avec les centres urbains. Non seulement l'électrification rurale aura un effet moral excellent, chez nos cultivateurs, mais en plus, elle amènera sans doute avec elle des industries qui en ont besoin pour s'installer à certains endroits reculés."

Puis, après avoir affirmé que "le meilleur agent colonisateur, c'est le cultivateur heureux sur le bien de ses ancêtres", M. Hamel termine un discours d'une heure et quart.

M. Hamel: — "Nous sommes fatigués, M. l'Orateur, de voir le développement de la métropole paralysé par l'égoïsme d'une poignée de brasseurs d'affaires. Nous ne voulons pas que toute l'économie de notre province s'attarde en révérences devant quelque château où réside une mentalité moyenâgeuse. Nous voulons que le progrès moderne apporte à tous ou tout au moins au grand nombre, une part du bonheur humain. Ce progrès, le XVIIIe siècle a cru le trouver dans l'oubli et le plaisir; le XIXe l'a recherché dans l'égoïsme païen et le XXe siècle se demande s'il n'est pas dans le communisme. Je le vois, moi, dans la stabilité et la légalité qui permettraient à chacun de labourer et de semer en comptant pour lui et pour ses enfants sur les produits de sa moisson. Je le vois dans un ordre qui laisserait le champ libre aux initiatives individuelles contrôlées lorsqu'elles s'égarent."



Demandez à Grand'maman Elle le Sait

Quand grand'maman était jeune, la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs fut mise en vente dans les pharmacies. Elle l'a employée et depuis toutes ces années elle a observé ses mérites, lesquels sont bien connus dans presque tous les foyers.

Quand vous ne pouvez pas vous reposer et que vous ne dormez pas bien—quand vous souffrez d'indigestion—quand vous vous sentez épuisé et en mauvaise santé, commencez tout de suite à prendre la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs et vous saurez bientôt pourquoi ce tonique contenant la Vitamine B1 est si populaire.

Demandez pour le nouveau format de famille de

La Nourriture Du Dr. Chase Pour Les Nerfs



60s—60cts.
180s—$1.50

CINÉMA de PARIS

Le meilleur film du cinéma mondial

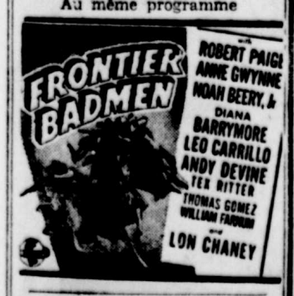


IMPERIAL

Pour 3 jours commençant aujourd'hui



Au même programme



MERCREDI
Jour de procuration pour le
FOTO-NITE
JEUDI SOIR **$235.**

RIALTO

Aujourd'hui et demain

CHARLES BOYER
JOAN FONTAINE
ALEXIS SMITH
dans
"THE CONSTANT NYMPH"

En programme double avec
JANE WITHERS
dans
"MY BEST GAL"

CAPITOL

Mercredi - jeudi - vendredi



STARRING CHARLES COBURN
with Marguerite Chapman · Bill Carter
Isobel Elsom · Edward Gargan
en plus au programme
CARY GRANT JEAN ARTHUR



Voyons Grand



lorsque nous pensons à l'avenir du Canada

POINT de demi-mesures: formons dès maintenant de vastes projets, l'avenir du Canada en dépend! Traçons les plans de villes élégantes et salubres, de campagnes riantes et prospères, de routes larges et droites, de chemins de fer modernes, de vastes champs d'aviation. Pensons à créer de nouveaux centres récréatifs et culturels, à agrandir les universités, à ériger de nouvelles écoles, de nouvelles bibliothèques, à construire de nouvelles arènes et de nouveaux parcs. Etablissons les assises d'une grande et noble nation.

Après la guerre, le Canada pourra donner libre cours à son esprit d'initiative. Il y aura de nombreux besoins à satisfaire, l'heure sera venue de réaliser de nouveaux et d'immenses développements. Il y aura des légions d'ouvriers ne demandant qu'à travailler; il y aura des richesses d'accumulées. Il y aura les ressources nationales à faire fructifier et les moyens de les utiliser pour le bien public. Envisageons cette situation avec courage, pour l'avenir du CANADA.

Préparons l'aménagement de foyers attrayants où le travail sera simplifié; l'érection de belles et spacieuses cités; la construction de nouvelles routes: larges, sûres, bien nivelées et bien éclairées, avec des carrefours à voies divergentes; l'installation de chemins de fer modernisés; la répartition plus adéquate de l'énergie électrique; et l'extension des réseaux d'électrification rurale pour que fermes et hameaux puissent en bénéficier.

Traçons les grandes lignes d'une vie intellectuelle plus intense en établissant de nouveaux centres scientifiques et artistiques, des collèges, des laboratoires, des cercles dramatiques, des galeries d'arts. Organisons pour nos loisirs et notre santé de grands terrains de jeux, de nouveaux gymnases, de nouvelles piscines. Songeons à moderniser nos usines, nos bureaux et nos magasins, en en modernisant l'aménagement et l'organisation. Réalisons des moyens d'augmenter la production en diminuant l'effort, d'accélérer le rendement en assurant une plus grande sécurité à l'ouvrier. Préparons-nous de meilleurs jours, un plus brillant avenir, une plus grande sécurité économique.

Nous ne devons diminuer en rien notre effort pour gagner la guerre, cependant nous pouvons commencer dès maintenant à tracer nos plans d'après-guerre. Nous savons ce qu'il en coûte de ne pas être prêts. Ni la paix ni la guerre ne sont jeux de hasard!

Plusieurs organismes gouvernementaux, municipaux et industriels, et même des particuliers, dressent actuellement des plans, mais cela ne suffit pas, il faut encore que nombre d'autres suivent leur exemple. Propriétaires, industriels, fermiers et administrateurs, nous devons tous, dans l'intérêt du CANADA, faire des projets d'après-guerre. Ayons confiance et mettons-nous à l'oeuvre!

C'est en déterminant dès aujourd'hui le travail à accomplir que nous créerons les marchés de demain où chacun pourra trouver l'emploi rémunérateur qui lui convient.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

CGE—144

CHLN

Ne manquez pas d'écouter
AUJOURD'HUI

2.00 hres — LA PARADE DE PAQUES.
4.15 hres — PROGRAMME DES MALADES.
6.00 heures — INTERVIEW DU PRESIDENT DES CADETS
8.00 heures — CAUSERIE POLITIQUE.
8.15 hres — LES COMBATS DE LA VIE.
8.30 hres — LA VEILLEE DU BON VIEUX TEMPS.
9.00 hres — A L'OPERA.

DEMAIN

9.45 hres — POUR VOUS MESDAMES.
11.45 hres — LA METAIRIE RANCOURT.
12.40 heures — LE MOULIN DE LA CHANSON
4.00 hres CHLN A VOTRE SERVICE
7.30 heures — ON VEUT SAVOIR

PROCHAINEMENT

AMOURS D'ARTISTES (sketch)
PEOPLE ASK

Aujourd'hui

12.55—Bulletin de nouvelles.
1.00—**LA PART DE LA TERRE.** Aujourd'hui, mercredi, vous aurez le plaisir d'entendre la conférence hebdomadaire de la Corporation des agronomes du Québec, filiale des Trois-Rivières, prononcée par M. Ludger Massé, agronome et adaptée aux problèmes saisonniers.
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—**LA PARADE DE PAQUES.**
3.00—L'Heure de la chansonnette.
4.00—CHLN à votre service.
4.15—**Programme des malades,** dédié aux patients de l'Hôpital St-Joseph.
4.30—Airs d'Opéra.
4.45—Mélodies du souvenir.
5.00—Canadian Press News.
5.05—Musique de danse.
5.15—Musique d'orgue.
5.30—Ray Bloch présente...
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—M. Aimé Montcalm, président régional des Cadets de l'Air interviewera MM. C.D. Taylor et Léon Bouchard, respectivement président et secrétaire du comité provincial de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada.
6.15—La boîte à surprises.
6.30—**Le Cinéma.**
6.45—Musique du souper.
7.00—En tournant les disques.
7.15—**La Prière du soir.**
7.30—Propagande catholique.
7.45—Fantaisie du clavier.
8.00—**Parti Progressiste Conservateur. — Causerie.**
8.15—**Les combats de la Vie.** "L'épave", tel est le titre du 4e épisode de ces émissions fort intéressantes dont les textes sont rédigés par le R. P. Laurent Tremblay, o.m.i.
8.30—**LA VEILLEE DU BON VIEUX TEMPS.** Une demi-heure de franche gaieté en compagnie d'artistes de chez nous.
9.00—**A l'Opéra.** Vous entendrez par des artistes célèbres du WBS, quelques extraits de vos opéras favoris.
9.30—Récital d'orgue.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Musique de danse.
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Demain

7.55—Ouverture. — Horaire des programmes.
8.00—**La Prière du matin.**
8.15—Réveille - matin harmonieux.
8.30—Fantaisie matinale.
9.00—Piano populaire.
9.15—**Radio-Journal I.**
9.30—Nouveautés.
9.45—**Pour vous, Mesdames.** Cette émission quotidienne de CHLN s'adapte exactement aux besoins de nos ménagères canadiennes en répondant à toutes les questions d'ordre domestique.
10.00—L'Heure de la Mauricie.
10.30—Dans le Bon Vieux Temps.
11.00—Mélodies du souvenir.
11.15—**La Métairie Rancourt.**
11.30—Les chansons de ...
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—Les Modernistes.
12.15—Archet et clavier.
12.30—Déjeuner concert.
12.40—**Le Moulin de la chanson.** Ce programme vous renseigne sur les vedettes de la scène et de la radio.
12.55—Bulletin de nouvelles.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—**La Parade de Pâques.**
3.00—L'Heure de la chansonnette.
4.00—CHLN à votre service.
4.30—Airs d'Opéra.
4.45—Mélodies du souvenir.
5.00—Canadian Press News.
5.05—Musique de danse.
5.15—Musique d'orgue.
5.30—Jerry Sears présente...
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—La boîte à surprises.
6.30—**Le Cinéma.**
6.45—Musique du souper.
7.00—En tournant les disques.
7.15—**La Prière du soir.**
7.30—**ON VEUT SAVOIR.**
7.45—Fantaisie du clavier.
8.00—Echos de l'Ouest.
8.30—Musique hawaïenne.
9.00—Radio-Concert CHLN.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Musique de danse.
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

"La veillée du bon vieux temps" à CHLN ce soir

C'est ce soir que le populaire programme LA VEILLEE DU BON VIEUX TEMPS reprendra les ondes de CHLN, à 8.30 hres précises, l'ensemble CHARLES KRAFT ouvrira le programme avec un reel entraînant sous la direction d'Isidore Hubert qui s'est assuré le concours de plusieurs musiciens et chanteurs très populaires. Citons: Paul Dauphinais, excellent interprète de nos chansons de folklore, Roger Marois, interprète habile de la chanson tyrollienne, Paul Piché et Roger Aubry, respectivement guitariste et accordéoniste pleins d'entrain ainsi que l'infatigable pianiste Sylva Gaudet.

Donc, tous à l'écoute ce soir, 8.30 hres, pour la première de la nouvelle série d'émissions LA VEILLEE DU BON VIEUX TEMPS, une demi-heure de franche gaieté que CHLN radiodiffusera désormais tous les mercredis soirs à 8.30 hres.

NOUVELLES BREVES de JOHNS-MANVILLE

En aide aux jardins de la Victoire

Asbestos, P.Q., 29 mars — Fort satisfaits des résultats obtenus l'an dernier grâce au plan de Johns-Manville, les habitants de cette ville se proposent d'avoir un plus grand nombre de jardins de la victoire en 1944. La Compagnie offre de nouveau à chacun de ses 1700 employés un coin de terre convenable, qu'elle laboure et herse à ses frais. L'engrais est fourni au prix coûtant aux travailleurs de J-M.

On a déjà tenu cette année des assemblées enthousiastes, et l'on prédit que plus de 25% des employés J-M vont profiter de l'offre de la Compagnie. Jusqu'ici, chaque jardin de la victoire a produit, en moyenne, assez de légumes pour la consommation annuelle d'une famille ordinaire. Cela est un apport précieux à la production nationale, alors que les denrées alimentaires sont plus précieuses que jamais.

RHUMES
Soulagez-les sans drogues internes. Frictionnez la gorge, la poitrine et le dos avec du
VICKS VAPORUB

En Grande-Bretagne
avant le combat suprême

Série d'articles de M. Jos. Barnard, sur son récent voyage en Angleterre. — Tous pensent à l'invasion. — Entrevue avec le premier ministre Churchill. — L'hospitalisation des blessés. — Les horreurs des bombardements.

M. Joseph Barnard, rédacteur en chef du Soleil, qui arrive d'un voyage de plusieurs semaines en Grande-Bretagne où il est allé sur place chercher des impressions vécues, a commencé la publication d'une série d'articles passionnants sur son séjour outre-mer. Un contretemps nous a empêchés de donner les trois premiers mais nous assurons aujourd'hui nos lecteurs que les prochains articles de M. Barnard paraîtront chaque jour et intégralement dan le "Nouvelliste."

Mais pour que personne ne soit dépaysé nous offrons dès maintenant un résumé de ces trois premier articles qui permettra de situer le grand reportage de M. Barnard, de suivre l'éminent journaliste québécois et de se familiariser avec ses exposés, ses récits et ses idées.

Notons pour commencer que M. Barnard a intitulé sa chronique de voyage "En Grande-Bretagne avant le combat suprême" Ce titre bien choisi dit tout par lui-même, il exprime la pensée que l'auteur a vu intensément et qu'il a aussi écouté avec la plus grande attention pendant qu'il se promenait partout dans le Royaume-Uni.

Et M. Barnard, membre d'une délégation de journalistes canadiens, s'est souvenu constamment qu'il représentait l'élément canadien-français et qu'il lui devait de parler des siens qui sont en Grande-Bretagne et sur les fronts de combat. Il ne perd pas une occasion de remplir cette mission.

M. Barnard use d'un procédé nouveau dans un tel genre de chronique puisque son premier article débute par des conclusions . . . . qu'il donne immédiatement, dit-il, d'abord pour contenter un public avide de connaître les impressions personnelles d'un journaliste de retour d'un rapide voyage en Grande-Bretagne; ensuite parce que lui-même juge urgent de présenter des conclusions avant que certains événements attendus ne se précipitent en Europe occidentale.

Tout le monde pense à l'invasion ici mais outre-mer comment voit-on le problème ?

"La Grande-Bretagne, écrit M. Barnard, est prête à l'assaut de la forteresse hitlérienne. Pour l'entreprendre victorieusement elle attend le concours indispensable d'éléments favorables, tant de la part de ses Alliés que de la nature. Dans cette affaire d'importance vitale, il faut la coïncidence de facteurs nombreux, comme, par exemple, l'accord des experts et des principaux intéressés. On sait que le haut-commandement des forces envahissantes est confié au généralissime Eisenhower, lequel ne saurait donner le signal de l'attaque sans l'assentiment des autorités politiques; on sait également que les grands mouvements stratégiques ne s'opèrent pas au grand soleil ni au clair de lune. La Reine des Brumes compte sur les précautions de la sagesse humaine et même sur l'aide des intempéries de la mer et des vents pour frapper de grands coups sur des points que l'ennemi a tort de croire invulnérables.

La nation anglaise vit et travaille dans la confiance la plus complète du succès de cette entreprise gigantesque que les hommes de guerre ont préparée sous ses yeux. Cette confiance naît de sa foi en un Dieu juste et miséricordieux, dans la supériorité des Alliés en armes et en soldats éprouvés par un entraînement parfait, dans le sursaut des forces vengeresses de la Résistance, pour aider à la destruction de la machine de guerre allemande en pays occupés.

Dans cette société de 46,000,000 de sujets britanniques, depuis le Roi—car il est lui-même le l'otage de la constitution — jusqu'au plus humble travailleur du sol ou de l'usine, en passant par tant de castes qui existent toujours en Angleterre — les princes, les nobles, les aristocrates, les haut gradés de la flotte, de l'armée et de l'aviation britanniques, les fonctionnaires, — hommes et femmes, vieillards, adultes et enfants, — tous sont animés d'un même souffle patriotique, d'un même esprit de calme vaillance et d'indéfectible espoir, celui que l'on retrouve dans chaque discours, dans chaque geste, dans chaque acte politique de Winston Churchill."

Avec ses compagnons de route M. Barnard a eu une entrevue avec le premier ministre britannique, M. Churchill. Il l'a regardé et observé. Voici ce qu'il nous en dit en quelques lignes:

Jadis tant discuté, aujourd'hui au-dessus de toute critique, cet homme providentiel apparaît comme l'incarnation de John Bull, soit d'un type anglo-saxon développé par trois siècles d'expérience universelle, d'une culture à la fois réaliste et classique, d'une philosophie qui tente de concilier de nobles aspirations avec des intérêts auxquels il est difficile de renoncer tout à coup, sans aggraver une situation mondiale.

On l'a vu accéder au premier rang à l'heure la plus critique de l'histoire de l'Angleterre et de la civilisation européenne; on sait avec quel dynamisme il a élevé tout un peuple à l'héroïsme collectif nécessaire à la défense victorieuse d'une île exposée de toute part aux coups d'un sadique ennemi; la nation en subissait encore les horreurs, lorsqu'une faible armée britannique, ardemment secondée par quelques milliers de Français combattants, s'élançait à la conquête des colonies italiennes de l'Afrique orientale et septentrionale.

L'influence de Winston Churchill s'exerce et s'exercera dans les conseils stratégiques dont les ordres seront exécutés avec autant de précision que possible. Cependant, d'autres problèmes préoccupent le cerveau de cet homme d'Etat, dont les yeux brillent à travers ces cils roux, pendant qu'il répond avec une bienveillance un peu goguenarde aux questions parfois puériles de ses visiteurs. Quels sont ces problèmes? Quelles solutions John Bull songe-t-il à leur donner? En quoi affecteront-elles le vieux monde et le nouveau? C'est ce que tout le monde se demande, à Londres, à Washington, à Moscou, comme, sans doute, à Ottawa.

Dans son deuxième article M. Barnard nous parle de ses observations. Avec lui nous apprenons que "la grande majorité des Canadiens qui pratiquent le métier des armes en Angleterre sont en parfaite condition. Il y a toujours quelques accidentés dans les hôpitaux militaires, mais relativement peu de malades. Dans un de ces établissements temporaires, où l'on peut recevoir au moins 600 patients à la fois, il n'y en avait que 150 ou 200 lorsque j'eus l'occasion de le visiter.

"Les journalistes canadiens ont eu l'occasion de visiter d'autres établissements du même genre. Si j'ai consacré une journée entière à celui dont il est question, c'est que j'y rencontrai une élite de médecins et d'infirmières dont la majorité sont de langue française.

"Par l'entremise des autorités canadiennes et de la Société de la Croix-Rouge, nos hôpitaux militaires sont admirablement aménagés, tant pour leur rôle actuel en Angleterre que pour celui qu'ils auront à remplir derrière le second front. Ils sont pourvus des appareils et des instruments les plus modernes, y compris les engins motorisés indispensables à la génération électrique qui les anime. Mais que dire du zèle que déploie le personnel de ces établissements, tel que celui où j'ai été si cordialement reçu par un colonel sachant tempérer une discipline sévère par une sollicitude quasi paternelle pour ses aides comme pour ses patients! Lorsque les blessés remplaceront les malades dans ces hôpitaux mobiles, nos glorieux enfants seront traités avec un dévouement incomparable, puisqu'il se manifestera presque sous le feu de l'ennemi. C'est signaler d'avance l'héroïsme des médecins, des infirmières et des autres auxiliaires faisant partie d'un des services les plus méritoires. Ils accompagneront nos forces combattantes dans la grande aventure militante et triomphante dont la préparation paraît terminée.

M. Barnard a vu de près les horreurs du bombardement de nuit si lui et ses compagnons n'ont pas été témoins de raids ennemis de jour. Voici ce qu'il a aperçu un soir à quelques milles de l'hôtel où logealent les journalistes. "Il en fut autrement peu de jour après. Par un ciel clair, un soir de lune, on nous annonça qu'une centaine de raiders s'avançaient par le nord. Plus de soixante parvinrent jusqu'au coeur de la Cité. De nos fenêtres on pouvait suivre les exploits vertigineux des avions pour déjouer l'action des phares lumineux les signalant au tir des artilleurs britanniques. Nous en avons vu trois dans le champ limité du firmament où nos yeux dilatés furent témoins d'un drame inoubliable. En moins de trois minutes, nous vîmes dix rayons converger sur l'un des pirates. Il eut beau plonger ou se relever, il ne parvint plus à se dégager. Soudain une fumée blanche commença de sortir du fuselage du Condor mécanique. L'instant d'après, les flammes l'enveloppaient. Cette boule de feu alla s'enfoncer dans un gouffre creusé par sa masse incandescente.

C'est pendant cette soirée d'horreur que, pour la première fois, j'entendis le bruit infernal et constatât quelques-uns des effets visibles d'un canon à fusée, récent produit dont on se sert, paraît-il, dans les deux camps. Au point de vue de la balistique je ne sais rien de cet engin nouveau. Ce que j'en dis n'est donc point scientifique. C'est simplement la description en prose insuffisante d'une image sonore entrevue sur l'écran de la nuit au-dessus de Londres médusée. On entend soudain monter dans la nue un projectile dont le bruit strident augmente de seconde en seconde, jusqu'au moment qu'un météore pyrotechnique éclate dans l'espace. On a l'impression que des milliers d'obus s'attaquent à une énorme masse de fer avec des grincements de rage, des cris de fauves, et le déchaînement discordant d'un orgue gigantesque dont les tuyaux sont abîmés en même temps par la foudre. A ce moment, nos yeux horrifiés aperçoivent un phénomène incroyable. Un monstre de feu apparaît, véritable Némésis aux tentacules, s'acharnant à la fois contre le ciel et la terre. Puis la terrible vision s'effondre dans un vacarme de fin du monde. Le cauchemar ne dure qu'une minute, paraît-il, mais c'est à croire que ce sera la dernière de sa vie. Le sang afflue aux tempes; le coeur cesse de battre; on tremble de tous ses membres; et l'on reste inerte et sans voix, comme pétrifié par l'épouvante."

L'ennemi veut contrecarrer les préparatifs alliés

(Par Gladwin Hill)

Londres, 29 (P.A.) — Les Allemands, qui ont fortifié leur front occidental et qui préviennent leur population d'une attaque imminente, ont fait lundi soir un grand raid aérien qui visait probablement les préparatifs d'invasion des Alliés.

L'ennemi avait évidemment l'intention de se rendre compte de la quantité de fournitures et d'hommes que les Alliés pouvaient avoir accumulés dans le sud de l'Angleterre en vue d'un déclanchement possible d'invasion, et de faire le plus de dommages possibles aux préparatifs d'invasion.

Dans la région en dehors de Londres ce fut l'une des plus lourdes attaques aériennes faites depuis deux ans.

Les Allemands ont annoncé qu'ils avaient visé Bristol, l'un des ports et havres les plus importants du pays. Les autorités britanniques ont admis que de gros dommages avaient été causés à une ville de la côte.

Au moins 11 avions ennemis ont été descendus. Par suite d'une D.C.A. défectueuse au moins neuf personnes ont perdu la vie dans le sud de l'Angleterre et les Galles.

On avait tout ce qu'il fallait pour piquer la curiosité allemande au sujet du sud de l'Angleterre où voici quelques mois on avait évacué une bonne partie de la population afin de faire place à l'armée. Voici quelques jours seulement on avait désigné comme région entièrement interdite aux civils une bande de terre de 10 milles de large s'étendant le long de la côte sud et à mi-chemin de la côte est. Dimanche dernier on lançait un appel à tous les marins amateurs.

Ces faits, qui coïncident avec le bombardement des centres ferroviaires et des bases aériennes de la France ont attiré l'attention allemande sur ces paroles prononcées dimanche par Churchill: "L'heure approche, elle sera précédée de feintes et d'exercices pour tromper et decevoir l'ennemi."

Curb de Montréal

COURS DU 28 MARS 1944

	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi Power & Paper	2¼	2⅛	2⅛
do 6% privilégié	30½	29	29
Bathurst P. & P. cl. B	3½	3½	3½
Beauharnois Power Corp.	9	9	9
British American Oil Co.	21½	21¼	21½
Canadian Marconi Limited	2¼	2⅛	2¼
Canadian Vickers Ltd.	6½	6¼	6¼
do privilégié	55	55	55
Donnacona Paper Corp.	8	7½	7½
Fleet Aircraft Limited	3⅛	3⅛	3⅛
Ford Motor of Can. A	24¼	24¼	24¼
Fraser Companies Ltd.	21¼	21	21
Int. Utilities Corp. A	23	23	23
Lake St. John P. & P.	16¼	16⅛	16⅛
Massey Harris Co. priv.	21	21	21
Melchers Distilleries priv.	8¼	8¼	8¼
Walker-Gooder & W.	59½	59⅛	59½
do privilégié	20¾	20¾	20¾
Walkerville Breweries	3½	3½	3½
LES MINES:-			
Aldermac Copper Corp.	16	15¾	16⅛
Canadian Malartic O. M.	63	63	63
Central Cadillac O. M.	05½	05½	05½
Kirkland Gold Mines	07	07	07
Normental Mining C.	70	70	70
O'Brien Gold Mines	1 55	1 56	1 56
Pendora Cadillac G. M.	07	07	07
Shawkey Gold Mines	04	04	04
Siscoe Gold Mines	43	43	43
Sullivan Cons. Mines	1 65	1 65	1 65
LES HUILES:-			
Home Oil Company	3 40	3 40	3 40
Royalite Oil Company	20¾	20⅝	20⅝

Une journée avec le major Triquet V. C., dans la Cité

(Rédigé pour la Presse Canadienne par Maurice Desjardins, correspondant de guerre des journaux de langue française). (Tous droits réservés par la P.C.)

- x -

Londres, le 28 mars (P.C.-Câble)— Parmi les devoirs sacrés d'un officier, il y a celui de s'occuper du bien-être de ses hommes.

Pendant une journée d'activité fébrile passée à Londres, le major Paul Triquet, V.C., de Cabano, Qué., n'a pas oublié cette règle cardinale. Après avoir reçu des mains mêmes de Sa Majesté le roi Georges VI la Croix Victoria, au palais de Buckingham, au cours d'une investiture privée hier, Triquet se rendit à l'hôtel Savoy boucler ses malles.

Il avait à peine franchi le hall d'entrée, en compagnie d'un groupe d'amis qu'il s'arrêta brusquement.

Nous priant de l'attendre, Triquet courut dehors vers la voiture d'état-major mise à sa disposition par le quartier-général de l'Armée canadienne pour la journée et remit un billet de dix shillings au chauffeur, le soldat Arthur Fortier, de Buckingham, Qué.

Il s'était souvenu que Fortier n'avait pas mangé depuis le matin et lui demanda si une heure lui suffirait pour aller "bouffer".

Ce trait de bonté demeurera l'un des souvenirs les plus vifs d'une journée déjà forte en émotions.

J'avais été convoqué pour dix heures de l'avant-midi, aux quartiers-généraux par le capitaine Jean Marchand, des relations extérieures, et je m'attachai aux pas du major Triquet jusqu'au soir alors qu'il allait prendre son train.

Il fut d'abord conduit à Canada House où il s'entretint une dizaine de minutes avec le haut commissaire canadien, le T. H. Vincent Massey, et de là il revint aux quartiers-généraux rencontrer plusieurs supérieurs, avant d'être photographié sous tous les angles aux studios de l'Armée canadienne.

Après le déjeuner au restaurant Mayfair avec le brigadier J.-P.-E. Bernatchez, ancien commandant du Royal 22e Régiment, il se rendit aux bureaux de Radio-Canada dans l'édifice de la British Broadcasting Corporation, pour de courtes émissions radiophoniques et se mit en route pour Aldershot, où il devait repêcher ses effets personnels.

Des centaines de forteresses volantes sillonnaient le ciel, à son arrivée à Aldershot. Là il apprit du capitaine S. E. Mullins, d'Ottawa, qu'un téléphone des quartiers-généraux lui enjoignait de retourner à Londres immédiatement pour recevoir sa décoration des mains du roi.

Sans escorte, notre voiture fila vers Londres. Légèrement nerveux, Triquet me répéta à plusieurs reprises qu'il était fort désappointé de n'avoir pas eu le temps d'aller saluer le major H. H. (Snuffy) Smith, de Dauphin, Man., qui commandait le détachement de chars d'assaut en compagnie desquels ses fantassins livrèrent le combat de Casa Berardi.

Je causai longuement avec Triquet durant le voyage d'une heure.

"Après mon séjour au Canada," dit-il, "je veux retourner à mon unité — n'importe où. Et s'ils veulent me garder au Canada, je trouverai bien le moyen de revenir!..."

Il évoqua ensuite les longues années passées à la citadelle de Québec où il était instructeur de culture physique.

Le système qu'il avait de parler continuellement aux hommes durant les exercices pour tenir leur esprit occupé avait très bien réussi sur la ligne de feu.

"Mais à Casa Berardi," dit-il, "ce n'était pas toujours possible."

Tous les Canadiens auraient été fiers de Triquet s'ils l'avaient vu sortir du palais royal après l'investiture. Il portait haut la tête et semblait comme grandi de l'immense honneur qui lui était dévolu.

Comme nous rentrions à l'hôtel, il me dit en regardant sa croix: "En me décernant cette décoration, j'ai l'impression que le roi a voulu reconnaître le mérite des Canadiens en général et non pas celui d'un seul individu."

Bourse de Montréal

COURS DU 28 MARS 1944

	Haut	Bas	Ferm.
5 Aluminum Company	93	93	93
280 Asbestos Corporation	21½	21	21
55 Bathurst P. & P. A	15¼	15¼	15¼
77 Bell Telephone Co.	152	152	152
847 Brazilian T. L. & P.	23⅛	23	23
30 Canada Cement Co.	7	6⅞	7
96 do privilégié	107	107	107
605 Can. North. Power	8¼	8	8
175 Canada Steamship	11½	11¼	11¼
45 do privilégié	34½	34½	34½
200 Canada Car Foundry	8½	8½	8½
75 do privilégié	26½	26	26½
430 Canadian Celanese	38½	38½	38½
600 Can. Ind. Alcohol A	5⅝	5⅝	5⅝
70 do classe B	5½	5½	5½
2282 Canadian Pacific Ry	11	11	11
505 Cons. Mining & S.	41	41	41
20 Cockshutt Plow Co.	33	33	33
400 Canadian Breweries	8	7⅞	7⅞
25 do privilégié	45	45	45
330 Dist. Corp. Seagrams	41¼	40	40
150 Dominion Bridge Co.	28	28	28
100 Dom. Steel & Coal B	7⅝	7⅝	7⅝
30 Dom. Tar & Chem.	9¼	9¼	9¼
150 Dryden Paper Co.	7½	7½	7½
75 Dominion Dairies	5¼	5¼	5¼
115 do privilégié	18½	18	18½
385 General Steel Wares	12¾	12¼	12¼
60 Howard Smith Paper	15¼	14¾	14¾
5 do 6% privilégié	107	107	107
385 Imperial Oil Limited	13½	13¼	13¼
105 Imperial Tobacco Co.	11¾	11½	11½
215 Int. Nickel of Can.	29	29	29
75 International Power	24	24	24
50 International Paper	16¾	16	16
415 Lake of the Woods	25	25	25
35 Mitchell Robert Co.	18¼	18¼	18¼
325 Massey Harris Co.	8½	8½	8½
175 McColl Frontenac Oil	7⅝	7⅝	7⅝
2590 Mont. L. H. & P.	21¼	20¼	20¼
100 National Breweries	35	35	35
780 National Steel Car	14⅞	14⅝	14⅝
50 Noranda Mines Ltd.	50½	50¼	50¼
120 Ogilvie Flour M.	26½	26½	26½
25 Power Corp. of Can.	6¼	6¼	6¼
375 Price Bros. & Co.	23¼	23¼	23¼
40 do privilégié	98	98	98
300 St. Lawrence Corp.	2¾	2¾	2¾
175 do privilégié cl. A	14	14	14
105 Shawinigan W. & P.	15¼	15¼	15¼
10 Steel of Canada	65	65	65
40 do privilégié	71	71	71
40 Wabasso Cotton Co.	50	50	50
650 Winnipeg Electric Co.	6½	6¼	6¼
35 do privilégié	65	65	65
15 Zeller's Limited	21¾	21¾	21¾
LES BANQUES:-			
10 Nouvelle-Ecosse	238	238	238
5 Royale	139	139	139
LES VENTES:-			
Industrielles		24,800	
Minières		9,500	



ALERTE COMME UN OISEAU!
Ne vous laissez pas alanguir par la paresse des reins. Prenez les Gin Pills—le remède "qui soulage, sans quoi l'on rembourse" —et voyez comme vous vous sentirez mieux.
Format régulier, 40 Pilules
Gros format, 80 Pilules
Aux Etats-Unis, demandez les "Gin Pills".

Programme en 10 points de Bracken pour les enfants

Halifax, 29 (P.C.) — Le chef progressiste-conservateur John Bracken a exposé, hier soir, un programme en dix points sur les responsabilités de l'Etat envers la jeunesse.

Dans une allocution préparée à l'occasion d'une réunion publique tenue ici, M. Bracken a dit que l'Etat devait voir à ce que l'enfant

1 naisse en santé;
2 soit maintenu en santé;
3 qu'il développe son caractère;
4 qu'il soit formé d'après la sagesse utile des âges;
5 qu'il soit entraîné dans un emploi utile;
6 qu'on lui apprenne la dignité du travail;
7 qu'on lui apprenne la nécessité mentale et spirituelle du travail;
8 qu'on lui donne l'occasion de gagner sa vie;
9 qu'on l'oblige à travailler comme à apprendre;
10 qu'on lui apprenne à endosser ses responsabilités dans la société et même un peu plus s'il le peut.

C'était la première fois que M. Bracken traitait de l'enfance comme sujet principal d'une causerie. Le chef politique a dit qu'on n'avait plus d'excuse de permettre à la jeunesse de se trouver dans les mêmes dilemnes qu'en 1920 et après.

On a besoin d'une bonne direction, dit-il, de projets objectifs, d'action réaliste sur un plan national et international.

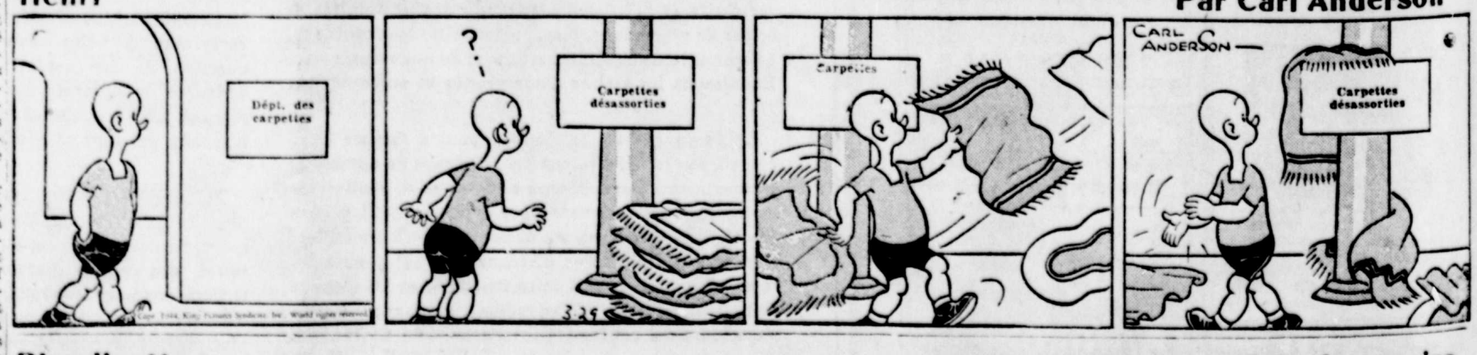
ABATTU, SOUFFRETEUX
Ce tonique vous ramènera:
LAXATIF & AMERS
Pas d'appétit? Maux de tête, bilieux, indigestion? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Toniques! LAXATIF ET AMERS. Huit ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS— (1) favorise l'élimination des reins, des intestins, (2) tonifie: appétit, estomac, (3) stimule: flux biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c. Pharmacies. (Boîte de 25c reviendra après la guerre). (TABLETTES)
HERBES INDIGENES DE BLISS

Dr Jos Normand
575, Des Volontaires Tél. 2043
Chirurgie générale.
Spécialité: fractures
CERTIFICAT D'ETUDES DE
Cook County Graduate
School of Medecine
de Chicago
10 à 12 a.m. 1 à 3 p.m. tous les jours
Lundis, mercredis, vendredis soir de 7 à 8 heures

"Qui Appelle Ottawa?"

PEUT-ÊTRE cela arrive-t-il dans votre bureau, aussi . . . Quelqu'un demande une communication interurbaine et disparaît ensuite!
Si la communication est assez importante pour motiver l'usage des lignes interurbaines très achalandées qui vont à Ottawa, est-ce trop demander que l'usager reste proche de l'appareil, prêt à entamer la conversation sitôt la communication établie. Cela dégage rapidement la ligne pour l'appel suivant . . . qui peut avoir trait à de pressants problèmes de guerre.
Si la téléphoniste ne peut compléter votre communication immédiatement, prière de ne pas la rappeler pour vous informer — elle vous préviendra sitôt la liaison établie.
En service actif donnant des ailes aux mots
Le gérant, C. A. BEAUDRY
● Achetez des timbres et certificats d'épargne de guerre régulièrement.

Henri — Par Carl Anderson



Blondinette — Avec le sourire



QU'IL S'AGISSE DE RÉPARATIONS, DE REMODELAGE OU DE VENTE : consultez les annonces classées vous y trouverez sûrement avantage.

Comment calculer le coût d'une Annonce Classée

No de mots	1 fois	3 fois	6 fois	13 fois	un mois
20	40	1.00	1.80	3.00	6.00
21	42	1.05	1.89	3.15	6.25
22	44	1.10	1.98	3.30	6.50
23	46	1.15	2.07	3.45	6.75
24	48	1.20	2.16	3.60	7.00
25	50	1.25	2.25	3.75	7.25
26	52	1.30	2.34	3.90	7.50
27	54	1.35	2.43	4.05	7.75
28	56	1.40	2.52	4.20	8.00
29	58	1.45	2.61	4.35	8.25
30	60	1.50	2.70	4.50	8.50
31	62	1.55	2.79	4.65	8.75
32	64	1.60	2.88	4.80	9.00
33	66	1.65	2.97	4.95	9.25
34	68	1.70	3.06	5.10	9.50
35	70	1.75	3.15	5.25	9.75
36	72	1.80	3.24	5.40	9.00
37	74	1.85	3.33	5.55	9.25
38	76	1.90	3.42	5.70	9.50
39	78	1.95	3.51	5.85	9.75
40	80	2.00	3.60	6.00	10.00
41	82	2.05	3.69	6.15	10.25
42	84	2.10	3.78	6.30	10.50
43	86	2.15	3.87	6.45	10.75
44	88	2.20	3.96	6.60	11.00
45	90	2.25	4.05	6.75	11.25
46	92	2.30	4.14	6.90	11.50
47	94	2.35	4.23	7.05	11.75
48	96	2.40	4.32	7.20	12.00
49	98	2.45	4.41	7.35	12.25
50	1.00	2.50	4.50	7.50	12.50

—REGLEMENTS—

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilité. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance. Les prix mentionnés ci-dessus sont pour insertions consécutives. Pour loyer d'un casier, ajouter dix sous avec chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit, cependant, les signaler, avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise, si une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Tous les jours, de 8 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. et le samedi, jusqu'à midi. Téléphone: 3000 ET NOUS FERONS LE RESTE

1 Propriétés à vendre

ATTENTION: 35 ans d'expérience en immeubles. Maisons privées dans toutes parties de la ville, lots à bâtir, maisons d'été, hôtels et restaurants, terres en culture. Nombreuses aubaines. Téléphonez-moi: 3522, ALPHONSE COSSETTE, 218 rue des Forges. 112-137

A VENDRE: Les Propriétés suivantes: no 350, rue Bonaventure; no 143, rue Radisson, no 1038, rue St-Maurice. A des conditions faciles de paiement. S'adresser au CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, 72, Côte de la Montagne, Québec. 108-133

A VENDRE: Propriété 2 logements, terrain 125 x 80 située près de l'école, 2e maison à gauche de l'église St-Odilon. S'adresser sur les lieux. 126-128

MAISON d'été à vendre, près Baie Jolie. Grand terrain. Bonne maison. Eau courante, électricité, meublée. A Montcalm, Tél. 2411-w. 103-128

MAISON deux logements, 6 et 7 appartements, plancher bois franc, cave cimentée, située Banlieue, près nouvelle église. JOS BOUMANSOUR, 334, Des Forges ou 690, Ste-Julie. 119-144

MAISON à vendre, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, près Electric Steels et Aéroport. S'adresser à: La Compagnie de Construction Laviolette, Ltée., 429 Blvd Laviolette, Trois-Rivières. Tél. 958. 125-130

POUR acheter ou vendre propriétés, terres, terrains. Aussi administration de propriété. Consultez: AGENCE D'IMMEUBLES CARILLON, 1154, St-Olivier, Trois-Rivières. Tél. 2997-W 108-133

8 Terrains à vendre

TERRAINS à vendre, 2 emplacements situés rue Beaumier au Cap. S'adresser 861 St-Jacques, Trois-Rivières. 125-127

15 Maisons de campagne

A VENDRE: A qui la chance ? Maison d'été située sur le bord du Lac-à-la-Tortue; grand terrain, avec arbres et parterre, site magnifique, belle plage. Pour plus d'informations: S'adresser à 70, Blvd Monkland, Ville St-Laurent, Montréal. Tél. BY Water 1013. 125-127

16 Logis à louer

A LOUER: Logement 3 appartements, possession en avril. S'adresser 476 Jutras, Tél. 914-J. 122-127

A LOUER: Logement neuf 4 appartements, planchers bois franc. Chambre de bain. Possession 14 avril, 93 Duguay, Cap. 126-128

DEUX logements, 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, autre non meublé pour mai. Aussi magnifique chambre avec poêle électrique. 857, Laviolette. Tél. 767-J. 125

LOGEMENT à louer, 2 appartements meublés ou non. A vendre. Habit grandeur 32, Robes 14 ans, 1936 St-Olivier, Tél. 651-R. 125

17 Logis demandés

COUPLE sans enfant demande logement 3 ou 4 appartements, Trois-Rivières ou Cap. Téléphonez 4462-W. 125-127

DESIRE louer 2 appartements, meublés, éclairés ou logement chauffé 3 appartements. S'adresser: Tél. 4141, Local 45, 9 hres à midi; une à 2.30 P.M. 123-125

ON DEMANDE un loyer de trois ou quatre appartements avec cave, pas d'enfant. S'adresser: Tél. 1108-R 124-126

ON DEMANDE logement 3 ou 4 appartements plus chambre de bain. Famille sans enfant. S'adresser: Tél. 3219-J. 125-127

ON DEMANDE logement 5 ou 6 appartements pour avril ou mai, 4 grandes personnes. Tél. 2928-J. 125-127

27 A vendre divers

ATTENTION: Essayez nos fèves au lard cuites au four. Nous prions nos clients de bien vouloir donner leurs commandes avant le jeudi soir, pour avoir votre livraison assurée. L. P. LAVENTURE, 573 St-Georges. Tél 1586 99-124

A VENDRE: Comptoirs Frigidaires pour boucher; compresseurs et serpentins; moulins à viande; trancheurs. ALPHONSE ROUSSEAU, 695, Bonaventure. Tél. 2197. 108-133

A VENDRE: Divan très propre, Godendard, set de crochets et poulies pour peinturer. Deux beaux chiens 4 mois. Petite valise 7½ x 10. 162 St-Georges, 3ème étage. 124-126

A VENDRE: Violon, aussi bicycle 3 roues pour enfant. Manteau printemps garçon de 6 ans. 828 Ste-Angèle. 125

BUFFET de cuisine, poêle à gaz, 2 ronds. Manteau Seal 16 ans, manteau gabardine, 14 ans. Manteau bleu-aviation. 774 Whitehead. 124-126

PELEUSES à patates électriques ou manuelles. Scies à viande "Berkel", toutes sortes. Coffres-forts différentes grandeurs. "Berkel Products", 1038 St-Maurice Représentant. P. H. Gauthier, tél. 731. 106-132

POELE 2 ronds, bois et charbon, 3 chaises, une raquette de tennis. Deux manteaux noirs, gr. 40, printemps et hiver. Imperméable, gr. 16. S'adresser: 54, Lafosse. 125-127

UNE TABLE de "Ping-pong" neuve à vendre, $25.00 comptant. Téléphonez 3253-J 124-126

29 On demande à acheter

ARGENT! ARGENT! En voulez-vous: Nous achetons toutes sortes de marchandises usagées, vêtements, chaussures, autres bibelots. Achetons tout ce que vous avez. LAVIOLETTE JOBBING ENRG. Magasin seconde-main et neuf, 983, Champflour. Tél. 4520-w. 120-145

ON DEMANDE bicycle à trois roues pour enfant, gros modèle en bonne condition. 939, Ste-Cécile. Tél. 2649-R. 109-134

ON DEMANDE à acheter 2 brûleurs à l'huile pour poêle de cuisine. Téléphonez 3056-J-4. 125

40 Articles de ménage

ATTENTION! Meubles 1944. Poêles; Sets Chesterfields; Sets déjeuner; Studios; Sets de chambre; Lits; Sommiers Matelas; Prélarts. Morceaux pour tous genres de poêles. Tél. 1246-w J. A. ALAIN, 1251, Laviolette, Trois-Rivières. 117-142

A VENDRE: Piano "Willis", en excellente condition. S'adresser à 648, Bonaventure. Tél. 992-w. 114-126

A VENDRE: Poêle Gurney blanc 2 ronds, Bronze, lumière pour escalier, lit de fer, 4½ pieds, 2 foyers charbon et bois. Deux marbres de roche. Manteau demi saison noir. Costume tailleur gris grandeur 16 ans. S'adresser 951 Ste-Julie. 125

A VENDRE: Très beau chesterfield avec ressorts. Comme neuf. S'adresser 856 Haut-Boc. 125-127

AUBAINES: Carrosse $4.00, Bassinette $6.00, Marchette $2.00, Chaise haute $1.50, Voiture $3.00, 2 Turquie, $10.00 et $6.00. S'adresser M. Pinard, 2382, 6e Avenue. 124-126

BEAU PIANO à vendre à $140. Très propre et en bon ordre. Adressez-vous immédiatement à 554, Laurier. 123-158

BON poêle nickelé à vendre à bon marché. S'adresser à 1584, rue Ste-Julie. 125-127

2 LITS ¾ avec sommier, 2 commodes, 3 soupiraux vitrés et cadrage de porte, 1 table de fantaisie longue, 1 paletot de printemps grandeur 36, 2 habits grandeur 26, 3 fixtures électriques. S'adresser à 396 Ferland. 125

MEUBLES: Nous avons toujours en magasin un grand choix de meubles nouveaux, tels que sets de chambre, chesterfields, prélarts incrustés, sets de cuisine, etc. Venez nous voir. J. M. FERRON, 313, Loranger, Cap. Tél. 4268-w. 100-125

PIANO: magnifique petit piano de la marque bien connue "Northiemer", en parfaite condition et garanti comme neuf. Livré avec banc double à $290. 572, Laurier. 111-136

SI VOUS avez besoin d'un poêle, venez voir notre bel assortiment modèles 1944. Avons plusieurs poêles usagés émaillés avec haut réchaud. Nous achetons les poêles et laveuses usagés. S'adresser à la "FONDERIE DE L'ISLET LTEE" 1692, St-Philippe, Trois-Rivières. Tél. 2907. 117-142

STUDIO de 3 morceaux en érable avec table de bout, porte-journaux, panier à papiers. Bibelots, tentures, tapis, toiles vénitiennes, prélarts, rideaux, à vendre. Téléphonez 2777-W ou 1637 Avenue de l'Eglise. 124-126

41 Chambres à louer

A LOUER: Boudoir meublé. S'adresser 135 Bonaventure, 2e étage. Tél. 1395. 124-126

A LOUER: Salon double, meublé. S'adresser 706 Ste-Angèle. Tél. 785-w 124-126

A LOUER: Grande chambre claire et propre, eau chaude, usage poêle électrique si désiré. Prix modéré. 234 St-Paul, Apt:-6 Tél. 2532-M. 125

GRANDE chambre à louer, avec cuisinette, entrée privée, eau chaude, usage téléphone. 1779, St-Philippe. Tél. 3115-R. 125

51 Horlogers

GARANTIE de satisfaction, réparations montres Américaines et Suisses, horloges et bijoux. J. A. PROULX, Edifice Cordonnerie Lacombe, 336 Radisson. Tél. 379. 100-125

REPARATIONS: Horloges Carillon, Montres, Horloges, Réveils. Ouvrage garanti. A. GARCEAU, 1062, St-Prosper. Tél. 3019-W. 109-134

53 Service domestique

BONNE SERVANTE pour ouvrage général, demandée. Références. Coucher au dehors. Téléphonez 1822. 124-126

BONNE demandée. S'adresser à 522, rue Bonaventure. 125

JEUNE fille demandée, pour ouvrage général. Famille 2 enfants. Après-midi seulement. Bon salaire. 282, Radisson. 124-126

ON DEMANDE une servante, famille sans enfant. Ouvrage à l'année. Bon salaire, 6, Thibeault, Cap. Tél. 4593-J 124-126

SERVANTE demandée, famille 2 grandes personnes. Pas de cuisine. Soirées libres. 455 Radisson. Tél. 4621-w. 124-126

SERVANTE demandée, pour prendre charge de maison. Personne assez âgée, sérieuse. 259, St-Georges. 125 127

SERVANTE demandée, ouvrage général. Famille sans enfant. Coucher en dehors. Références. Soirées libres. 942 St-François-Xavier. 125-127

SERVANTE demandée, dans petite famille. Bon salaire, vacances payées, soirées libres. S'adresser 1014 Ste-Geneviève. 125-127

SERVANTE demandée ouvrage général, famille 3 enfants. Pas de cuisine. Références. 737 St-Maurice. Tél. 2360-W 125

61 Positions offertes

ON DEMANDE fille de 15 ans, bilingue, 16 heures d'ouvrage par semaine. S'adresser à 1360, rue Hart. 123-125

63 Cours privés

ESPAGNOL: Cours du soir. S'adresser casier 1642 Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 120-131

64 Salons de coiffure

SALON ALICE: Permanentes à l'huile avec ou sans machine. Tous genres de coiffures. Ouvrage garanti. 1588 Royale, Tél. 4371-J 121-146

74 Autos à vendre

A VENDRE: Ford 1936, en bon ordre. S'adresser à 1735, rue Royale. 124-126

A VENDRE: CHAR-Plymouth 40 "Sedan De Luxe, 4 bons pneus. Le tout en parfaites conditions. 620 St-Paul. Tél. 3539-W. 125-127

A VENDRE: Hudson Sédan, modèle 32, 6 bons pneus, en bonne condition. S'adresser après 4 heures à 884, Ste-Ursule. 125-127

OLDSMOBILE Sédan 1931, très propre, bien chaussé, en bon ordre. Vendrais à sacrifice. Léonard Gélinas, 1517, Notre-Dame. Tél. 1205-J 124-126

86 Animaux de ferme

A VENDRE: Jeune cheval, pesanteur 1100 livres. S'adresser: 459, Ste-Angèle. Tél. 4366. 125-127

BUREAU ouvert depuis 20 mars. Ai reçu chars de chevaux et en recevrai 2 chars chaque semaine. Très bonnes conditions. S'adresser: Grégoire Dontigny, St-Tite, (Laviolette.) Tél. 81-S-11. 122-127

CHEVAL à vendre, de 4 ans, garanti sous tous rapports. S'adresser: W. Bornais, 1029, Champflour. 125-127

J'AI TOUJOURS en main, une belle qualité de chevaux, garantis par écrit. S'adresser à Albert Marchand, 617, Bureau. 122-133

JEUNES chevaux à vendre, de 1400 à 1600 livres. Garantis par écrit. S'adresser: Camille Gosselin, Hôtel Toupin, Cap-de-la-Madeleine. 102-127

87 Animaux domestiques

BEAU choix de lapins géants blancs des Flandres, à vendre. Se présenter d'ici à vendredi 5 h. à 9 hres, 505 Des Commissaires. 125-127

91 Objets perdus

BRACELET d'identification en sterling perdu hier soir sur la rue Champflour. Portant nom: Gauvin, Régiment de Joliette. Rapporter à 362 Laurier, Tél. 1211. Récompense. 125

92 Personnel

CONSTIPATION, excès de bile, indigestions soulagés rapidement avec les comprimés "Kipp's Herb", le tonique laxatif efficace. Formats 25c et 75c. Chez votre Pharmacien. 125

HOMMES, 30, 40, 50 ans, cherchant VITALITE, VIGUEUR NORMALE essayez Tablettes Ostrex contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B1 calcium, phosphore. Paquet d'essai 35c. Entière satisfaction du premier paquet ou fabricant remboursé. Bas Prix. Toutes Pharmacies. 125

ONGUENT HENOR. Pour hémorroïdes de toutes sortes. Eczéma, Herbe à puce. Dépositaires, P. Gauthier, 1394, Laviolette: Robert 1014 Champflour; 159 St-Antoine; Yamachiche, Beauchemin Frère 103-128

LES TABLETTES "Slendor" sont efficaces. Traitement de 2 semaines, $1.00. 12 semaines $5.00. Aux Pharmacies Hénault, St-Maurice et Royale. 106-129

L'OUVERTURE du Café Canadien aura lieu le 31 mars. Aussi on demande 2 jeunes filles pour maison privée. S'adresser 1545 Notre-Dame. 124-126

96 Rembourrage

REMBOURRAGE: Ne jetez pas vos vieux Chesterfields, divans, chaises, fauteuils, etc. Nous les réparons. ARMAND PROULX, 1109, St-Prosper. Tél. 2495-w. 114-139

98 Réparations générales

BALAYEUSES électriques. Réparations, Loue. Vous pouvez avoir ce qu'il faut pour la vôtre. Chez A. FOURNIER 1204 Ste-Marie. Tél. 3763 108-133

BALAYEUSE "HOOVER": Adressez-vous à M. Côté, prop du "PARCEL DELIVERY" pour toutes réparations, ainsi que pièces de rechange à votre balayeuse "HOOVER" Seul et exclusif représentant. Tél. 2470. 108-133

ATTENTION: Pour vos enduits de plâtre, de ciment, stuco et réparations de tous genres, appelez 3614 ou Walter Chamberland 2060, St-Olivier. 124-126

SERVICE de réparations de laveuses électriques de toutes marques. Spécialité: parties d'Eureka. ANTONIO GOLDUC 1833, Bellefeuille. Tél 2545-J 102-127

REPARATIONS DE LAVEUSES. Service "Beatty" autorisé. Réparations de laveuses, repasseuses, balayeuses de toutes marques. Satisfaction garantie. Prix modérés. Aussi moulins à laver reconstruits. E HUDON marchand autorisé pour Beatty Bros. 1522 Notre-Dame. Tél. 1316. 108-133

105 Fourrures - Réparation

NOUVELLE collection de collets pâles, Renard, Loup et teintes variées. Réparations de fourrure à prix raisonnables. Choix considérables de chapeaux, paille, feutre, dernière création. Fleurs, violettes, rubans, etc. Une visite vous convaincra au "SALON DE L'ELEGANCE", Prop. Mlle J. F. Morand, 197, rue St-Antoine. Tél. 966. 120-145

110 Avis de responsabilité

A PARTIR de cette date je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit à moins d'un écrit de ma main. (Signé) Edouard Gélinas, 920 Ste-Julie. 125

120 Coupons - Tissus

MME E. ROUETTE, 1557 St-Olivier. Tél. 3011-J Vient de recevoir beau tweed à manteaux pour dames et fillettes. Aussi beau crêpe uni et imprimé. Toujours en main un assortiment complet de cotonnades de toutes sortes. 100-125

SPECIAL: Jersey imprimé; uni; Polo, couleurs assorties. Frippé; uni; imprimé; bleu; rose. Broadcloth imprimé; rayé, carreauté; toile carreautée, noir et blanc, mauve, rouge, vert. gabardine; couvertes flanelle; draps. Mlle PELLAND, 1160 Ste-Marie. 104-129

122 Vêtements à vendre

A VENDRE: Bourse en bouclé blanc pour communion solennelle et première communion. S'adresser Mme Alide Samson, 1726, Notre-Dame. Tél. 2633-J. 121-126

A VENDRE: Paire de Renards-Argentés. Manchon Renard. Argenteries. Joli châle blanc. 605, Ste-Catherine. 123-125

A VENDRE: Vêtements pour garçons de 10 à 13 ans. S'adresser: 975 Ste-Julie. Tél. 1051. 125

A VENDRE: Paletots printemps fléchés vert et gris, pour garçons grandeurs 34 et 36. S'adresser 661 St-Roch. Tél. 131-W. 125-127

A VENDRE: Deux costumes tailleurs, un gris 13, un noir 14. Tout neufs. S'adresser 1597 Laviolette. 125-127

A VENDRE: Magnifique manteau de mouton de Perse à vendre. $175.00, grandeur 38 à 40. S'adresser 562 Niverville. 125

A VENDRE: Robes costumes manteaux 12 et 14 ans. S'adresser 129 Laviolette. 4 à 5 hres. 125-127

A VENDRE: Paire de renard argentés. Dame demande à faire la couture pour enfant. 540 Laurier. 125-127

A VENDRE: manteaux 14 et 16 ans, un beau tweed, gris, 42. Trois jolie Fitch presque neufs. 1223 St-Denis. 125

A VENDRE: 2 superbes renards argentés. S'adresser 2380 St-Olivier. Tél. 466. 125-127

LINGERIES pour fillettes, 12 ans; habit pour homme, grandeur 40 à 44. Aussi lingeries de dames, 18 ans. S'adresser: 876, Champflour. Tél. 2839-R 115-126

MANTEAU beige avec collet renard beige, grandeur 14 ans, à vendre très bon marché. 952 Ste-Angèle. 124-126

126 Fourrures

FOURRURE: Spécialité: Peaux Mouton de Perse, manteaux Chat Sauvage, etc. Choix complet: Collets Renard-Argenté, beige, bleu. Peaux assorties pour garnitures. Prix réduit Nap. A. GELINAS, 1521, Notre-Dame. 106-131

GRAND assortiment de Collets pâles, différentes teintes, en Renard ou Loup; pour Manteaux de printemps. Profitez aussi actuellement de notre vente fin-saison à prix très réduits, pour l'achat d'un manteau de Fourrure. J.-ALBERT DURAND, 1460, rue Notre-Dame, Trois-Rivières. 103-128

Propriétés à vendre

1002-1014, rue Sainte-Julie
6 logements:
1568-1570, rue Champflour
2 logements
J. MICHAUD
1433, rue Notre-Dame
Trois-Rivières Tél. 127

SHAWINIGAN
Téléphone: 2500

ACHETONS PIANOS usagés et nous les acceptons sur échange de meubles. Adressez-vous R. Pinel Ltée, 55, 3ème tél. 503. S-100-125

A LOUER: grande chambre meublée, pour monsieur seulement occupation immédiate, eau chaude. S'adresser 82 St-Prosper, tél. 2148. S-124-126

A VENDRE terrain 200 pieds largeur avec 2 chalets près du village Lac-à-la-Tortue. S'adresser Alice Vincent, 28 Tamarac, Shawinigan. S-122-127

APPARTEMENTS à louer pour couple sans enfant, occupation 1er avril. S'adresser 113-D 1ère rue. S-124-126

CAMION pour déménagement ou transport à l'heure. Service courtois. Téléphonez: 828. S-124-126

FAUT VENDRE cheval trotteur Jimmy the Great Grattan, 4 ans. S'adresser P. E. Bélanger, 61 Champlain, tél. 3757. S-124-126

LOGEMENTS NEUFS à louer occupation immédiate, planchers bois franc, 4 pièces plus chambre de bain, loyer $30. Situé 684 St-Marc. Voyez 78 2ème rue, tél. 2776 S-103-128

LOGEMENT DEMANDE de 7 ou 8 pièces. S'adresser 22 Hemlock, tél. 3238. S-124-126

ON DEMANDE loyer 5 ou 6 appartements chauffés ou non dans Shawinigan. S'adresser 68-A, 5ème rue, tél. 2500. S-124-126

ON DEMANDE: un loyer dans bas de la ville de 5 ou 6 appartements. S'adresser 74 Lambert, Tél. 976. S-124-126

PERDU: dans étui noir, chapelet en cristal de roche mauve. Récompense promise. Rapporter à Mme Armand Désilets, A/S garage Désilets, tél 4058. S-121-126

FOELE McClary presque neuf à vendre. Tout en fonte émaillé ivoire. S'adresser à Jacques Ricard, 115, 6ème avenue Grand'Mère Tél. 838. S-125-127

POULETTES et cochets de février 3, 4, 5, 6 semaines. Aussi géants des flandres. Prix sur demande. Clément Trudel, crémerie de Grand'Mère. Tél. 961. S-125-130

REPARATIONS toutes marques Laveuses, ouvrage garanti, pièces rechange, soudure aluminum et métal blanc. JOANETTE Enrg. 48-b, 2ème rue, Shawinigan, tél. 4059. S-120-145

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage de maison. S'adresser 12 1ère. S-124-126

3 PENSIONNAIRES, hommes, demandés, chambre privée avec eau chaude et froide. Chambre de bain, excellente cuisine. 78, 4ème rue, tél. 867 S-121-126

ZORIC

tout de suite!

si vous désirez porter des vêtements parfaitement nettoyés.

pour PAQUES

c'est le temps de nous les envoyer. Nous garantissons les résultats du nettoyage.

"ZORIC"

TELEPHONE 1005

les Nettoyeurs-teinturiers

De Luxe

1015, CHAMPFLOUR



Par Chs Miville-Deschênes
(Sous-lieutenant d'aviation)

Quelque part en Grande-Bretagne, 18 mars 1944. — **Premier soir à Londres:** Pour un paisible Québecois qui pose le pied pour la première fois sur le sol de Londres, un raid n'est pas ce qu'il y a de mieux comme bienvenue. En compagnie de quelques amis que j'avais retrouvés avec une joie très vive, je relatais quelques incidents de la traversée lorsque l'alerte se fit entendre. Quelques secondes plus tard, les fusées s'abattaient sur plusieurs quartiers de Londres, pendant que les bombardiers laissaient tomber leurs bombes. Le barrage de tir fut formidable ce soir là, et pour un novice l'aspect général de la situation parut beaucoup plus grave. Le raid ne dura que vingt minutes environ. Il était facile d'entendre les détonations de la D.C.A. ainsi que l'explosion des bombes. Véritable bruit infernal qui ne manqua pas d'émouvoir. Lorsque les sirènes annoncèrent le départ des avions ennemis, j'avoue que je rsepirais beaucoup mieux.

xxx

Etonnement d'un nouvel arrivé: Ma seconde soirée à Londres devait être marquée de la même façon. Vraiment, on me favorisait! Le raid ne fut pas aussi considérable que la veille bien qu'il ait laissé dans la métropole anglaise de nouvelles cicatrices. Je me trouvais dans un endroit public, au milieu d'une foule assez considérable. Je fus étonné de constater le calme et l'aisance de ces gens durant toute la durée du raid. A un certain moment, cela bardait à l'extérieur, mais il n'y avait aucun signe de peur ou de panique. J'en fus épaté.

En marge des raids formidables qui marquèrent 1940, alors que la population de Londres connut des heures atroces, on avait souligné la façon superbe avec laquelle les gens réagissaient devant le danger et les hécatombes. Je me rappelais plusieurs articles et témoignages en regardant tous ceux qui m'entouraient ce soir là. Franchement, je n'ai pu m'empêcher d'admirer leur sang-froid. Ce fut l'étonnement complet chez-moi.

xxx

Une belle visite: Maurice Desjardins, correspondant de guerre de la Presse canadienne, est venu rendre visite à la Section française des Relations Extérieures du C.A.R.C., cette semaine. Maurice revient d'Italie où il a eu la bonne fortune de voir les régiments canadiens au combat. En très bonne santé et d'humeur charmante, l'auteur de mille et une chroniques sur les canadiens-français dans les divers services armés se propose de visiter quelques régiments cantonnés en Angleterre. Il poursuit de façon très alerte sa besogne de chroniqueur et se propose bien d'alimenter encore les journaux canadiens de très bonne copie.

Un séjour aux "Alouettes": Votre serviteur a passé une semaine entière à l'escadrille des "Alouettes". Le voyage s'est effectué en compagnie de M. Jos. Barnard, rédacteur en chef du "Soleil", en tournée en Angleterre, et du lieutenant de section Gilles Duhamel, des Relations Extérieures du C.A.R.C. Ceux-ci ont dit au revoir à l'escadrille après deux jours, mais je suis demeuré sur les lieux pour me familiariser un peu avec les opérations de bombardement.

De même qu'à mon arrivée dans la capitale anglaise, les événements m'ont favorisé. Deux opérations en territoire occupé ont eu lieu. Il m'a été donné d'assister au départ et au retour de nos aviateurs. Le premier soir, l'objectif était Trappes. Le lendemain, ce fut au tour de Le Mons. Ces opérations ont été couronnées d'un très vif succès.

Les membres de l'escadrille se portent à merveille. Le même esprit de collaboration se manifeste constamment. Les "Alouettes" font vraiment du beau travail. Tous sont bien contents d'avoir abandonné leurs bombardiers "Wellington" pour des quadrimoteurs "Halifax".

xxx

Déjà sur la brèche: Le commandant d'escadre Louis Gélinas, de Montréal, récemment nommé directeur des Services auxiliaires du C.A.R.C., outre-mer, vient d'assumer ses nouvelles fonctions. Sa première visite fut à l'escadrille des "Alouettes" où il s'empressa de rencontrer les officiers supérieurs. M. Gélinas se fera entendre prochainement à la radio. Il expliquera alors le fonctionnement du service dont on l'a confié la direction.

Quelques figures: Votre correspondant a causé avec nombre d'aviateurs, durant son séjour aux "Alouettes" entre autres: le caporal Percy Mayall 318B, rue Colborne, Montréal; l'aviateur chef Patrice Gervais, de Ste-Anne-de-la-Pérade, Comté de Champlain; les sergents de section Gilbert et Léopold Brochu, de Ste-Marie de Beauce; le sergent Claude Bourassa, bombardier, 103, rue St-Maurice, Trois-Rivières; le sergent Aurélien Audet, ingénieur, de Vallée Jonction, Beauce.

A bientôt.

REMERCIEMENTS

Les familles
PERRON ET GELINAS
des Trois-Rivières

désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

PAUL PERRON

(époux de JEANNE GELINAS)

soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes de sympathies, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

L'information agricole

OEUFS ET BEURRE

Montréal, 29 — Il n'y a pas eu de changement hier dans les prix du beurre et des oeufs au Canadian Commodity Exchange et aucune vente n'a été enregistrée.

ARRIVAGES
(Non compris ceux par camion)

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Lundi	1,117	4,457	111
Sem. préc.	1,156	179	126
Année dern	1,032	843	261

PRIX DU BEURRE
(Commodity Exchange)
Marché au comptant:—
Québec, 92 points, 35¼ of.
Marché à terme:—
Mars, 35¼ of.

(Marché libre)
Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants.
No 1 pasteurisé .. .. .. 35¼ - ½
En tinettes .. .. 36 -36½
Pain de 1 livre 36½-37

PRIX DES OEUFS
Marché au comptant:—

	Gouv.	Comm. Exch.
A-gros	35½ - 35	35 -35½
A-moyen	33 -33½	33 -33½
A-poulette ..	28 -28½	27½-28
B	31 -	31 -31½
C	27½-28	27 -27½

	Petites quantités
A-gros	40- 41-43
A-moyens	37- 38-39
A-poulettes ..	31-33 33-34

Marché à terme (Com. Exch).—

Vente de propriété

Grand —St-Esprit— (D.N.C.) — M. Jean-Marie Pinard a acheté snmaison dépendances de feu, M. Elphège Marcotte appartenant à M. Michel Simon et Mlle Gabrielle Boisclair.

A l'avenir, M. Pinard occupera la maison privée magasin général.

Comme par le passé M. Pinard sera à la disposition de tous et désire avoir de plus en plus grande clientèle.

Bois de construction

- Plancher en merisier.
- Bois de galeries
- B.C. Fir, Cèdre V joint.
- Ouate Minérale J.M.
- Ten/Test - Sheetrock.
- Bardeaux de cèdre
- Insul-Bric — Cedargrain
- Tuiles pour murs.
- Garnitures plastiques
- Ciments à toiture.

Léopold Duplessis
Marchand de bois et matériaux de construction
2093 BELLEFEUILLE
TEL: 4690





Feuilleton du Nouvelliste

LE DOUBLE HÉRITAGE

par

Jeanne Danemarie

35

qu'elle tenait à la main éclaira son visage. Oh ! un visage surprenant ! Tout à l'heure, en entendant cette voix aigre jamais on n'aurait supposé qu'elle pût sortir d'une bouche aussi fine. Cette paysanne savoyarde était une beauté. A soixante ans elle gardait des traits d'une pureté classique, un teint uni, des yeux bleus superbes et ce visage fin, beau à être peint dans un missel, s'encadrait du joli bonnet tuyauté que portaient autrefois les femmes de Savoie. Sa robe de forme antique, froncée à la taille et au bas des épaules, se recouvrait d'un joli fichu de teinte violette. Un tablier noir complétait ce costume archaïque, seyant à merveille à la taille élancée de la vieille fille.

Après avoir posé la lampe se remit à ronchonner, et vraiment il y avait de quoi, car une grêle d'objets hétéroclites tomba autour d'elle, souliers, livres, porte-allumettes. Plus elle criait, plus les deux jeunes garçons riaient.

Paul, l'aîné, essuya son visage couvert de sueur.

Ce geste arrêta subitement la fureur de la vieille servante.

— Ah ! vous êtes trempés de sueur. Il ne manquait plus que cela.

Et elle disparut rapidement, laissant les jeunes gens stupéfaits de ce brusque départ. Ils en profitèrent pour continuer leur jeu et les oreillers voltigèrent avec dextérité.

Soudain un pas feutré se fit entendre dans l'escalier. Ils se regardèrent avec inquiétude.

— Est-ce grand-père ? fit l'un d'eux dans un souffle.

— Non.

En effet, dans le pas mesuré qui s'approchait, ils ne reconnaissaient pas la démarche du vieillard. Bien vite leur expression changea, car dans l'entre-bâillement de la porte la vieille Sav

Mémorable débat

Suite de la 1ère page

valeur et autorisant, par le fait même, une émission de débentures illimitée. C'est à cause de cette loi, soutient M. Duplessis, "que la compagnie a été forcée d'abaisser les salaires des ouvriers de prolonger les heures de travail et d'augmenter les taux. Tout cela à cause de faveurs injustifiables accordées à la compagnie par le gouvernement du temps, "père du gouvernement actuel". Ici, M. Duplessis rappelle que le député libéral, qui présenta la loi octroyant ce privilège, était M. Joseph-Octave Mousseau, dénoncé par la suite lors d'une enquête.

En 1918 toujours sous les libéraux, poursuit le chef de l'Opposition la M. L. H. & P. a obtenu une nouvelle charte. En 1936, encore sous un régime libéral, celui de M. Taschereau "une loi odieuse, une loi favorisant les trusts, a donné à la compagnie le droit d'émettre des parts sans valeur nominales, de subdiviser ces parts et de commettre ainsi les abus dont le ministre a parlé".

M. Duplessis.—"Quand le ministre dénonce ces compagnies, il semble oublier qu'elles ont vu le jour sous les gouvernements Parent, Gouin et Taschereau. Pendant ce temps, le gouvernement libéral faisait payer à la M. L. H. & P. une taxe de un dixième de un pour cent sur une capitalisation que le ministre dit pourtant être enflée. En acceptant cette taxe de un dixième de un pour cent, le gouvernement était complice et bénéficiait des abus qu'il prétend avoir été commis par la M. L. H. & P.

M. Duplessis affirme que les libéraux sont responsables du capital mouillé de la Montreal Power et du fait que le premier ministre Godbout a reconnu une surcapitalisation de $44,000,000 à cause de laquelle les Montréalais se sont fait soustraire des millions. Et malgré tout, ajoute le chef de l'U.N., le gouvernement actuel a imposé une taxe de 2 p.c. sur les facteurs d'électricité des montréalais pendant que le gouvernement fédéral taxait les mêmes comptes de 8 p.c.

M. Dupessis rappelle qu'il a été témoins de l'incorporation de la Beauharnois par un bill présenté à la législature, en 1928. Il se rappelle la scène, dit-il. M. Taschereau disait que cela pressait, qu'il fallait créer de la concurrence à la Montreal Power. La loi fut présentée par M. Elysée Therriault, aujourd'hui conseiller législatif.

On a même refusé trois jours à l'Opposition pour étudier le projet de loi soumis.

M. Duplessis:— "Et quel est celui qui a voté avec le gouvernement pour refuser ce délai à l'Opposition? M. Lucien Dugas qui préside aujourd'hui la régie des services publics d'une manière politique et reste politicien avant tout. Le peuple commence à voir clair".

M. Duplessis reproche au gouvernement d'avoir, en octobre dernier, augmenté le pouvoir de développement de la Beauharnois de 30,000 pieds cubes à la seconde, ce que M. Hamel nie. Puis il ajoute que la Montreal Power s'est emparée de la Beauharnois ce qui prouve la sincérité du gouvernement lorsqu'il a fait incorporer la Beauharnois en 1928.

M. Duplessis rappelant ce que l'U. N. a fait dans le domaine hydro-électrique déclare que la Régie des services publics a entrepris en 1928, sous les ordres du gouvernement d'alors, une enquête sur la Montreal Power aux fins de faire réduire les taux. Il reproche au gouvernement actuel de ne pas avoir continué cette enquête et d'avoir attendu jusqu'à la veille des élections pour présenter son présent projet de loi.

M. Duplessis: — L'entreprise privée maintenue dans les bornes de la justice c'est le meilleur moyen de faire progresser les compagnie. Le capitalisme d'état, c'est une forme de bolchévisme. Certes, les cartels doivent être réduits à récipiscence, mais les victimes de ces abus, les petits épargnants, doivent être traités avec justice. La loi actuelle est injuste pour Montréal, car la Montreal Power appartient à la ville de Montréal et si cette compagnie doit appartenir à un corps public quelconque, c'est aux citoyens de Montréal qu'on doit la remettre, et non pas au gouvernement".

M. Duplessis soutient que la Régie n'a pas l'impartialité voulue pour déterminer la compensation à offrir. Cet organisme ne peut être, à la fois, accusateur et juge. Le chef de l'Opposition estime que l'administration a nommé une commission dont chaque commissaire sera le commissaire d'un gouvernement hydro-électoral".

M. Duplessis.—"Aors que le premier ministre avait encore la bouche au coeur pour annoncer qu'il allait créer une hydro provinciale, il accordait des pouvoirs extraordinaires d'une durée de 75 ans à son ami, M. Jules Brillant, président de la compagnie de pouvoir du bas St-Laurent, qui charge des taux de 14 à 15 cents le k.w.h., c'est encore le même gouvernement qui, en 1940, a accordé à l'Aluminum Company, d'Arvida, la permission de développer un des pouvoirs d'eau les plus riches de la province de Québec, à des conditions scandaleuses. Pourtant, le gouvernement savait que l'Aluminum Co, est un trust gigantesque et odieux.

En passant, M. Dupessis offre ses condoléances à la famille de M. Feu Olivier Lefebvre, puis il affirme que l'étatisation peut être nécessaire dans certains cas. Mais l'étatisation du commerce des liqueurs, par exemple, est détestable et on a aujourd'hui une régie des liqueurs, soumet-il, qui fait payer 50 fois plus cher qu'avant une boisson où il y a plus d'eau que de whiskey. Il ne peut avoir confiance en un gouvernement qui agit ainsi pour faire réduire les taux de l'électricité.

AUTONOMIE DE MONTREAL

A la séance du soir, M. Duplessis continue son discours en disant que le projet de loi constitue un nouvel accroc à l'autonomie de Montréal parce que le gouvernement s'empare d'une compagnie qui appartient à la métropole.

En réalité dit-il, le bill va faire perdre à Montréal des revenus dont elle a besoin, bien qu'il dise que la ville retirera certaines taxes.

M. Duplessis soutient que le seul moyen de procéder à l'électrification rurale, c'est d'établir des coopératives de cultivateurs. C'est la la politique de l'U.N. Cela "vaudra bien mieux que la loi de camouflage électorale du gouvernement".

M. Duplessis: — Le bill que l'on présente est unique parce qu'il viole l'article 1420 du Code Civil et l'article 1717. Le gouvernement viole même les lois qu'il a passées depuis qu'il est au pouvoir en rapport avec l'expropriation. C'est lui qui a décrété que, lorsqu'il s'agit d'expropriation, le trésorier de la province doit déposer devant le tribunal une somme équivalent au double de la valeur de la propriété. Au contraire, le gouvernement jette du discrédit un principe en vigueur sur la province précédent dangereux par lequel il prend possession arbitrairement d'une compagnie, qui ne m'est pas sympathique et qui est justement impopulaire, et mettant de côté toutes les lois. C'est un bluff électoral, car le gouvernement ne sait ce que vaut la compagnie

Bref, dit M D. Duplessis le projet de loi est contraire à la stabilité de la province, comporte un principe subversif, viole les éléments de la justice et compromet la solution des problèmes de l'après-guerre. Et, par surcroit, ajoute le chef de l'Opposition, le gouvernement n'a ni le mandat ni la compétence nécessaire pour mener à bien l'entreprise dont il se fait le promoteur.

M. GODBOUT

Le premier ministre prend la parole à 10 hres moins quart et rend tout d'abord hommage à la mémoire de feu Olivier Lefebvre.

Puis M. Godbout exprime l'opinion qu'il n'a pas besoin d'appuyer longuement une réforme que toute la province désire ardemment. Tous les chefs politiques l'ont exprimée depuis un grand nombre d'années. Le chef de l'Union Nationale lui-même prônait l'étatisation de l'électricité: S'il a changé d'idée, il est trop tard pour lui. Il a causé lui-même sa fosse, aujourd'hui, dans l'opinion publique.

Et ici, M. Godbout cite un paragraphe du programme électoral de l'U. N. où, dit-il, le chef de l'U.N. s'engageait à donner à la Commission des Eaux courantes le pouvoir d'acheter, de produire et de distribuer de l'énergie électrique. C'est une copie photographiée de cet engagement, ajoute-t-il.

Il y a des compagnies d'utilités publiques qui ont bien compris leur devoir, continue le premier ministre. Mais d'autres n'ont pas suivi le même exemple. Elles se sont emparées de nos pouvoirs d'eaux bribe par bribe, en faisant croire qu'il fallait que tout cela fût exploité par l'entreprise privée.

M. Godbout:— "Mais où est la libre entreprise dans la Montreal Power qui a passé entre les mains de maints bandits qui l'ont exploitée à leur avantage personnel et non au profit de leurs actionnaires sur lesquels ils versent aujourd'hui des larmes de crocodiles après les avoir étranglés?

SITUATION QUI DOIT CESSER

M. Godbout fait observer qu'à l'heure actuelle la province de Québec, qui possède les plus riches ressources naturelles et est fière de compter la métropole du pays se trouve sur un pied d'infériorité par rapport à l'Ontario. Le gouvernement ne vaut plus que des industries aillent s'établir en Ontario pour transformer des matériaux venant du Québec et à l'aide d'énergie électrique importée du Québec. I y a là quelque chose qu'un homme de coeur ne peut endurer.

M. Godbout:— "Et il faut y remédier tout de suite. La situation serait insoluble si nous attendions 10 ou 15 ans parce que les dépenses seraient trop considérables, alors. Pourtant, les amis du chef de l'Opposition nous demandent d'attendre".

Le premier ministre déclare, en parlant du discours du chef de l'Opposition qu'il n'a jamais vu un bon avocat défendre si pauvrement une cause. C'est la meilleure preuve que la cause n'est pas défendable. L'expropriation n'est pas un mouvement d'électoralisme. Elle répond à une nécessité: celle de permettre aux industriels, aux commerçant, à l'agriculture de se développer dans la province. Il y a, hélas, trop d'industries qui vont s'établir en Ontario parce que les taux d'électricité sont trop élevés chez nous. Et M. Godbout note que des journaux de l'Ontario félicitent même le gouvernement du Québec de cette législation très progressive.

UN MONOPOLE

M. Godbout soutient qu'il est faux de dire que la Montreal Power est une entreprise privée. C'est, au contraire, un monopole entre les mains de 12 à 14 directeurs qui voient plus à leur intérêt personnel qu'à celui des actionnaires.

M. Godbout:— "Ces gens disent aussi, que l'étatisation de la compagnie est une mauvaise chose. Mais il y a trois ans, M. l'Orateur, que la Montreal Power cherche à se faire acheter. Les transactions, cependant, ont été plus fréquentes entre elle et le gouvernement, de 1936 à 1939, que depuis lors. Il n'y a pas dans l'administration de cette compagnie l'honnêteté à laquelle on doit s'attendre. Mais nous allons y mettre de l'ordre, quoi que fasse le chef de l'Opposition. Et quand je dis quelque chose, je tiens parole.

M. Godbout répont à son vis-à-vis qui se'st scandalisé, dit-il du fait qu'il s'est fait mention d'aucune dépense pour cette expropriation, dans le budget. Mais par le fait même que cette loi sera adoptée, le gouvernement aura l'autorisation de dépenser l'argent nécessaire cette année. Ce sera une dépense statuaire. Pour les années subséquentes, le budget devra tenir compte des montants nécessaires à l'administration de l'entreprise. Et ici le premier ministre émet l'opinion que lorsqu'on aura dépensé les $11,000,000 dont la loi autorise la dépense pour l'électrification rurale, on aura électrifié tous les coins de la province.

L'ENQUETE DE LA REGIE

M. Godbout soutient plus loin que l'enquête instituée pr la régie, il y a quatre ou cinq ans, était nécessaire. Elle a permis d'établir la situation véritable de la Montreal Power. Cette enquête a été faite par des hommes sérieux, dont la réputation dont est intouchable.

Au sujet de la Beauharnois Power, M. Godbout demande au chef de l'apposition de s'informer auprès de son collègue de Matane de ce qui s'est passé. Le député de Matane (M. Gagnon), affirme le premier ministre, était le collègue de M. Bennett lorsque celui-ci a étouffé la Beauharnois pour la passer à la Montréal Power en cadeau. Puis, le chef du gouvernement reproche au leader de la gauche d'être injuste pour l'Aluminum Company qui n'a fait que dépenser des centaines de milions pour harnacher un pouvoir d'eau qui existait au Lac St-Jean depuis la création du monde et serait sans cela, probablement, resté inexploité jusqu'à fin du monde. Cette compagnie paie des millions en salaires à plus de 15,000. ouvriers et développe nos ressources.

M. Godbout— "Ma politique, la politique du parti libéral est bien connue. Les Capitalistes, grands ou petits, qu'ils aient $5 ou $500,000 à investir, sont bienvenus dans la province, pour développer nos ressources, pourvu qu'ils se conforment à nos lois".

Le cas de la cie de pouvoir du Bas St-Laurent (8 N B C).

Le premier ministre nie que le gouvernement ait donné quoique ce soit à M. Jules Brillant, pour la compagnie de pouvoir du Bas St-Laurent. Une écluse, construite par le gouvernement qui la louait à raison de $16,000 était détruite. Permission à été donnée à la compagnie de Bas St-Laurent de la reconstruire à ses frais, sans prolongement de son bail. "Nous ne payons pas un sou pour cela, dit-il, et M. Brillant va nous payer $3,500. de plus par année.

Le chef du gouvernement nie aussi, que son gouvernement ait consédé, en 1940 un pouvoir additionnel de 30,000 pieds cubes à la seconde, à la Beauharnois. Ce pouvoir avait été concédé en 1931. Le gouvernement n'a fait qu'approuver les plans de cette compagnie pour l'utilisation de ce pouvoir d'eau additionnel.

M. Godbout: — "Nous allons donner au peuple de la province des centaines de millions avec notre projet de loi, qui assure un développement actuellement inimaginable".

Le premier ministre ajoute que la Montreal Power n'appartient pas à la ville de Montréal: c'est une entreprise qui couvre 25 municipalités. La plus grande partie de ses immeubles ne se trouvent pas à Montréal. Pour faire plaisir au chef de l'opposition et donner la Montreal Power aux citoyens, va-t-il falloir fonder 25 petits hydros, comme celle du Temiscamingue?

L'expropriation de la M.L.H. & P.

M. Godbout ajoute que le chef de l'opposition s'est dit contre l'expropriation de la M.L.H. & P. parce qu'il n'aime pas le système d'expropriation du gouvernement. L'expropriation, explique le premier ministre pouvait se faire selon la loi générale ou selon la loi que l'on présente. D'après la loi générale, il eut fallut exproprier selon la valeur de l'entreprise à exproprier. Or, cette valeur comprend les franchises et l'achalandage.

M. Godbout: — "Ces franchises n'ont rien couté à la compagnie, et nous n'avions pas le droit, par conséquent, de faire payer par les citoyens de la province un montant que la compagnie n'a pas déboursé. Nous présentons donc une loi qui stipule que nous ne paierons pas pour les franchises. Le juge qui devrait déterminer une indemnité d'après la loi que l'union Nationale avait fait voter serait obligée de tenir compte de l'achalandage. Cette loi, nous l'avons fait disparaitre. Nous paierons, aujourd'hui, ce que la compagnie a véritablement investi. Nous ne paierons pas les dizaines de millions de capital mouillé. Et notre tarification sera basée sur le capital réellement et utilement investi.

"Nous savons ou nous allons. La situation est claire et nette, pour nous. Nous ne voulons pas préjuger, cependant, de la décision que pourra rendre un tribunal sur l'expropriation. Tout ce que nous faisons, c'est d'établir la base sur laquelle l'entreprise devrait être expropriée. Et cela, parce que nous avons abrogé la loi de l'U.N. qui permettra aux compagnies de toucher des millions sur les capitaux non réellement investis."

La défense de la Compagnie

En réponse à M. Duplessis, M. Godbout affirme qu'il y à longtemps que la Montreal Power se défend. Elle s'est défendue, cet après-midi, et ce sera dit-il par la bouche du chef de l'opposition. Et ici M. Godbout soutient que ceux qui ont entendu certaines conférences à la Radio, lu certains pamphlets et entendu le discours que vient de faire le chef de l'opposition ne peuvent s'empêcher de constater que les opinions concordent.

M. Godbout— "La compagnie se défendra encore. Elle aura ses avocats devant le tribunal et aura un droit d'appel. Elle pourra faire valoir ses droits. Mais si bien défendue que soit sa cause, je peux dire à ceux qui la défendent qu'ils ne la gagneront pas devant l'opinion publique.

Elle doit être perdue.

M. Godbout ajoute encore que le gouvernement a deux mandats pour tablir cette entreprise. Tout d'abord celui qu'il a reçu du peuple en 1939, en promesse d'établir une hydro provinciale. Le premier ministre dit qu'il n'a pas voulu se compromettre sur le moment de l'expropriation ni sur la compagnie à exproprié. Mais il a spécifié que cette réforme s'accomplirait et elle s'accomplira. Le gouvernement a aussi le mandat qui avait été confié à l'U.N. en 1936, et que celui-ci n'a pas exécuté.

M. Godbout critique longuement, ici, le contrat passé entre l'U.N. et la Noranda pour l'établissement de la centrale du Témiscamingue. promet que la Montréal Power sera exploitée honnêtement et économiquement que l'électricité sera vendue à un prix absorbable, puis il termine en affirmant que cette loi s'impose pour la préparation de l'avance, pour mettre la province sur un pied d'égalité avec des voisins et, surtout, pour permettre à la jeunesse de se faire valoir. Il ne faut pas que des favoris accaparant tuos les avantages.

A 11 heures et 20, le premier ministre conclut son discours et M. Réné Chaloult ajourne le débat.

Un acquittement partiel pour le caporal W. Lee

Buckingham, 29 (P.C.) — Le caporal William Lee, de Montréal, membre de la garde des vétérans du Canada, a été acquitté hier par une cour martiale des accusations d'avoir eu une conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline militaire, d'avoir manqué de reconduire à Thurso à l'heure fixée des prisonniers de guerre allemands et d'avoir négligé de les surveiller tout le temps comme il le fallait.

La cour martiale a réservé son jugement sur trois autres accusations auxquelles Lee avait à répondre, les accusations d'avoir permis aux prisonniers de fraterniser avec des civils, de s'être ennivré alors qu'il avait la garde de prisonniers de guerre et d'avoir permis à des prisonniers de consommer des liqueurs alcooliques.

L'acquittement de Lee sur trois des six accusations a été annoncé par le colonel S. Echenberg, commandant du district militaire de Montréal, président du tribunal. Les autres conclusions de la cour ne seront publiées que dans les ordres de l'Armée.

Le procès du soldat N.-R. Skinner, de Granby, sur lequel pèsent des accusations semblables, aura lieu aujourd'hui.

MEUBLES

Pour vos meubles, consultez des experts en ameublement. Nous avons en magasin tout ce qu'il faut pour vous faire un foyer attrayant. Meubles au goût du jour.

chez

A. LAURIN & CIE

Gustave Laurin, prop.

Maison établie aux Trois-Rivières depuis 1892. Une vieille maison à la valeur toujours renouvelée.

68, Rue du Platon Tél.: 249

Ne perdez pas un jour!

Chaque heure de travail compte pour la production. Protégez-vous bien contre les rhumes avec les Comprimés C.B.Q. et restez au poste. Un agent de police est dessiné sur la petite boîte rouge. Dans toutes les pharmacies.



COMPRIMÉS DOMINION C.B.Q.

PRÉVENEZ LES RHUMES!

EXAMEN DE LA VUE
SPECIALISTE
J.-S. FONTAINE
OPTOMETRISTE-OPTICIEN, AUTREFOIS de la Rue ST-MAURICE
226, des Forges Tél. 120-3050

Dentiers
Téléphone: 1381-R
Dr Gaston Blondin
Chirurgien-Dentiste
657, rue St-Georges T.-R.
(coin St-Denis)

C. R. LESSARD, D.C.
Chiropraticien
Gradué de Palmer
Neurocalamètre — Rayons-X
718, Ste-Geneviève Tél.: 4422

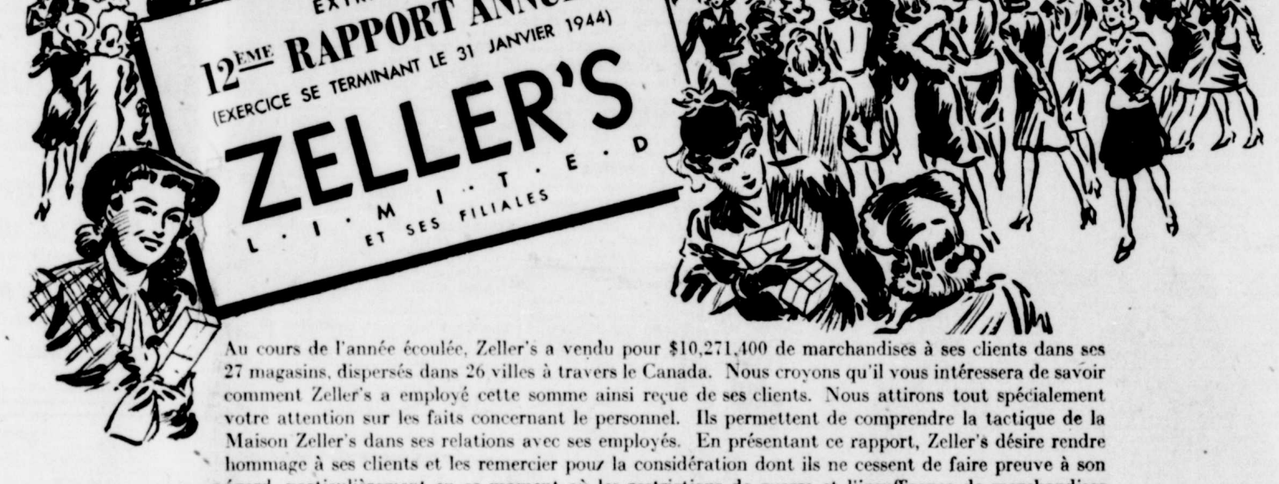


Nous avons en magasin un grand choix de meubles offerts aux plus bas prix en ville.
Mobiliers de Chesterfields
Ameublements de chambre
Divans "Studio"
Poêles
VISITEZ
EMILE GUAY
Marchand de meubles
1525, rue Laviolette Tél. 1412
TROIS-RIVIERES



ACHETEZ VOS MEUBLES DU PRINTEMPS chez ALAIN
et vous paierez moins cher
10% à 15% de rabais sur le prix des nouveaux meubles en achetant comptant.
Avant d'acheter, voyez notre choix et nos prix.
J. A. ALAIN
marchand de meubles
poêles-tapis-prélarts
1251 Laviolette (Près St-Maurice)
Téléphone: 1246

Quelques faits intéressants pour les
FEMMES DU CANADA!



Au cours de l'année écoulée, Zeller's a vendu pour $10,271,400 de marchandises à ses clients dans ses 27 magasins, dispersés dans 26 villes à travers le Canada. Nous croyons qu'il vous intéressera de savoir comment Zeller's a employé cette somme ainsi reçue de ses clients. Nous attirons tout spécialement votre attention sur les faits concernant le personnel. Ils permettent de comprendre la tactique de la Maison Zeller's dans ses relations avec ses employés. En présentant ce rapport, Zeller's désire rendre hommage à ses clients et les remercier pour la considération dont ils ne cessent de faire preuve à son égard, particulièrement en ce moment où les restrictions de guerre et l'insuffisance de marchandises font naitre des difficultés de toutes sortes.

$7,139,317 POUR MARCHANDISES

Sur les $10,271,400 qu'elle a reçus de ses clients la Maison Zeller's a utilisé $7,139,317 (ou 69.5%) pour l'achat de marchandises destinées à garnir les rayons de nos magasins. Il n'est pas sans intérêt de mentionner que 90% de toutes les marchandises vendues par Zeller's sont fabriquées au Canada, ce qui veut dire que la plus grande partie de cet argent retourne dans les goussets des ouvriers du Canada.





$1,314,739 POUR SALAIRES

L'an dernier, les salaires payés à nos centaines d'employés se totalisèrent à $1,314,739, sans compter les bonis au sujet desquels nous fournissons des détails ci-dessous. Nous désirons rendre hommage aux membres de notre personnel qui ont accepté de bonne grâce les obligations et responsabilités supplémentaires résultant de la guerre avec ses multiples restrictions, de même que de l'enrôlement dans les forces armées d'un grand nombre de leurs confrères.



$535,000 POUR LES IMPÔTS

Pour l'exercice qui vient de s'écouler, Zeller's a payé ce montant en impôts au gouvernement, outre la somme de $85,000 qui lui sera remboursée après la guerre. Cet argent sert naturellement à gagner la guerre. Il est important de noter que pendant que le commerce de Zeller's augmentait seulement d'un peu plus de 4 fois depuis dix ans, les impôts payés augmentaient de quelque 265 fois durant la même période.

$77,000 EN BONI AUX EMPLOYÉS

D'après le système établi par la compagnie, tous les employés, sauf les fonctionnaires supérieurs et quelques autres dont les salaires sont fixés par contrats, participent à un plan de partage de profits et de boni de Noël. C'est ainsi que plus de $77,000 furent versés l'an dernier en vertu de ce plan, certains employés touchant jusqu'à $174. Les anciens employés de sexe masculin, actuellement dans l'armée active, reçurent chacun un boni de $95. Le montant de $77,000 ainsi payé en bonis équivaut à 45% du total des dividendes versés aux actionnaires pour la même période.



$716,000 POUR LOYERS, ÉCLAIRAGE, ETC.

Ce chiffre représente près de 7% de tout l'argent que nous reçumes de nos clients l'an dernier. La somme fut utilisée pour défrayer le coût d'entretien et d'opération de nos 27 magasins, c'est-à-dire pour payer les loyers, l'éclairage, le chauffage, l'eau, les taxes municipales, l'assurance et la dépréciation. Nous attachons une grande importance à l'entretien de nos immeubles, car nous tenons à avoir des magasins bien éclairés, confortables et que nos clients aiment à fréquenter.





$21,000 POUR LES VACANCES

Tous les employés à notre emploi depuis six mois ou plus ont droit à des vacances d'été avec salaire payé. Ceux qui ont deux ans de service ou plus ont aussi droit à des vacances d'hiver avec salaire payé. Dans les deux catégories, la durée des vacances est déterminée par la longueur du service, avec une période maximum de deux semaines dans chaque saison. L'an dernier, Zeller's paya $21,000 à ses employés pour leur période de vacances.

Les chiffres ci-dessus ont été empruntés à l'état financier vérifié de la Maison Zeller's pour l'année passée en revue. On voit aussi dans ce rapport que les dividendes payés aux actionnaires se sont élevés à $170,000 et que les bénéfices laissés dans l'entreprise se sont chiffrés à $161,528.75, soit 1.65% et 1.57% respectivement. Le reste se composait de frais divers. Tout ceci démontre que la plus grande partie de l'argent dépensé chez nous par nos clients retourne en définitive, sous une forme ou sous une autre, dans les goussets du public. C'est là l'un des nombreux avantages qu'assure à notre commerce le régime commercial libéral dont dépend la prospérité constante de notre pays.

DISTRIBUTION DU REVENU TOTAL

Coût des marchandises et fournitures	$ 7,139,317	69.50%
Salaires aux employés	1,391,739	13.55%
Frais d'entretien	716,613	6.98%
Dépenses diverses	158,637	1.55%
Impôts sur revenu et excédent de profits	535,000	5.20%
Dividendes	170,000	1.65%
Laissé dans l'entreprise	161,528	1.57%
Revenu total	$10,271,100	100.00%

ZELLER'S LIMITED • MAGASINS POUR CANADIENS ÉCONOMES